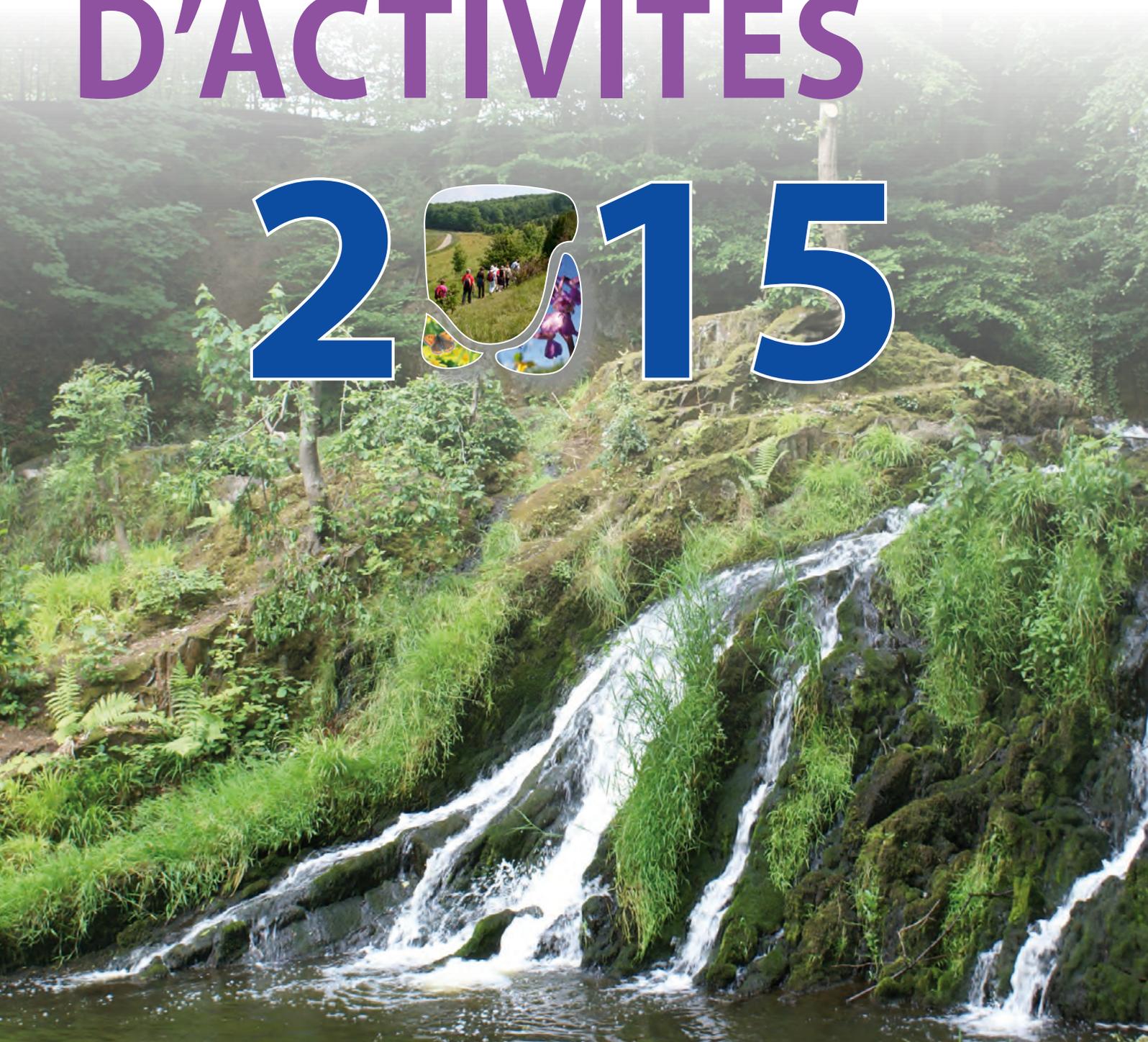


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015



Vous avez entre les mains le rapport d'activités 2015 du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Comme en 2014, sans être exhaustif, il présente les principales actions menées en 2015 par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie selon les axes structurants de notre plan d'actions quinquennal : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales. Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan moral, bilan financier, fonctionnement de la structure. Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire

Bilan moral.....	p. 3
2015 en chiffres.....	p. 5
Evolution du nombre de sites et de la surface d'intervention.....	p. 6
Le Conservatoire en Picardie.....	p. 8
Tableau des sites.....	p. 10
Connaître.....	p. 16
Protéger.....	p. 25
Gérer	p. 31
Valoriser.....	p. 39
Accompagner les politiques publiques.....	p. 46
Réseau Conservatoire et partenaires inter-réseaux	p. 52
La structure	p. 56
Rapport financier 2015.....	p. 58

Bilan moral

Une fois n'est pas coutume, mais ce bilan moral est court. Court, non pas parce qu'il n'y aurait rien eu de particulier au contraire ! Mais parce que nous avons pris le parti avec Luc Barbier, que j'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui sur ce versant ci de notre région Nord-Pas de Calais - Picardie, de faire court pour permettre à cette double assemblée générale de se faire dans les temps. Facile transition pour rappeler que l'activité du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a été fortement marquée par les éléments extérieurs et, comme à chaque fois, notre association s'est adaptée en conservant ses fondamentaux. Adaptée aux contraintes budgétaires en maîtrisant ses coûts tout en maintenant – grâce à ses partenaires – l'essentiel de sa voilure. Adaptée aux nouveautés, comme les modifications de compétences territoriales, l'approche de l'Agence de la biodiversité, bientôt sur les rails ou encore la loi biodiversité sur laquelle, avec l'ensemble des Conservatoires de France, nous sommes intervenus.

Nous avons dû réfléchir, depuis notre AG de 2015 à la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie. Parce que cette fusion est un défi, un changement de périmètre avec de nouveaux élus, de nouveaux acteurs qui nous force à réfléchir différemment. C'est aussi un bon prétexte pour réfléchir et travailler avec notre Conservatoire voisin dont l'origine, la gouvernance, les missions ou les partenaires sont parfois très différents des nôtres car nous en sommes conscients, nous devons travailler ensemble et mutualiser nos forces pour peser dans cette nouvelle région. Pensez, 1000 adhérents, 80 salariés, des centaines de sites et d'action, et de réelles complémentarités dans les spécificités que nous avons développées. Cette Assemblée générale double en est la preuve : entre séminaire commun, dispositif local d'accompagnement, actions mutualisées, publications en commun, le rapprochement est en marche. Et si nous ne voyons pas pour l'instant la plus-value d'une fusion compte tenu de nos différences et du coût, nous sommes – comme nous nous étions y engagés au cours de l'Assemblée générale 2014 – ouverts à toutes les options qui permettent de préserver les sites, les missions, le statut associatif et les emplois. Néanmoins, je vous demanderai au cours de l'assemblée générale extraordinaire de tout à l'heure de bien vouloir modifier quelques éléments de nos statuts pour être cohérent dans la nouvelle région comme le Conservatoire Nord-Pas de Calais le fera de son côté.

Ces changements mais aussi l'état du pays, de l'Europe et du monde ont également renforcé ma conviction de l'intérêt de notre modèle associatif, un modèle qui mêle la qualité d'une équipe professionnelle avec une vraie assise citoyenne. Des adhérents, des bénévoles qui assurent la responsabilité d'une structure dans le seul intérêt général et le sens du bien commun. Prise de conscience plus forte de la plus-value du bénévolat et de l'assise citoyenne ; plus que jamais, ce modèle particulier démontre sa capacité et reprend des couleurs partout en France. Parce qu'il correspond à une réelle attente du citoyen, parce qu'il permet le partage entre toutes celles et ceux qui œuvrent autour d'un espace naturel. Parce qu'aussi, il est le plus efficace : par sa capacité à prendre des décisions dans l'intérêt général mais aussi parce qu'il permet de faire plus. Chaque année, c'est plus de 50000 euros – puisqu'il faut parler chiffres – de bénévolat quantifié rien que pour la Picardie.



Notre modèle est aussi celui du partage de la nature au plus grand nombre. Plusieurs événements majeurs ont marqué l'année 2015 pour renforcer notre réseau de sites ouverts au public. Je pense dans l'Oise notamment au sentier de Reilly ou celui du Plessis-Brion, ou la poursuite des aménagements autour de la vallée de la Somme ou encore le chantier nature du Fond Mont Joye qui a énormément mobilisé. Je pense aussi dans l'Aisne à la création officielle des deux Réserves naturelles régionales, celle d'Any-Martin-Rieux que certains visiteront tout à l'heure et celle des coteaux du Chemin des Dames. Autant d'outils qui mettent en valeur le patrimoine régional. Mais 2015 aura vu aussi et surtout l'aménagement tant attendu des sentiers de la Réserve naturelle nationale des Landes de Versigny, site magique de ce département et la concrétisation du jumelage avec nos amis écossais.



Enfin, je voudrais terminer par une remarque plus générale. C'est un peu une ritournelle que je sors à dessein régulièrement en ce moment. Ne nous trompons pas, nous vivons des périodes sombres, très sombres ces temps-ci. Et pas sûr que l'année qui vient ne permette de redonner espoir, énergie et envie de projets à faire et forger ensemble. Mais ne nous laissons pas abattre et au contraire, soyons fiers de ce que nous faisons. Car, nous, nous avons la nature, nous avons ces espaces naturels que nous protégeons dans cette grande région des Hauts de France et que nous ouvrons au public, que nous restaurons et préservons pour les habitants de notre région. Nous, bénévoles avec nos équipes salariées, nous offrons autre chose : de la passion, de l'enthousiasme, de la vie, de l'envie. Ne perdons pas tout cela et au contraire partageons-le !

Citoyenneté, sens de la nature, rapprochement, appropriation par le grand public... Toutes ces réflexions, je les ai portées aussi en votre nom au sein du réseau des Conservatoires d'espaces naturels. En ces temps de repli sur soi, de barrières qui se reforment, plus que jamais, alors que les budgets sont à la baisse et que nos actions sont parfois vues comme des contraintes, il est nécessaire que le formidable réseau des Conservatoires d'espaces naturels soit solidaire, parle d'une seule voix. Que nous échangions ensemble. Le Congrès à Dunkerque ou l'accueil de la formation « culture CEN » à Conty sont autant d'éléments de participation de nos Conservatoires de la région, en plus, bien sûr, de mon mandat de secrétaire général.

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Secrétaire général de la Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2015 en chiffres :

282 sites d'intervention
10 681 hectares d'intervention
dont **427*** ha en propriété
17 nouveaux sites en 2015 sur **210** ha
10 sites étendus sur **62** ha
94 sites pâturés

La vie du Conservatoire :

607 adhérents
51 conservateurs bénévoles
50 relais locaux
4 505 heures de bénévolat
48 salariés dont
6 emplois d'avenir
17 stagiaires

Budget d'exploitation réalisé :

4 005 000 euros

Activités nature :

219 sorties nature
5 985 participants

39 chantiers nature
834 participants

101 sorties scolaires
3 419 participants

* Nouvelles méthodes de calcul

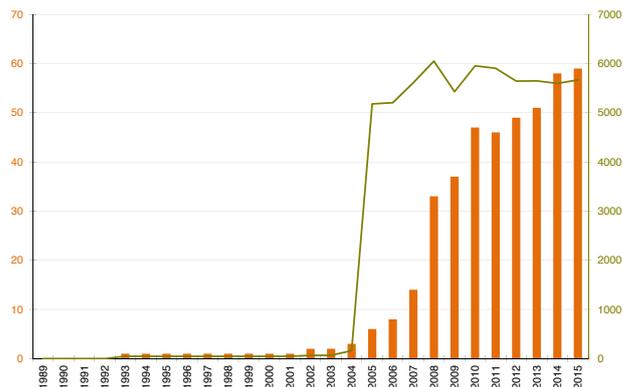


Evolution du nombre de sites (au 1^{er} janvier 2016)

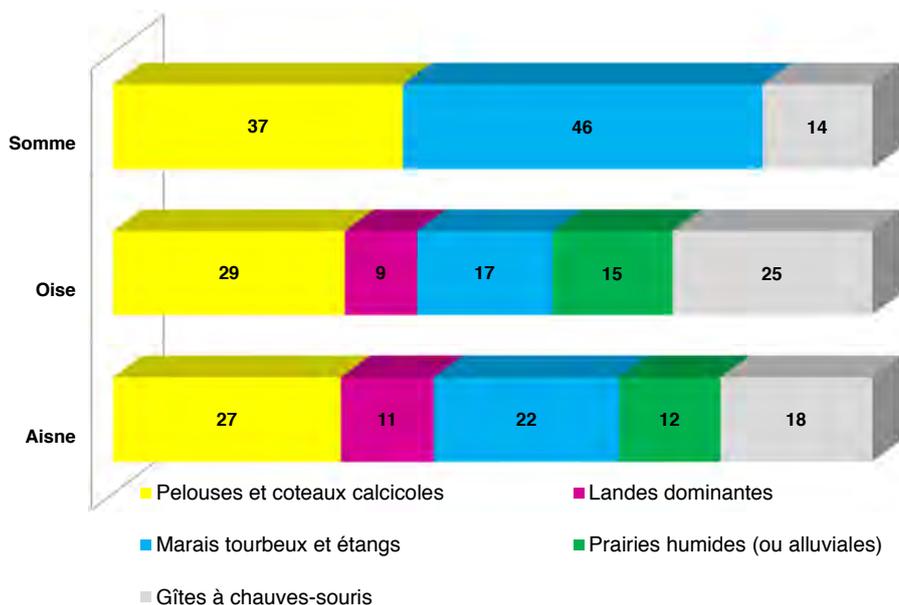
224 Sites en gestion
5 041 ha



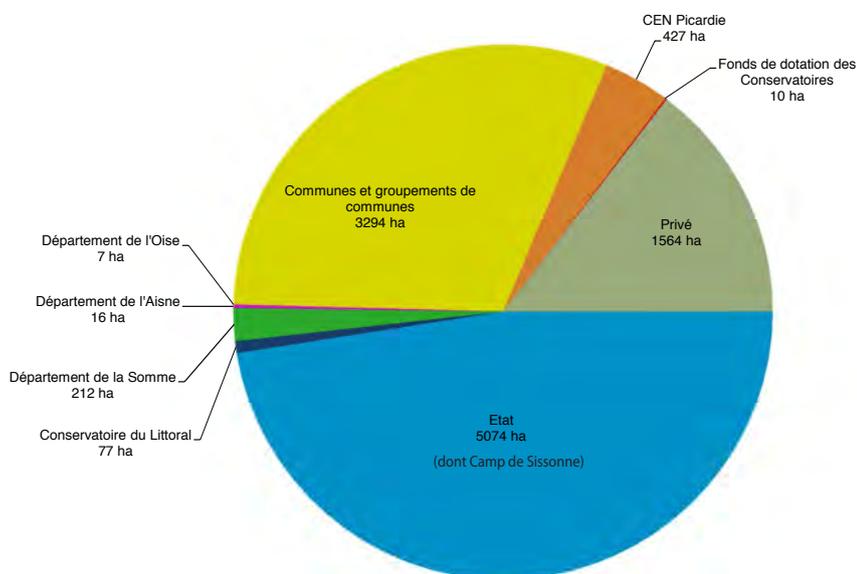
58 Sites en assistance à la gestion
5 640 ha



Nombre de sites par type de milieux dominants

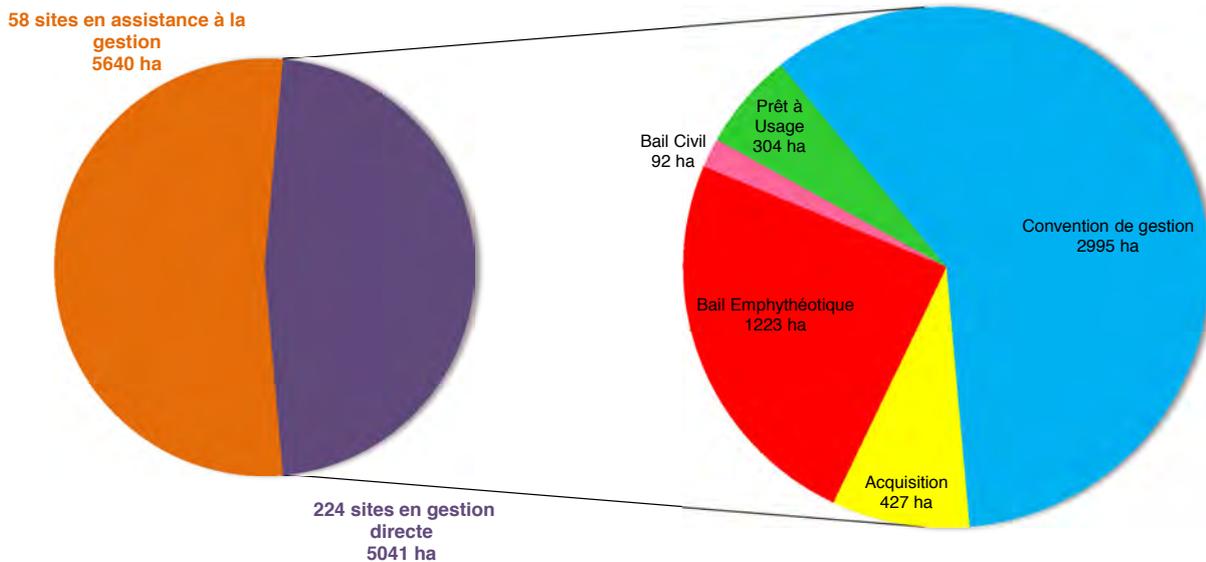


Superficies de sites contractualisés par type de propriétaire



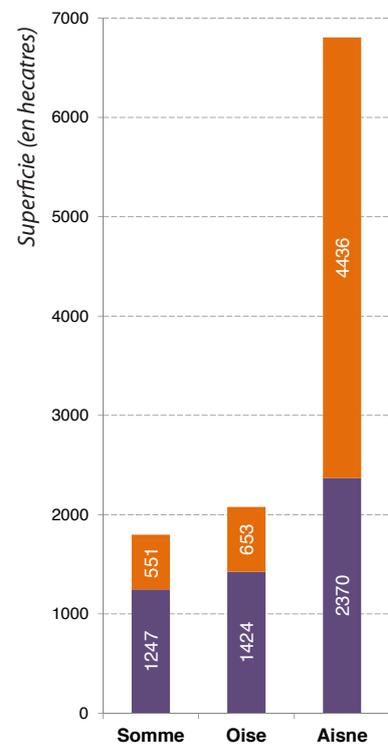
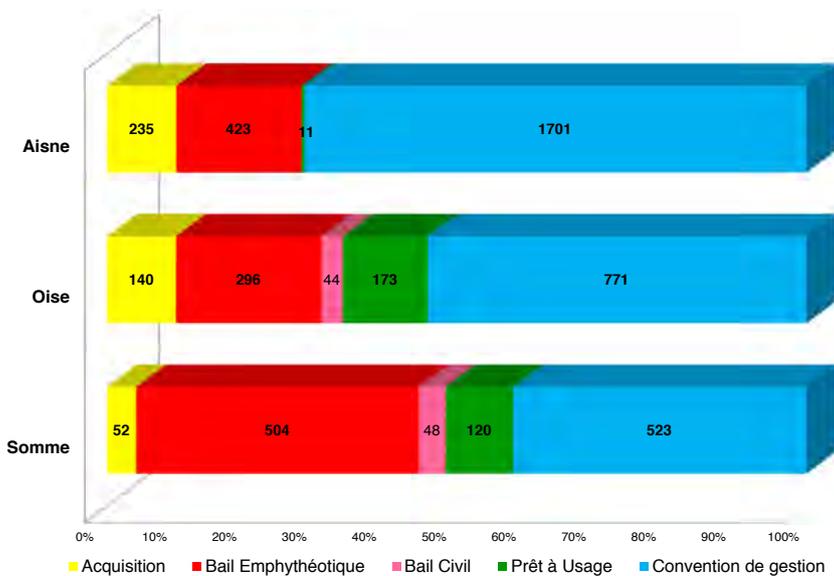
Surfaces d'intervention (au 1^{er} janvier 2016)

Superficies de sites contractualisés par type de contrats



Surface d'intervention par département

Répartition des types de contrats en surface et par département (sites en gestion uniquement)



Quelques chiffres au 1^{er} janvier 2016 :

En Région, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie intervient sur **282 sites** pour **10 681 ha**.

En gestion : **224 sites** pour **5 041 ha** - En assistance : **58 sites** pour **5 640 ha**

Dans le département de l'Aisne : **90 sites** pour **6 806 ha**

En gestion : **73 sites** pour **2 370 ha** - En assistance : **17 sites** pour **4 436 ha**

Dans le département de l'Oise : **95 sites** pour **2 077 ha**

En gestion : **75 sites** pour **1 424 ha** - En assistance : **20 sites** pour **653 ha**

Dans le département de la Somme : **97 sites** pour **1 798 ha**

En gestion : **76 sites** pour **1 247 ha** - En assistance : **21 sites** pour **551 ha**

parmi lesquels, 3 Réserves Naturelles Nationales pour **152 ha**, 3 Réserves Naturelles Régionales pour **151 ha**



Types de Milieux Dominants

- | | | | | | |
|---|---------------------------|---|-----------------------------|---|--------------------------------|
| ○ | Gîtes à chiroptères | ● | Landes Pelouses | ● | Pelouses |
| ● | Landes | ● | Landes Prairies humides | ● | Pelouses Gîtes à chiroptères |
| ● | Landes Marais et étangs | ● | Marais et étangs | ● | Pelouses Prairies humides |
| | | ● | Marais et étangs Pelouses | ● | Prairies humides |

Les sites par départements et communes (au 31 décembre 2015)

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2015	Animation - valorisation
Aisne									
Ambleny	La Borne Echaffaud	Cavité souterraine	Privé	23,08					
Any-Martin-Rieux	RNR - Les Prairies du Moulin Fontaine	Prairies humides	Privé	39,25	X	X			
Arcy-Sainte-Restitue	La Pente à Maugras	Pelouses calcicoles	Privé	3,59	X		X	X	
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	Marais tourbeux et étangs	Commune	18,01	X		X		
Belleau	Le Bois Belleau	Landes	Privé	64,90	X		X		
Belleu	La Carrière de vignolles	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	Commune	8,19	X		X		X
Beuvardes	Etang de Boutache	Marais tourbeux et étangs	Commune	4,50	X		X		X
Bonneil	Les Ballois	Pelouses calcicoles	Privé	0,71					
Brenelle	La Cavité de Valnois	Cavité souterraine	Privé	1,23					
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	Cavité souterraine Combles de bâtiment	Commune	29,11	X				
Cessières	La Croix Girois	Cavité souterraine	Etat	4,43	X				
Cessières	Le Mont des Veaux	Pelouses calcicoles	CEN Pic	0,62	X	X	X		
Cessières	Les Bruyères du Rocq	Landes Pelouses sur sable	Commune	23,38	X	X	X		
Chauny	Les Feuilletts	Prairies alluviales	CEN Pic	6,63	X	X			
Chavignon	La Pelouse Manable	Pelouses calcicoles Prairies humides	Commune	23,76	X	X			
Chermizy-Ailles Aizelles Beau-rioux Bouconville-Vauclair Chevregny Montchalons Moulins Oeuilly Paissy Ste-Croix	RNR - Les coteaux du chemin des dames	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	Communes Privé	33,26	X	X	X		X
Chery-Chartreuve	Le Coteaux de Chery-chartreuve et Mont-Saint-Martin	Pelouses calcicoles	Privé	26,54	X	X			
Chéry-Chartreuve	Le Limon de veau	Cavité souterraine	Commune	2,72	X				
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	43,12	X	X	X		X
Coincy	La Hottée du Diable	Landes Pelouses sur sable	Commune Privé	23,72	X		X		X
Coincy	La Sablonnière de Coincy	Landes Pelouses sur sable	Commune	2,28	X		X	X	
Colligis-Crandelain	La Carrière de Colligis-Crandelain	Cavité souterraine	Privé	1,71					
Concevreux	Les grèves de Concevreux	Pelouses calcicoles	Privé	1,81					
Condren Amigny-Rouy Beautor	Les Prairies de Condren - Beautor	Prairies alluviales	CEN Pic	27,62	X			X	X
Coyolles	Eglise Notre-Dame de Coyolles	Combles de bâtiment	Commune	0,02					
Coyolles	Près du Château	Cavité souterraine	Privé	15,36	X				
Epaux_Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	Pelouses calcicoles	Privé	20,69	X	X	X		
Epièdes Beuvardes	Etang de la Logette	Marais tourbeux et étangs	Privé	26,51	X		X		X
Etampes-sur-Marne	La Conge	Marais tourbeux et étangs	Commune	1,91	X		X		X
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	Landes Pelouses sur sable Marais et étang	Commune	80,02	X	X	X		X
Festieux	Les Marais des Hautes de Vignelles	Marais tourbeux et étangs	Privé	3,32	X				
Grandrieux Résigny	Les Prairies sous le Bochet	Prairies alluviales	Commune	2,90	X		X		
Guisse	Château de Guisse	Cavité souterraine	Privé	0,00	X				X
Haramont	Château d'Haramont	Combles de bâtiment	Privé	0,00	X				
Hirson	La cascade de Blangy	Marais tourbeux et étangs	Commune	57,61	X		X	X	
Laon	Le Domaine de la Solitude	Marais tourbeux et étangs	Commune	17,59	X	X			X
Largny-sur-Automne	La Carrière Warnac	Cavité souterraine	Privé	0,27					
Laval-en-Laonnois	Les Glonards	Marais tourbeux et étangs	Commune	21,19	X		X		
Lhuys	Le Marais de Lhuys	Marais tourbeux et étangs	Commune	18,34	X		X		
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	Marais tourbeux et étangs	Commune	19,17	X	X	X		X
Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	Marais tourbeux et étangs	Commune	30,52	X		X		X
Manicamp Bichancourt	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	Prairies alluviales	CEN Pic	119,98	X	X	X		
Marchais	Les Communaux de Marchais	Marais et étang Pelouses calcicoles	Commune	94,44	X	X	X		X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2015	Animation - valorisation
Marest-Dampcourt Abbécourt Appilly	La Grande Pâturage, Les Grands Clos Sud, La Forrière Nizart	Prairies alluviales	CEN Pic	13,97	X	X			
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	Landes Pelouses sur sable Marais et étang	Commune	16,45	X				
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	Marais tourbeux et étangs	Commune	21,07	X	X			
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	Prairies humides	Commune	8,77	X	X			
Merlieux-et-Fouqueroles	La Pelouse de Merlieux et Fouqueroles	Pelouses calcicoles	Privé	0,88					
Monampteuil	Les Prairies de Monampteuil	Prairies humides	CD 02	16,51	X	X	X		
Montaigu	La Lande de Montaigu	Landes Pelouses sur sable	Commune	7,11	X				
Montbavin	La Carrière de Montbavin	Cavité souterraine	Privé	0,67	X				
Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	Marais tourbeux et étangs	Commune	34,51	X			X	
Neuville-sur-Ailette	Les Quoquereaux	Pelouses calcicoles	Privé	4,74					
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	Privé	2,77	X	X			
Ollezy	Le Marais d'Ollezy	Marais tourbeux et étangs	Commune	36,45	X		X		
Oulchy-la-Ville	Les Pelouses de Montchevillon	Pelouses calcicoles	Privé	10,17	X				
Paissy	Les Pelouses de Paissy	Pelouses calcicoles	Commune	10,23	X		X		
Parfondru	Les Pâturages, les Routoirs, Les Tannières et la Folie	Landes Pelouses sur sable Marais et étang	Commune	60,29	X		X		
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	Commune Privé	12,48	X		X		X
Pierrepont	Le Marais Saint-Boetien	Marais tourbeux et étangs	Commune	58,52	X		X		X
Pierrepont Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	Marais tourbeux et étangs	CEN Pic	17,60	X	X	X		
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	Commune	8,21	X	X	X		X
Prémontré Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	Cavité souterraine	Etat	49,19					
Presles-et-Thierry	Les Chichérons	Prairies humides	Privé	10,70					
Quierzy	Les Prairies de Quierzy	Prairies alluviales	CEN Pic	25,50	X	X	X		
Reuilly-Sauvigny	Le Bois Brûlé	Landes sèches Boisements	Commune	29,79	X				
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse de Rocourt-Saint-Martin	Pelouses calcicoles	Privé	17,86	X	X	X		
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	Landes Marais et étang	CEN Pic Commune	29,81	X	X	X		
Saint-Quentin Rouvroy	RNN - Le Marais d'Isle	Marais tourbeux et étangs	Commune	47,53	X		X		
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	Marais tourbeux et étangs	Commune	13,86	X		X	X	X
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	Pelouses calcicoles	Privé	12,02	X				
Septmonts	La Carrière Huet	Cavité souterraine	CEN Pic	0,64	X				
Sissonne	Le Camp militaire de Sissonne	Pelouses calcicoles	Etat	5000	X	X	X		X
Suzy	Le Trou de l'Enfer	Cavité souterraine	Etat	16,00					
Travecy Achery Mayot	Les prairies inondables	Prairies alluviales	Commune	50,20	X	X			
Trucy	Le Grand Savart	Pelouses calcicoles	Commune Privé	6,55	X				
Tupigny	La Falaise de Tupigny	Pelouses calcicoles	Commune	1,35			X		
Urcel	Le Marais de Comporté	Marais tourbeux et étangs	CEN Pic	4,81					
Vassens	Carrière de Vassens	Cavité souterraine	Privé	10,42	X				
Vaucelles-et-Beffecourt	La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt	Landes Pelouses calcicoles Marais et étang	Privé	28,89	X		X		
Vauxaillon	La Pelouse de Vauxaillon	Pelouses calcicoles	Privé	13,91	X	X	X	X	
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	Cavité souterraine	Privé	1,06					
Versigny	Les pelouses de la Ferme Neuve	Pelouses sur sable Prairies humides	CEN Pic	6,86	X		X		X
Versigny	RNN - Les Landes de Versigny	Landes Pelouses sur sable	Commune	91,14	X	X	X		X
Veslud	Les Bécrets	Cavité souterraine	Commune	3,33	X				
Veslud	Les Pelouses des Muternes	Pelouses calcicoles	Commune	2,61					
Vierzy	La Vallée de Clancy	Pelouses calcicoles	Privé	15,62		X			
Viry-Nouzeuil	La Pierre Aiguisoire	Prairies alluviales	CEN Pic	9,78		X			
Vivières	La Pelouse de Longavesne	Pelouses calcicoles	Privé	8,59	X	X	X		
Vivières	Les Pelouses de l'Epine	Pelouses calcicoles	Privé	11,97	X	X	X		

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2015	Animation - valorisation
Oise									
Achy	Château d'Achy	Combles de bâtiment	Privé	0,00	X				X
Allonne	Le Bois des coutumes	Landes Pelouses sur sable	Commune	16,94	X	X	X		X
Allonne	Les Carrières Saint Pierre	Cavité souterraine	Etat	0,30	X				
Appilly	La Grande Pâturage d'Appilly	Prairies alluviales	CEN Pic	5,38	X	X			
Appilly	Les Prés d'Héronval	Prairies alluviales	CEN Pic	7,35	X				
Attichy	La Ferme de l'Arbre	Pelouses calcicoles	Privé	20,46	X	X		X	X
Auger-Saint-vincent	La Jonnière	Marais tourbeux et étangs	Privé	5,05	X		X		
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	Prairies humides	Privé	0,82	X		X		
Auteuil	Les Larris d'Auteuil	Pelouses calcicoles	Commune Privé	18,82	X	X	X		X
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	Pelouses calcicoles	Commune	17,42	X	X	X		X
Baron	Pierre l'Hermitte	Landes Pelouses sur sable	Privé	25,81					
Beauvais	Réseau de Carrières de Beauvais	Pelouses calcicoles Cavité	Commune	1,10	X				
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	Cavité souterraine	Privé	75,16	X				
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	Pelouses calcicoles	CEN Pic Commune	11,41	X	X	X		
Berneuil-sur-Aisne	Le Domaine de Sainte-Claire	Cavité souterraine	Privé	206,42	X				
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	Cavité souterraine	CEN Pic Privé	1,55	X				
Béthisy-Saint-Martin	Le larris de Puisière	Pelouses calcicoles	Privé	1,18	X		X		
Béthisy-Saint-Martin	La Sablonnière	Pelouses calcicoles	Commune	0,41	X		X		
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	Pelouses calcicoles	Commune Privé	2,24	X		X		
Béthisy-Saint-Pierre	Le Bois de Beaumont	Pelouses calcicoles	Privé	8,30	X				
Béthisy-Saint-Pierre	Le Coteau de Bellevue	Pelouses calcicoles	CEN Pic	7,01	X		X		
Blacourt	La Fontaine Modet	Marais tourbeux et étangs	Privé	4,44	X		X		
Bresles	Le Marais de Bresles	Marais et étang Pelouses calcicoles	Commune	204,72	X				X
Bretigny	Les Prairies de Bretigny	Prairies alluviales	CEN Pic	15,97			X	X	
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	Marais et étang Pelouses calcicoles	Commune	30,66	X	X	X		X
Carlepont	Le Bois de la Montagne	Cavité souterraine	Commune	30,63	X				
Chiry-Ourscamps Passel Sempigny	Les Prairies de Chiry-Ourscamps	Prairies alluviales	CEN Pic	5,69		X			
Compiègne	Château Impérial	Combles de bâtiment	Privé	0,00	X				
Creil	Le Coteau de la Garenne	Pelouses calcicoles	Commune	19,22	X		X		X
Dameraucourt	Le Bout du Parc	Pelouses calcicoles	Privé	6,87	X	X			
Ermenonville Fontaine-Chalais	La Mer de Sable	Landes Pelouses sur sable	Privé	45,08					
Feigneux	Le Coteau du Châtel	Pelouses calcicoles	Commune	3,15	X	X	X		X
Fontaine-Lavaganne	Eglise de Fontaine-Lavaganne	Combles de bâtiment	Commune	0,00	X				
Fouquenies	Les Coteaux du Thérain	Pelouses calcicoles	Commune	15,58	X		X		X
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	Marais et étang Pelouses calcicoles	Commune	27,55	X	X	X		X
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	Pelouses calcicoles	Privé	4,05		X			
Grandru	Le Bois d'Héronval	Cavité souterraine	Privé	12,09	X				
Hénonville	Carrière d'Hénonville	Cavité souterraine	Privé	2,70	X				
La Lande-en-son	Le Bois de la Lande	Cavité souterraine	Privé	9,35	X				
Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	Pelouses calcicoles	Commune	18,97	X	X	X		X
Lavilletterte	Le Plateau et l'Etang	Pelouses calcicoles Cavité souterraine Marais et étang	Commune Privé	6,83	X		X		X
Le Plessier-sur-Bulles	Le Cul de la Lampe	Pelouses calcicoles	Commune	4,42	X	X			X
Le Plessis-Brion	Le Trou Bouilly	Marais tourbeux et étangs	Commune	28,77	X	X	X	X	X
Machemont	Les Carrières de Machemont	Cavité souterraine	Privé	6,74	X				
Marest-sur-Matz	Le Marais Quint	Marais tourbeux et étangs	Privé	17,35	X		X		X
Mareuil-La-Motte	Carrière de Mareuil	Cavité souterraine	Commune Privé	0,78	X				

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2015	Animation - valorisation
Marolles	Le Marais de Bourneville	Marais tourbeux et étangs	Commune	12,76	X		X		X
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	Pelouses calcicoles	Privé	3,68	X	X	X		X
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	Cavité souterraine	Privé	0,11	X				
Mesnil-sur-Bulles	La Pelouse de Mesnil-sur-bulles	Pelouses calcicoles	Commune	0,10					
Monceaux	Le Grand Marais des Ageux	Marais tourbeux et étangs	Commune	24,05	X		X		
Monceaux	Le Marais communal de Monceaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	64,36	X	X	X		
Monceaux	Le Petit Marais	Marais tourbeux et étangs	Privé	11,53	X		X		
Monchy-Humières	Le Marais de Monchy-Humières	Marais tourbeux et étangs	Commune	8,03	X		X		
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	Marais tourbeux et étangs	Commune	54,70	X	X	X		X
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	Cavité souterraine	Privé	1,33	X				
Morienvil	Carrière de La Couture	Cavité souterraine	Privé	0,03	X				
Morienvil Fresnoy-la-rivière	La Pelouse de Pondron	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	Privé	4,66	X		X		
Morlincourt	Les Dix Faulx	Prairies humides	Privé	11,34					
Morlincourt	Les Prairies de Morlincourt	Prairies alluviales	CEN Pic	2,16					
Mortefontaine	Le Golf de Morfontaine	Landes Pelouses sur sable	Privé	133,50	X				
Moulin-sous-Touvent	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	Pelouses calcicoles	Privé	9,10	X	X	X		X
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	Prairies alluviales	Commune	91,04	X	X	X		
Ons-en-Bray	Le Pont qui Penche	Prairies humides	Privé	3,96	X		X		
Ons-en-Bray	Les Prairies du Pays de Bray	Prairies humides	Privé	13,33	X		X		
Ormoy-Villers	Bois des Roy	Landes Pelouses calcicoles Zones humides	Privé	30,00	X				
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	Pelouses calcicoles	CEN Pic	0,52	X		X		X
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	Landes Pelouses sur sable	Commune	14,84	X				X
Plailly	Le Bois de Morrière	Landes Pelouses sur sable	Privé	61,59	X	X	X		
Plailly	Les Prairies de la Thève	Prairies humides	Privé	29,02	X	X		X	
Plailly Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairies humides	Privé	21,62	X	X		X	
Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	CD 60 Commune	15,85	X				X
Reilly	Le Marais de Reilly	Marais tourbeux et étangs	Privé	28,94	X		X		X
Rhuis	La Pelouse de Rhuis	Pelouses calcicoles	Privé	17,75	X	X	X	X	
Roberval	La Pelouse de roberval	Pelouses calcicoles	Commune	2,37	X		X		
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	Pelouses calcicoles	Privé	17,37	X	X	X		X
Rouville	Les bruyères de Rouville	Landes	Privé	30,33	X		X		X
Sacy-le-Grand	Les Marais communaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	37,61	X				
Sacy-le-Grand Monceaux Cinqueux	Le Marais des sources	Marais tourbeux et étangs	Privé	82,93	X	X	X		
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris de Saint-Aubin-en-Bray	Pelouses calcicoles	Commune	2,53	X		X		X
Saint-Jean-aux-Bois	Le Clos	Combles de bâtiment	Privé	0,00	X				
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes de Saint-Martin-le-Noeud	Cavité souterraine	CEN Pic	0,61	X		X		
Saint-Paul	Les Communaux (carpentier)	Prairies humides	Privé	22,72	X				
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Les Larris et Tourbières	Pelouses calcicoles Cavité souterraine Marais et étang	Commune	79,43	X	X	X		X
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	Cavité souterraine	Privé	23,24	X				
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	Pelouses calcicoles	Commune	8,30	X		X		
Saint-Vaast-Les-Mello	Le Marais Chantraine	Marais tourbeux et étangs	Commune	7,07	X				X
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairies humides	Privé	5,91	X	X		X	
Tracy-le-Mont	Château d'Ollencourt	Combles de bâtiment	Privé	0,00	X				
Troissereux	Château de Troissereux	Combles de bâtiment	Privé	11,83	X				X
Varesnes Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Prairies alluviales	CEN Pic F. de dotation des CEN	91,67	X	X	X		X
Vauciennes	Eglise de Vauciennes	Combles de bâtiment	Commune	0,00	X		X		
Vauciennes	La Chappelle du hameau Chavres-hapelle	Combles de bâtiment	Commune	0,00	X		X		
Veze	Carrière Saint-Mard	Cavité souterraine	Privé	1,32					
Villers-sur-Auchy Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	Landes Prairies humides	CEN Pic Commune	27,91	X	X	X		X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2015	Animation - valorisation
Somme									
Abbeville	La Plume	Marais tourbeux et étangs	CD 80	1,54					
Abbeville	Le Marais Saint Gilles	Marais tourbeux et étangs	CELRL Commune	28,48	X	X	X		
Abbeville	Le Parc de la Bouvaque	Marais tourbeux et étangs	Commune	35,32					
Ailly-sur-Noye	Bois de Berny	Pelouses calcicoles	Privé	0,39	X				
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	Pelouses calcicoles	Commune	2,56			X		X
Beauval	Le Bois de Milly-fief	Cavité souterraine	Privé	3,30	X				
Belloy-sur-Somme	Le Marais de Belloy-sur-Somme	Marais tourbeux et étangs	Commune	79,19	X	X	X		X
Bettencourt-riviere	Le Moulin	Combles de bâtiment	Privé	0,00	X				
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	Marais tourbeux et étangs	Commune	23,93	X	X	X		X
Bourdon	Le Larry de Bourdon	Pelouses calcicoles	CD 80 Commune	5,11	X				X
Bourdon	Le Marais des Cavins	Marais tourbeux et étangs	CD 80	21,34	X		X		X
Bourdon	Le Marais du Château	Marais tourbeux et étangs	CD 80	19,03	X	X	X		X
Boves	Fortmanoir	Marais tourbeux et étangs	Privé	2,90		X			
Boves	Le Mamont	Pelouses calcicoles	Privé	21,59	X		X		
Boves	Le Marais à Scier	Marais tourbeux et étangs	Commune	34,84					
Boves	Le Rideau de Pavry	Pelouses calcicoles	Commune	2,04	X		X		X
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	Marais tourbeux et étangs	Commune	24,55					
Boves	RNN - L'Etang Saint-Ladre	Marais tourbeux et étangs	Commune	13,37	X	X	X		X
Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	Marais tourbeux et étangs	CD 80	10,73	X		X		
Cappy	Le Marais de Cappy	Marais tourbeux et étangs	Commune	67,61	X				
Chipilly	Les Montagnes de Chipilly	Pelouses calcicoles	Commune	8,04	X		X		X
Chirmont	La Mûche de Chirmont	Cavité souterraine	Privé	0,51	X				
Condé-Folie Longpré-les-Corps-	Eauette	Marais tourbeux et étangs	CELRL	7,29	X		X		
Corbie	Le Larris Sainte Colette	Pelouses calcicoles	CD 80	1,81	X		X		X
Corbie Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	Marais tourbeux et étangs	CD 80	39,81	X		X		X
Curly	Etang de Fargny	Marais tourbeux et étangs	Privé	20,81					
Demuin	Le Larris communal de Demuin	Pelouses calcicoles	Commune	4,36					X
Domart-sur-la-Luce	Le Val Moinet	Pelouses calcicoles	Privé	6,94	X				
Doullens	Les souterrains de la citadelle	Cavité souterraine	Commune	0,00	X				
Dury Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	Pelouses calcicoles	Commune	63,45	X	X	X		X
Eaucourt-sur-Somme	Le Marais communal d'Eaucourt-sur-Somme	Marais tourbeux et étangs	Commune	37,73	X	X			
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	Marais tourbeux et étangs	CD 80	21,10					
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	134,80	X	X			
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Pelouses calcicoles	Commune	10,92	X	X	X	X	X
Epagne-Epagnette	Les Marais d'Epagne-Epagnette	Marais tourbeux et étangs	CELRL Commune	130,75	X	X	X		X
Equennes-Eramecourt	Equennes-Eramecourt	Pelouses calcicoles	Commune Privé	7,71	X			X	
Eronnelle	Le Camp César	Pelouses calcicoles	CD 80	0,98					
Famechon Frémontiers	La Friche Calcicole	Pelouses calcicoles	Commune	1,23	X		X		
Fignières	Le Larris du Brûlé	Pelouses calcicoles	Commune	4,11	X		X		X
Fontaine-sur-Somme	Carrière de Fontaine-sur-Somme	Cavité souterraine	Privé	0,12	X				
Fontaine-sur-somme	La Vallée de Sorel	Pelouses calcicoles	Privé	0,68					
Fontaine-sur-Somme	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	Pelouses calcicoles	Commune	4,87					
Fontaine-sur-Somme	Terrains du CELRL	Marais tourbeux et étangs	CELRL	0,91			X		
Fouencamps	Le Paraclet	Marais tourbeux et étangs	Privé	4,37					
Frise	Etang de Frise	Marais tourbeux et étangs	Commune	58,21					
Frise	La Montagne de Frise	Pelouses calcicoles	Commune	9,76	X	X	X		X
Gamaches	Le Larris de Gamaches	Pelouses calcicoles	Privé	6,11					
Gauville	Le Larris du Berger	Pelouses calcicoles	CEN Pic	1,38	X				
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	Pelouses calcicoles	Privé	4,64	X				
Grattepanche	La Montagne des Grès	Pelouses calcicoles	Commune Privé	2,33					

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaire	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2015	Animation - valorisation
Grattepanche	Le Fort de Grattepanche	Cavité souterraine	CEN Pic	0,01			X	X	X
Grouches-Luchuel	Les Larris de Grouches-Luchuel	Pelouses calcicoles	Commune	9,30	X	X	X		X
Guizancourt	La Montagne de Guizancourt	Pelouses calcicoles	Commune	3,33		X	X	X	
Hailles	Le Marais de Hailles	Marais tourbeux et étangs	Commune	22,36	X		X		
Hangest-sur-Somme Condé-	Le Larris d'Hangest-sur-Somme	Pelouses calcicoles	Commune	20,98	X	X	X		X
Hiermont	La Mûche d'Hiermont	Cavité souterraine	Commune	0,05					X
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	Cavité souterraine	Privé	0,60	X		X		
Inval-Boiron	Les Larris d'Inval-Boiron	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	Commune Privé	4,99	X	X			X
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	Prairies humides Pelouses calcicoles Cavité souterraine	CD 80 Commune Etat	27,34	X	X	X		X
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	Marais tourbeux et étangs	Commune	71,19	X	X	X		X
La Chaussée-Tirancourt Ailly-sur-Somme Breilly	Le Marais de Tirancourt	Marais tourbeux et étangs	CD 80 CEN Pic	49,55	X	X	X		
La Faloise	La Piécente	Cavité souterraine	Privé	0,00	X				
Lafresguimont-Saint-Martin	Les Cottes	Cavité souterraine	Privé	0,00					
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	Pelouses calcicoles	Commune Privé	5,61	X	X	X		
Le Mazis	Le Larris de Le Mazis	Pelouses calcicoles	Commune	22,19	X				X
Le Quesne	Le Larris du Quesne	Pelouses calcicoles Cavité souterraine	Commune	2,56	X	X			X
Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	Marais tourbeux et étangs	CELRL	10,22					
Long	La Chaussée du Câtelet	Marais tourbeux et étangs	CD 80	5,93					
Long	Le Marais des Communes	Marais tourbeux et étangs	Commune	71,64	X	X	X		X
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	Marais tourbeux et étangs	CELRL	2,76					
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Marais tourbeux et étangs	Commune	8,88	X	X	X		
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés sur la Somme	Marais tourbeux et étangs	CELRL	10,73					
Mareuil-Caubert	Etang le Maçon	Marais tourbeux et étangs	CD 80 CELRL	9,72	X		X		
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	Marais tourbeux et étangs	Privé	23,07	X		X		
Mareuil-Caubert	Le Genoive	Marais tourbeux et étangs	CELRL	13,63	X		X		X
Mareuil-Caubert	Les Quarante	Marais tourbeux et étangs	CELRL	3,70					
Mareuil-Caubert Abbeville	Les Monts de Caubert	Pelouses calcicoles	Commune Privé	23,60					
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	Marais tourbeux et étangs	Commune	11,60	X	X			X
Mers-les-Bains	Les Larris de Mers-les Bains	Pelouses calcicoles	Commune	23,76				X	
Morcourt	Le Marais communal de Morcourt	Marais tourbeux et étangs	Commune	40,21	X	X	X		
Moreuil	Le Marais de Génonville	Marais tourbeux et étangs	Commune	38,76	X	X	X		X
Naours	Les Grottes de Naours	Cavité souterraine	Commune	0,61	X				X
Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	Pelouses calcicoles	Privé	4,00	X		X		
Péronne	Le Marais de Halles	Marais tourbeux et étangs	Privé	5,31	X	X	X		X
Picquigny	Le marais de Picquigny	Marais tourbeux et étangs	CD 80 Commune	89,04	X	X	X		
Pissy	La Grange à Pissy	Combles de bâtiment	Privé	0,13	X				
Poix-de-Picardie	Le Bois des Arbrisseaux	Cavité souterraine	Privé	5,51	X				
Pont-Rémy	Le Pâtis	Marais tourbeux et étangs	CD 80 CELRL	2,35	X		X		
Rue	Hôpital de Rue	Combles de bâtiment	Etat	0,30	X				
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne de Montenoy	Pelouses calcicoles	Commune Privé	10,08		X	X	X	X
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	Pelouses calcicoles	Commune	14,14	X	X	X		X
Thennes	Les Marais communaux	Marais tourbeux et étangs	Commune	66,22					
Thézy-Glimont	Le Marais communal de Thézy-Glimont	Marais tourbeux et étangs	Commune	5,40					
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	Pelouses calcicoles	Commune	1,43	X	X	X		
Villers-sous-Ailly Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	Pelouses calcicoles	Commune	14,74	X	X	X		
Villers-sur-Authie Nampont	Le Marais du Pendé	Marais tourbeux et étangs	CEN Pic	43,55	X	X	X		X
Yzeux	A La Somme	Marais tourbeux et étangs	CD 80	3,85			X		

Les publications scientifiques 2015:

LEBRUN J., 2015 – Description d'un ourlet méconnu au sein des hêtraies-chênaies thermo-clinales du tertiaire parisien septentrional : le *Pulmonario longifoliae*-*Campanuletum persicifoliae* ass. nov. Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest (n.s.) 45 : 306-333.

TOP D., WARTELE R., 2015 - Mise à jour de la liste des diptères Syrphidae de la Région Picardie (France). L'Entomologiste picard 26 : 29-44

MESSEAN A., 2015. Bryoflore du Clignon au niveau du Moulin-Brisé à Monthiers (02). Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie, 32 : 54-57

HAUGUEL J.-C., MESSEAN A., 2015. Le ru de Chierry (communes de Chierry et de Blesmes – Aisne), intérêt bryologique et propositions de mesures de conservation. Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie, 32 : 35-46

Interventions, colloques et séminaires :

CHEYREZY T. ROUSSELOT J. 2015. Le Marais de Sacy : Enjeux et Actions. Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie & Syndicat Mixte des Marais de Sacy. Journées techniques « la gestion des zones humides – l'eau et les habitats ». Saint-Martin-Longueau, 25 mars 2015.

CHEYREZY T. ROUSSELOT J. 2015. Expérimentation de gestion du Marais de Sacy par le Buffle d'eau. Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie & Syndicat Mixte des Marais de Sacy. Journées techniques « la gestion des zones humides – l'eau et les habitats ». Saint-Martin-Longueau, 25 mars 2015.

Connaître

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie assure une mission importante d'amélioration des connaissances du patrimoine naturel, à différentes échelles : espaces naturels gérés en direct, ZNIEFF et zones classées Natura 2000, ensemble de la région Picardie.

Cette amélioration des connaissances a notamment pour objectif de contribuer à l'amélioration des interventions et des pratiques de gestion du Conservatoire. A ce titre, elle a vocation à être diffusée au-delà des membres du Conservatoire comme en dehors de la région Picardie afin de contribuer à une meilleure connaissance générale en matière d'écologie, de gestion des milieux et du patrimoine naturel, pour une meilleure protection de ceux-ci.

Des découvertes naturalistes en 2015

8 plans de gestion ont été renouvelés en 2015 dans le département de la Somme. L'actualisation des inventaires a permis de découvrir ou redécouvrir 9 espèces végétales et 15 espèces animales menacées.

Plusieurs espèces de papillons de nuit ont ainsi pu être observées sur les pelouses sèches telles l'Eubolie âpre (*Mesotype didymata*), la Verdoyante (*Calamia tridens*), la Phalène de la pulsatile (*Horisma aquata*). Témoins des anciennes pratiques agricoles, des espèces messicoles ont été découvertes sur le Fond Mont Joye : Campanule fausse-raiponce (*Campanula rapunculoides*), Falcaire de Rivin (*Falcaria vulgaris*), Petite Spéculaire (*Legousia hybrida*), Gesse hérissée (*Lathyrus hirsutus*). A noter également la découverte de l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) en situation de fond de vallon et de la Molène faux Phlomis (*Verbascum phlomoides*) sur le larris de Gauville. Des prospections visant les mollusques et les araignées du marais de Génonville, à Moreuil, ont permis d'identifier 5 nouvelles espèces à enjeux dont la très rare *Dolomedes plantarius*.



L'Eubolie âpre

Dans l'Aisne, l'observation de 23 exuvies et plusieurs néonates de la Leucorrhine à gros thorax confirme l'installation de cette libellule d'intérêt européen sur la RNN de Versigny. La réalisation de plusieurs inventaires de papillons de nuit sur le camp militaire de Sissonne a permis d'actualiser les données et découvrir de nouvelles espèces d'intérêt patrimonial pour ce site déjà très riche comme le Bombyx bicolore.

La Laïche de Daval, gravement menacée d'extinction en région, a été découverte sur le marais de Montbavin. Avant cette découverte, cette espèce n'était plus connue que du marais de Branges.

Plusieurs actions en partenariat avec la commune de Pierrepont sont entreprises depuis 2013 sur les berges des étangs de pêche, notamment la gestion différenciée de la fauche des bords d'étangs sur 8 km cumulés. Ceci a permis le redéploiement des populations du Blysmes comprimé (1400 pieds), de la Gentiane des marais (150 pieds), du Cirse des anglais (plusieurs centaines de pieds). Parallèlement, des travaux de fauche exportatrice étaient mis en place sur une prairie à molinie/cladiaie, avec comme résultat le retour en 2015 de la Linaigrette à feuilles étroites (disparue du site depuis la fin des années 1990), de la Scorzonère humble et de la Laïche distante.

L'année 2015, dans l'Oise, a été marquée par la découverte l'Oedipode émeraude (un criquet) en prairie de la Thève, espèce exceptionnelle en Picardie, qui n'était connue précédemment que de Gouvieux et de Saint-Maximin. C'est une espèce des milieux ras, temporairement inondés, et plutôt bien ensoleillés.

Quelques comptages et inventaires complémentaires ont confirmé ou révélé la valeur de certains sites.

Ainsi dans le Pays de Bray, à Blacourt, il a été procédé au comptage exhaustif d'une espèce considérée comme disparue en Picardie, la Gaudinie fragile, trouvée l'an dernier par le Conservatoire Botanique National de Bailleul. A Ons-en-Bray, la découverte dans les pâtures du Vivier-Danger, du Triton crêté, de la Chouette chevêche et d'une espèce de papillon typique de ce type de prairies, le Turquoise, confirment la richesse écologique de ces prairies.

Pour la première fois depuis le début des comptages hivernaux, une cavité d'hibernation picarde située au Nord de Compiègne a dépassé les 1000 individus. De même, la population de Petit rhinolophe présente en été dans les combles du Château d'Ollencourt à Tracy-le-Mont n'a jamais été aussi nombreuse qu'en 2015, et a dépassé les 400 individus.

A Montlognon, en Vallée de la Nonette, a été découverte une nouvelle station d'Agrion de Mercure, libellule d'intérêt communautaire; à Moulin-Sous-Touvent est apparue une nouvelle population d'Anémone pulsatile, et à Marolles, une nouvelle population d'Utriculaire naine, petite plante carnivore typique des eaux oligotrophes.

A Reilly, après travaux de déboisement, de nouveaux pieds de Laïche de Maire, une Cypéracée très localisée en France, sont apparus ou se sont exprimés de nouveau.



L'Ecrevisse à pattes blanches

Notre dernière Ecrevisse indigène d'eau douce mérite notre attention

L'Ecrevisse à pattes blanche est inscrite sur la liste des espèces protégées par la loi sur le territoire national. L'espèce est également concernée par des mesures réglementaires relatives à sa pêche et est classée « vulnérable » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

En Picardie, ses populations ont considérablement régressé durant le vingtième siècle, si bien que l'espèce n'est plus présente que de manière éparse. Les populations restent très fragiles et souvent menacées de disparition rapide.

En plusieurs endroits, le Conservatoire travaille avec les acteurs et les propriétaires locaux, et plus particulièrement les communes, l'ONEMA, les fédérations de pêche, les syndicats, à la prise de mesures de préservation des espaces concernés. En 2015, il a notamment contribué aux diagnostics de nouvelles populations dans l'Aisne, à la délimitation de zones humides associées dans l'Oise, à la rédaction d'une fiche de protocole de suivi en Vallée de Bresle, aux contacts auprès des populations dans l'Oise et l'Aisne, dans les bassins de l'Epte, de la Bresle, de la Marne, et du Thérain.

Le Conservatoire espère que dans les années à venir des arrêtés préfectoraux de protection de biotope pourront être pris pour la protection des sites considérés, comme cela existe dans d'autres régions de France.

Interventions, colloques et séminaires :

CHEYREZY T. ROUSSELOT J. 2015. Le Marais de Sacy, Contrat Natura 2000, Travaux et Résultats. Troisièmes rencontres botaniques de Picardie. Conservatoire Botanique de Bailleul, Saint-Martin-Longueau, 1^{er} octobre 2015.

GERARD T. 2015. Eléments d'écologie et premiers résultats de la gestion conservatoire d'une population d'*Eresus kollari* dans le département de l'Aisne (France, Picardie). Colloque Les Invertébrés dans la conservation et la gestion des espaces naturels. Conservatoire d'espaces naturels de MP, MNHN, OPIE, CEFE, INP-Purpan, Toulouse 14 mai 2015.

LEBRUN J. 2015. Quelle classification écologique des lépidoptères macro-hétérocères pour la construction d'un indicateur d'état des zones humides ? Colloque Les Invertébrés dans la conservation et la gestion des espaces naturels. Conservatoire d'espaces naturels de MP, MNHN, OPIE, CEFE, INP-Purpan, Toulouse 14 mai 2015.

MEIRE G. 2015. Etude de deux populations de Mercure (*Arethusana arethusana*) en Picardie : taille des populations, déplacements et utilisation des ressources. Troisième conférence Etude de la Faune Sauvage. Picardie Nature, Saint-Riquier, 21 novembre 2015

MESSEAN A., 2015. « Les étangs de la Brie du sud de l'Aisne : flore, végétations et résultats de la gestion conservatoire ». Troisièmes rencontres botaniques de Picardie. Conservatoire Botanique de Bailleul, Saint-Martin-Longueau, 1^{er} octobre 2015.

TOP D. 2015. Les Syrphes : un autre groupe taxonomique pour appréhender la qualité des milieux. Colloque. Les Invertébrés dans la conservation et la gestion des espaces naturels. Poster - Conservatoire d'espaces naturels de MP, MNHN, OPIE, CEFE, INP-Purpan, Toulouse 14 mai 2015.

Des fourmis au service des papillons

La Région héberge deux espèces de papillons du genre *Maculinea*, *Maculinea arion* connue seulement du Camp militaire de Sissonne et *Maculinea alcon rebeli*, également présent sur le Camp militaire de Sissonne et deux autres localités dans l'Aisne et l'Oise. Ces deux espèces sont protégées en France et bénéficient du Plan National d'Actions «*Maculinea*» (5 espèces en tout).

Les papillons du genre *Maculinea* ont un cycle biologique complexe comprenant l'intervention obligatoire de fourmis du genre *Myrmica*. La présence de ces fourmis est donc indispensable au développement des papillons. De même la présence des plantes hôtes est nécessaire, les thyms pour *Maculinea arion* et la Gentiane croisettes, plante hôte principale en région pour *Maculinea alcon rebeli*.

Dans le cadre du plan national d'action en faveur des *Maculinea* lancé en 2011 (décliné à l'échelle régionale par le Conservatoire de Picardie) et de la gestion conservatoire du Camp militaire de Sissonne, des données nouvelles sur les fourmis ont été collectées. En 2015, l'étude des fourmis avait pour principal objectif d'améliorer les connaissances sur la répartition des fourmis du genre *Myrmica* sur le camp.

Pour cette étude, le protocole fourmis mis en place se base sur le protocole commun et normalisé proposé dans le cadre du plan national d'action.

Les échantillonnages ont été réalisés à l'aide d'appâts disposés tous les 4 mètres le long de transects.

Les appâts étaient composés d'un mélange de rillettes de saumon et de miel. Deux relevés de fourmis ont été effectués pour chaque appât, le premier 30 minutes après la pose et le second 1 h 30 après la pose.

Au total, plus de 125 appâts ont été répartis sur des secteurs où les végétations et les modalités de gestion conservatoire sont différentes.

Les fourmis collectées ont été identifiées par Laurent Colindre (ADEP) et Christophe Galkowski (ANTAREA).

Au total, 24 espèces de fourmis ont été collectées et identifiées en 2015 sur le Camp militaire de Sissonne issues de prélèvement lors d'une journée d'inventaire de l'ADEP et du protocole PNA conduit par le Conservatoire de Picardie (L. Colindre, 2016).

Parmi ces données figurent plusieurs espèces du genre *Myrmica* avec des taxons nouveaux pour l'Aisne : *Myrmica ruginodis*, *Myrmica schenki*, *Myrmica speciodes*, *Myrmica rubra* et *Myrmica sabuleti*.

L'identification dans deux secteurs de *Myrmica schenki* confirme et valide la présence de cette espèce pour le département de l'Aisne.

Ces données viennent compléter la répartition des *Myrmica* sur le camp, avec quelques prélèvements réalisés en 2012 par le Conservatoire de Picardie.

Ce résultat nous donne aussi une première indication sur l'intérêt du camp pour les fourmis. Laurent Colindre précise que le site présente un bon ratio ($\pm 40\%$) compte tenu du faible nombre d'espèces potentielles en Picardie (estimé à environ 60 espèces) et d'une faible pression d'observations.

Il est prévu de renouveler le protocole dans les années à venir sur le Camp militaire de Sissonne et les autres sites de présence des *Maculinea* afin de compléter ces données et d'accentuer le lien entre les fourmis et les modalités de gestion mises en œuvre pour la restauration des habitats ouverts de pelouses sèches.



Piège à fourmis



Myrmica sp.



Maculinea arion (ou Azuré du serpolet)

La mycologie sur le réseau de sites gérés

L'intérêt porté par le Conservatoire à la fonge n'est pas nouveau. En 2002/2003, une étude mycologique menée par la Société Mycologique du Nord de la France et coordonnée par Régis Courtecuisse avait ainsi eu lieu sur la réserve naturelle des Marais d'Isle à Saint-Quentin. Cette étude avait alors mis évidence des potentialités d'accueil d'une communauté d'espèces fongiques tout à fait remarquable sur le marais. Cependant, la prise en compte dans la gestion conservatoire du monde passionnant des champignons, univers complexe situé au cœur du fonctionnement des écosystèmes, nécessite de tisser des liens entre l'équipe, les bénévoles et la communauté des mycologues. C'est précisément ce qui a été fait cette année sur la Réserve naturelle des landes de Versigny et dans le département de l'Oise.

Dans le cadre de la formation annuelle des conservateurs bénévoles c'est ainsi la thématique de la mycologie qui a été retenue. Plus d'une vingtaine de conservateurs bénévoles s'est donc retrouvée le 17 octobre sur la réserve naturelle nationale des landes de Versigny. Guidés par Michel Courtois, mycologue et conservateur bénévole de la réserve, les participants ont ainsi pu bénéficier, avec l'appui de Noël Foudriner et Pierre Munnier, d'une initiation à la mycologie.

La liste établie par des suivis réguliers menés par Michel Courtois a ainsi pu s'enrichir de nouvelles espèces. Selon les contextes, diverses études estiment que le nombre d'espèces de champignons sur un site serait de 3 à 6 fois celui des espèces de plantes vasculaires. Avec 350 espèces de plantes recensées, la réserve n'a donc pas fini de nous révéler de nouvelles espèces de champignons.

C'est dans le même objectif de partage des connaissances que la Société mycologique de Château-Thierry/Omois transmet au Conservatoire les résultats des inventaires qu'elle mène sur les sites d'intervention du Conservatoire situés dans la moitié sud de l'Aisne.

En 2015, un partenariat a débuté avec l'ABMARS (Association des Botanistes et Mycologues Amateurs de la Région de Senlis), une association du sud de l'Oise qui a pour vocation l'étude et la découverte des plantes et des champignons. Ce partenariat permet aux mycologues d'améliorer les connaissances mycologiques régionales en accédant à certains sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Les données acquises permettent ensuite au Conservatoire de prendre ce groupe taxonomique en compte dans la gestion et notamment dans celle des boisements. Le choix des sites inventoriés se fait selon les potentialités ressenties et l'élaboration ou le renouvellement d'un plan de gestion. Leur expertise mycologique a été mise à contribution sur deux sites du département de l'Oise en 2015, le Marais des ageux (Marais de Sacy) dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion et dans les landes du Bois de Morrière dans le cadre d'une opération d'amélioration des connaissances identifiée dans le plan de gestion.

Les inventaires dans les landes du Bois de Morrière ont notamment permis d'identifier 142 espèces dont un certain nombre considéré comme rare en région comme l'Omphale des bruyères ou le Gymnopile lumineux. Le partenariat se poursuit en 2016 avec la poursuite des inventaires sur les landes du Bois de Morrière et le marais de Reilly dans le Vexin.



Ramariopsis pulchella



Journée des Conservateurs bénévoles



Exercice de reconnaissance des champignons

Quelques chiffres :

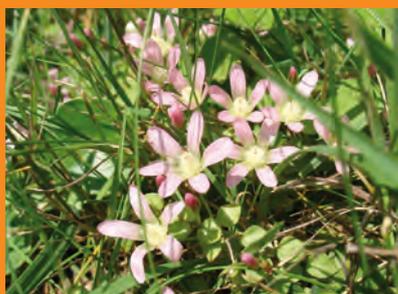
30 m² de Sagine noueuse en 2012

203,5 m² de Sagine noueuse en 2015

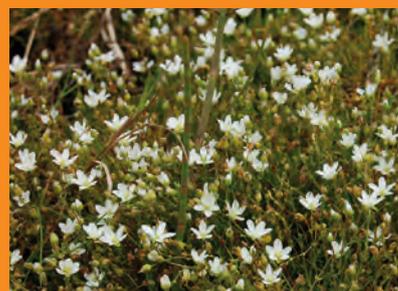
Sur la zone pâturée :

30 pieds de Grande douve en 2012, sur une station

40 pieds de Grande douve en 2015, sur 4 stations



Le Mouron délicat



La Sagine noueuse



La Grande douve



L'Orthétrum bleissant

Bilan à mi-chemin du plan de gestion du marais communal de Long

Le marais des communes de Long a fait l'objet en 2015 d'un bilan complet faunistique et floristique afin d'évaluer la gestion menée depuis le début du plan de gestion en 2009. Grâce à l'action combinée des travaux de déboisement et d'essouchage (environ 3,3 ha au total de 2009 à 2013!) et du pâturage équin par des chevaux camarguais (race rustique adaptée au marais), les habitats et les espèces caractéristiques des bas-marais tourbeux alcalins se sont nettement propagés.

Ainsi, 3 nouvelles aires de présence de Grande Douve (espèce protégée au niveau national) ont ainsi été découvertes sur des secteurs de tremblant. Le Troskart des marais s'est également largement étendu. L'espèce avait été découverte en 2012 avec quelques dizaines de pieds, suite aux travaux d'essouchage. Près d'un millier de pieds ont été dénombrés en 2015, répartis sur 3 parcs de pâturage différents. Même constat pour la Sagine noueuse, espèce vulnérable découverte en 2010 sur 2 m² suite aux premiers travaux d'essouchage. Elle occupait en 2015 un peu plus de 200 m² de surface. Cette station est la plus continentale de Picardie, l'essentielle des populations se situant dans les panes dunaires du littoral.

Un inventaire des characées (grandes algues d'eau douce) a permis de déterminer 8 espèces dont *Chara aspera*, actuellement surtout connu des marais arrières-littoraux, soulignant de nouveau l'originalité du site.

La faune n'est pas en reste.

Les compléments d'inventaire des orthoptères ont permis de découvrir le Tétrix des vasières et le Criquet marginé (espèces assez rares en Picardie) qui rejoignent le Criquet ensanglanté et le Conocéphale des roseaux déjà largement répandus sur le site.

Un cortège varié d'odonates peuple également le marais. Un accouplement d'Orthétrum bleissant a été observé en bordure de berges, laissant suspecter sa reproduction au sein même du site.

Enfin, les premiers inventaires des papillons de nuit ont permis de mettre en évidence un cortège d'espèces très diversifié dont certaines liées aux bas-marais comme la Noctuelle du Thélyptéris.

Ces résultats mettent en évidence le rôle majeur joué par l'essouchage, qui permet de recréer des dépressions humides favorables à un cortège très diversifié d'espèces. Les chevaux permettent ensuite d'entretenir la végétation herbacée. Les travaux d'essouchage se poursuivront permettant à terme d'obtenir environ 20 ha de prairies humides et bas-marais tourbeux pâturés.



Le Marais après les travaux d'essouchage

Inventaire et cartographie des tourbières de Picardie, retour sur l'année 2015

Cette étude a été initiée en 2013 en moyenne vallée de la Somme en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul. A terme, elle vise à fournir une cartographie régionale des tourbières. Le travail engagé en 2014 en haute-Somme et dans le Laonnois a été poursuivi en 2015.

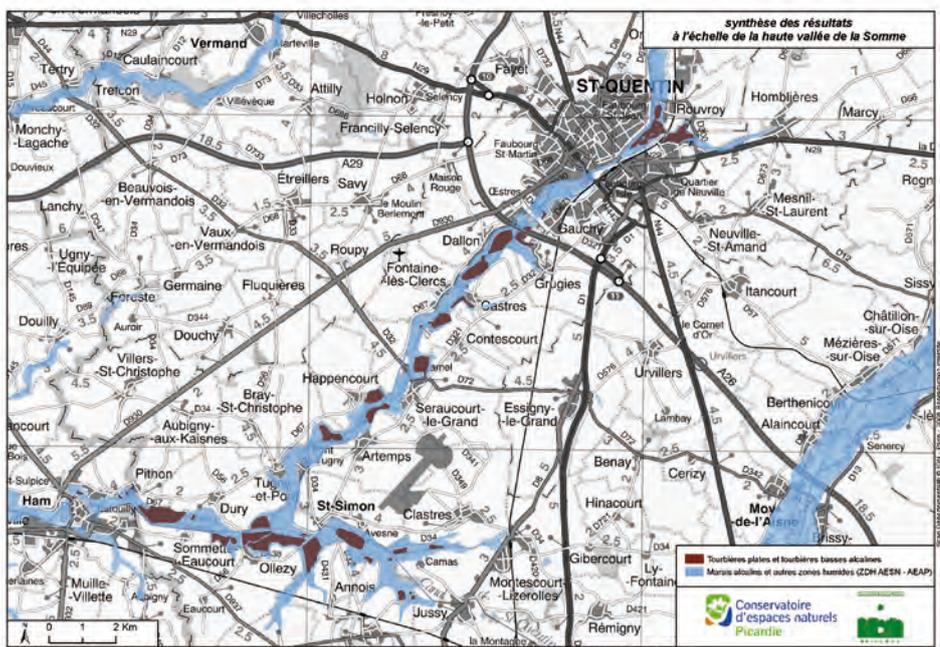
L'année 2015 a permis de compléter les tests de la méthode de caractérisation des tourbières en approfondissant l'étude des liens entre sols et végétations, deux critères utilisés pour retenir ou non une zone humide en tant que tourbière et l'inscrire à l'inventaire cartographique.

A l'occasion d'un stage de Master 2 co-encadré par le Conservatoire et le laboratoire ECODIV (université de Rouen), des analyses de sols ont été menées non seulement sur le terrain (description des sols lors de sondages) mais aussi au laboratoire (mesure de différents paramètres physico-chimiques des tourbes).

Les principaux résultats de ce travail sont une meilleure connaissance des propriétés des tourbes dans les sites étudiés : pH, teneurs en carbone, degré de minéralisation... En comparant les teneurs en azote des sites du Laonnois et ceux de la haute-Somme, il n'a pas été constaté de différence dans la conservation des tourbes. De même, en comparant les tourbes sous boisements (aulnaies tourbeuses) et sous milieux ouverts, l'étude n'a pas révélé de différences majeures.

En ce qui concerne la cartographie des tourbières, à l'issue du programme 2015, on constate que la haute-Somme recèle encore des surfaces non négligeables présentant à la fois des populations d'espèces indicatrices (*Carex rostrata*, *Carex lasiocarpa*, *Potamogeton coloratus*, *Cladium mariscus*...) et des types de sols typiquement tourbeux (« Histosols mésiques » pour l'essentiel). La vallée de l'Ardon abrite également des ensemble tourbeux précieux pour la région même si leur surface est plus réduite. L'étude confirme en effet le grand intérêt de la tourbière de Cessières-Montbavin, notamment dans sa partie alcaline, moins connue, ou encore, l'intérêt des Prés de Comporté (Urcel) pour les végétations de tourbières plus acides.

D'un point de vue naturaliste, les prospections auront également atteint leurs objectifs ; outre les espèces indicatrices, plusieurs espèces menacées d'extinction ont pu être observées avec des redécouvertes qui rappellent que les tourbières sont d'un grand intérêt pour la conservation du patrimoine naturel. A retenir notamment l'observation du Comaret en haute-Somme ou encore de l'Orme lisse, deux espèces qui n'avaient pas été revues depuis plusieurs dizaines d'années dans le secteur.



Résultats de la cartographie des tourbières en haute vallée de la Somme



Comaret ou « Potentille » des marais (*Comarum palustre*)



Sous-bois d'une aulnaie sur tourbe alluviale à Seraucourt-le-Grand



Tourbe riche en fibres végétales

Quelques chiffres* :

608 sondages pédologiques

2 275 ha prospectés

455 ha de tourbières actives entre Saint-Quentin et Ham

154 ha de tourbières actives en vallée de l'Ardon

60 échantillons de sols analysés en laboratoire

* intègre les chiffres de l'année 2014

L'étude des enjeux de conservation du patrimoine naturel du méandre d'Eclusier-Vaux - Frise

Le méandre du fleuve Somme, situé sur les communes de Frise et Eclusier-Vaux, présente un patrimoine naturel remarquable, lié à la présence de milieux tourbeux alcalins. Une grande partie de la vallée de la Somme fait partie du réseau Natura 2000, compte tenu des nombreux enjeux d'intérêt européen qu'elle rassemble.

Entre 2008 et 2013, deux contrats Natura 2000 ont été réalisés sur les propriétés communales de Frise et Eclusier-Vaux, afin de restaurer des roselières turfcôles à Fougères des marais. Lors du suivi des contrats, les prospections naturalistes ont permis de mettre en évidence d'autres enjeux tels que les boisements marécageux à Fougère des marais et buttes à sphaignes, ainsi que des effectifs très conséquents de Fougère à crêtes (espèce protégée nationalement et en danger d'extinction en Picardie) notamment au sein des roselières restaurées.

Afin de mieux préciser les enjeux, notamment vis-à-vis des boisements marécageux, et définir les priorités de conservation, des prospections ont été menées entre mai et août 2015 par Marie Doron et Gautier Guilbert, dans le cadre de leur stage de Licence professionnelle et de Master I.

Compte tenu de l'étendue du méandre, un échantillonnage des îlots à prospecter a été réalisé à partir des données historiques disponibles, des informations contenues dans le Docob, et d'une interprétation des orthophotoplans. L'objectif des prospections était de caractériser le mieux possible chaque patch d'habitats présent au sein des îlots : relevés phytosociologiques, rattachement à la typologie Eunis, détermination des syntaxons au minimum à l'échelle de l'alliance, évaluation de l'état de conservation des boisements marécageux et des végétations d'hélophytes (méthode multi-critères définie à partir des méthodes RNF et Natura 2000). La cartographie simplifiée des habitats et l'évaluation de leur état de conservation ont permis de définir des vocations écologiques et des préconisations de gestion afin de conserver les principaux enjeux que sont les roselières tourbeuses et les boisements marécageux.

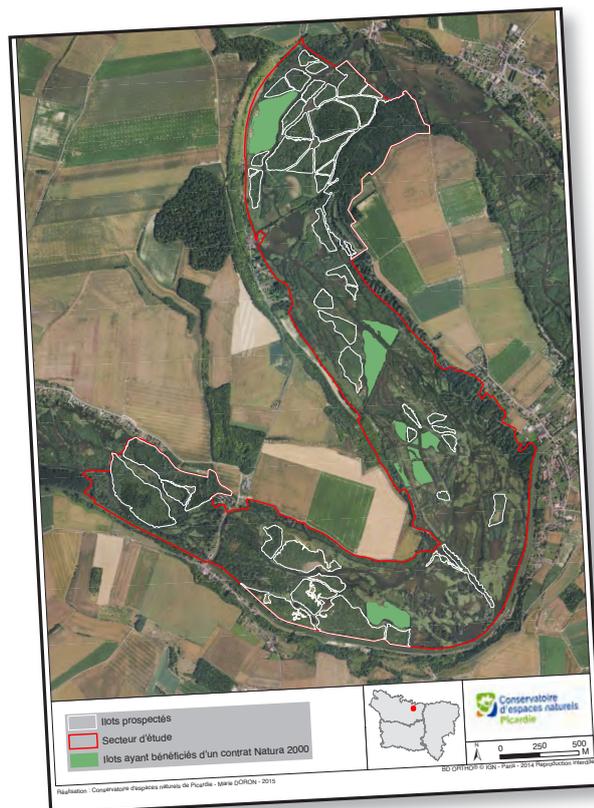
Les résultats de cette étude seront présentés aux acteurs locaux afin d'envisager la conservation des îlots boisés les plus remarquables et proposer de nouveaux contrats Natura 2000 permettant l'entretien des roselières restaurées entre 2008 et 2013.



Un boisement marécageux



La Fougère des marais



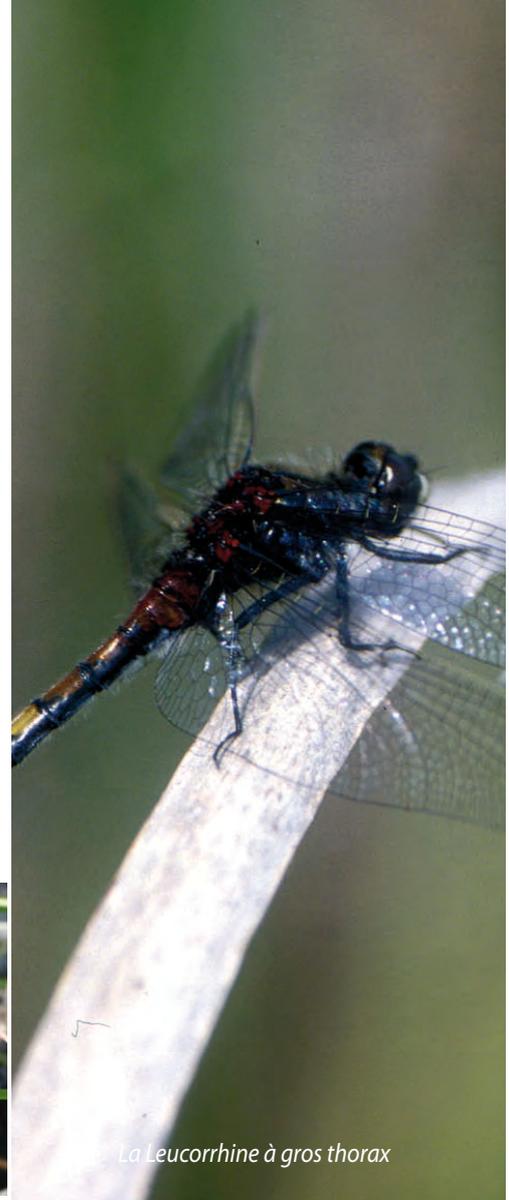
Carte des îlots prospectés

La Réserve Naturelle Nationale des Landes de Versigny : un cortège exceptionnel d'odonates

La restauration et la diversification des pièces d'eau de la RNN de Versigny a été profitable à plusieurs groupes de la faune, mais le résultat le plus spectaculaire est certainement celui lié à l'enrichissement du cortège d'odonates qui fréquentent le site.

Avec un total de 41 espèces de libellules et demoiselles recensées ces dernières années sur les 61 que compte la Picardie, la RNN de Versigny est ainsi devenue un site majeur pour la conservation de plusieurs espèces dans le nord de la France. La réserve héberge en effet l'une des rares populations picardes du Leste verdoyant, du Leste fiancé... C'est aussi le seul site où la Leucorrhine rubiconde est régulièrement observée depuis 2011.

Cet enjeu a été renforcé par l'observation en 2015 de nombreux individus immatures et exuvies de la Leucorrhine à gros thorax. Cette libellule d'intérêt européen et protégée en France semble ainsi avoir trouvé sur la réserve des conditions durables d'installation suite à son arrivée lors d'une vague migratoire relatée dans de nombreuses régions de France en 2012.



La Leucorrhine à gros thorax



Le Leste verdoyante



La Leucorrhine rubiconde



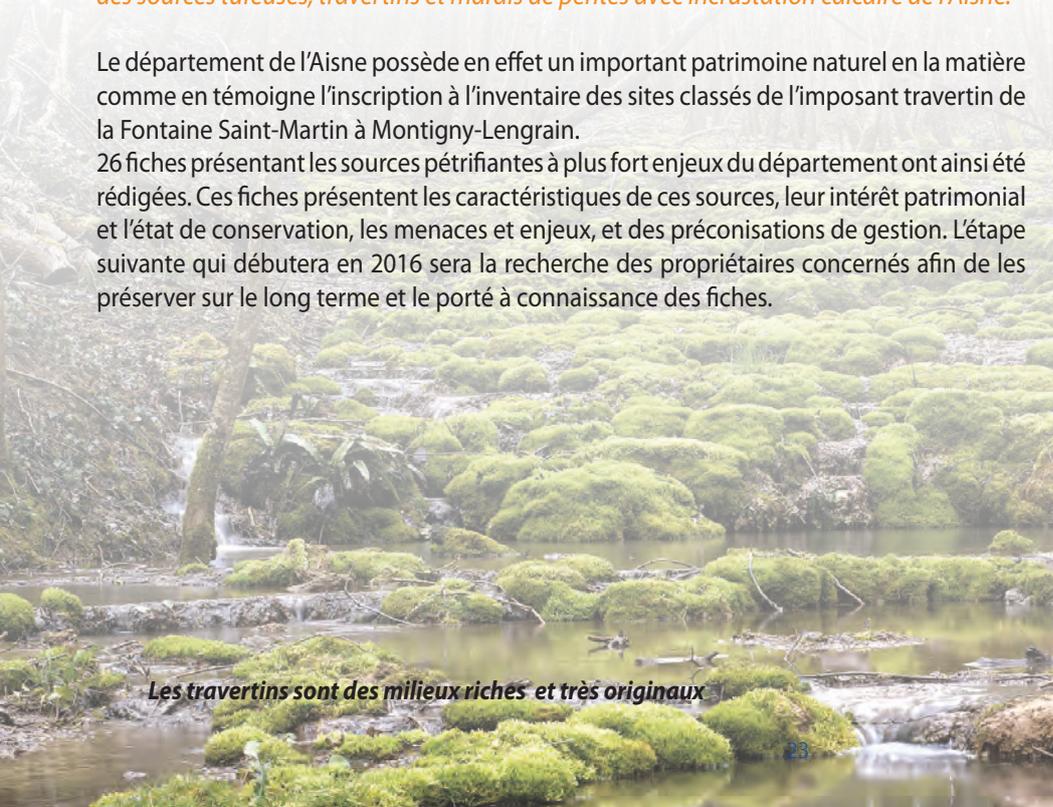
Le Leste fiancé

Une étude pétrifiante dans l'Aisne !

En cette année 2015, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a contribué, à l'initiative du Conservatoire Botanique National de Bailleul, à la réalisation d'un diagnostic des sources tufeuses, travertins et marais de pentes avec incrustation calcaire de l'Aisne.

Le département de l'Aisne possède en effet un important patrimoine naturel en la matière comme en témoigne l'inscription à l'inventaire des sites classés de l'imposant travertin de la Fontaine Saint-Martin à Montigny-Lengrain.

26 fiches présentant les sources pétrifiantes à plus fort enjeu du département ont ainsi été rédigées. Ces fiches présentent les caractéristiques de ces sources, leur intérêt patrimonial et l'état de conservation, les menaces et enjeux, et des préconisations de gestion. L'étape suivante qui débutera en 2016 sera la recherche des propriétaires concernés afin de les préserver sur le long terme et le porté à connaissance des fiches.



Les travertins sont des milieux riches et très originaux

Quelques chiffres :

Etude des travertins de l'Aisne :

42 sources localisées et étudiées

26 fiches de présentation détaillées

11 espèces de bryophytes patrimoniales identifiées

Quelques chiffres :

11 879 données faune

(observations 2014) dont

1 481 données chiroptères

(base de données partagée),

11 262 données hétérocères

(papillons de nuit, toute année)

transmises à Picardie Nature

9 mises à disposition de données

aux partenaires financiers

38 lots de données à des tiers

pour **25** structures différentes

Capitalisation et diffusion de la connaissance

Le Conservatoire a adopté depuis longtemps un système d'information géographique couplé à des bases de données métier (naturaliste, travaux, maîtrise foncière et d'usage, équipements pédagogiques...) développées en interne. Les avancées technologiques récentes et le développement des échanges de données à tous niveaux nous ont conduits à faire évoluer profondément notre système en 2015, nécessitant environ 1 150 heures de travail.

Pour cela le pôle SIG a :

- fait évoluer les bases de données développées sous MySQL dans un système plus moderne sous Postgres. Toutes nos bases métier (Foncier, Naturaliste, Travaux...) sont aujourd'hui regroupées dans une seule et même base de données, permettant une meilleure interrogation croisée, avec un tout nouveau module «habitats» et le développement d'un tableau de bord (encore en cours) facilitant la production d'indicateurs.

- mis en place le système d'information géographique sous le logiciel QGIS avec la migration de l'ensemble des données de référence. Un guide de l'utilisateur pour la version QGIS 2.8 a été produit, à destination des utilisateurs et du pôle SIG.

Ce nouveau système d'information centralisé bénéficiera d'une meilleure ergonomie et permettra une meilleure valorisation des données tout en diminuant sensiblement le temps nécessaire à son administration. Couplé à l'utilisation de logiciels libres, il permettra également une réduction des coûts de fonctionnement, laissant plus de temps aux développements de nouvelles fonctionnalités.

S'agissant de logiciels libres, l'ensemble des productions pourra être mis à disposition d'autres utilisateurs. Ce type d'outils est notamment de plus en plus utilisé au sein du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, favorisant les développements mutualisés à l'avenir.

La migration effective du système est prévue au 1^{er} semestre 2016, après formation des utilisateurs au nouveau logiciel SIG.

20 ans de suivi du Grand Murin à Troissereux et Achy

Le grand Murin aime la vie de château. Le Conservatoire suit depuis plusieurs années deux colonies de parturition occupant en été les combles des châteaux de Troissereux et d'Achy.

Le Conservatoire s'interroge sur les fluctuations d'effectifs constatées ces dernières années et se demande s'il est possible de considérer qu'il existe bien des échanges entre de telles colonies, justifiant une nécessaire approche en réseau de sites et territoires. Les colonies de Troissereux et d'Achy sont-elles une seule et même population ? Existe-il d'autres colonies en vallée du Thérain ? Sont-elles encore en connexion écologique avec les populations connues du Compiégnois et de l'ouest du département de la Somme ?

A l'occasion des travaux de déviation de la D 901 à Troissereux, des études sur les routes de vol et les territoires de chasse utilisés par les Grand Murins des châteaux de Troissereux et d'Achy ont été engagées.

Les entreprises Bouygues, DTP et Colas ont mis en place pour le compte du service des routes du Département de l'Oise un dispositif temporaire de franchissement de la nouvelle route. A terme, un écopont couvert d'arbres, d'arbustes et d'autres végétations devrait assurer le maintien des franchissements. L'étude annuelle des Grands Murins permettra aussi de mesurer l'efficacité de tels dispositifs et d'en savoir ainsi un peu plus sur la manière dont l'espèce occupe son territoire de vie.



Grand Murin

Protéger

Le Conservatoire intervient par maîtrise foncière ou d'usage afin de préserver les milieux et espèces rares et patrimoniaux de Picardie. S'adaptant au contexte, en concertation avec les acteurs locaux, de multiples outils sont utilisés : acquisition, bail emphytéotique ou civil, prêt à usage, convention, outils réglementaires comme une réserve naturelle. Les principaux milieux cibles sont les landes, les pelouses calcicoles, les prairies humides de fond de vallée, les marais tourbeux et les sites à chauves-souris. De plus en plus, l'intérêt pour les boisements se développe afin de pouvoir préserver de vieilles forêts.

Quelques chiffres :

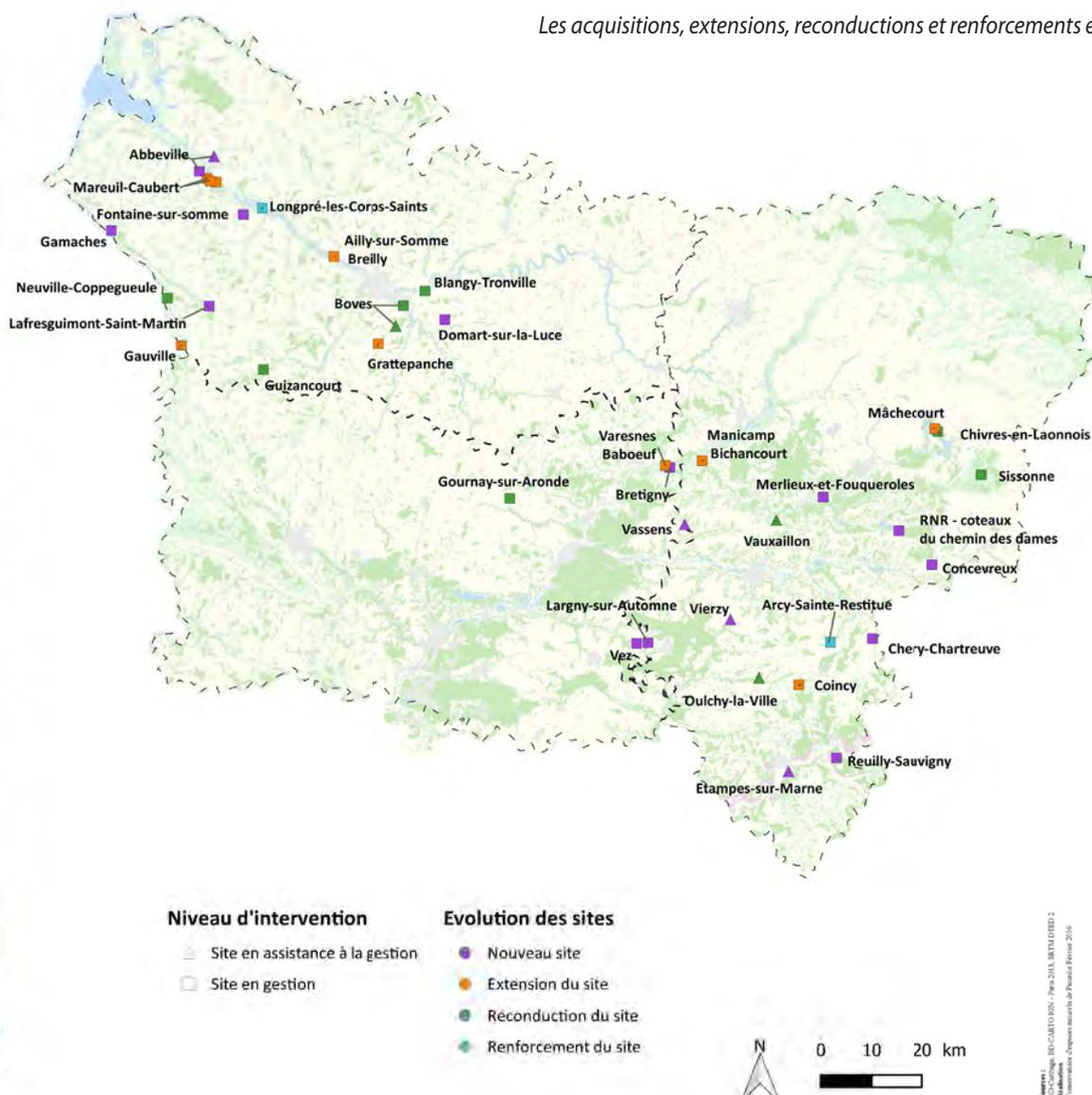
17 nouveaux sites gérés soit
210 ha de plus

10 sites étendus soit
62 ha

2 sites naturels à la maîtrise foncière renforcée

La Maîtrise foncière et d'usage

Les acquisitions, extensions, reconductions et renforcements en 2015



Nouveaux sites, extensions et renforcement 2015

Dépt	Commune	Site	Type de maîtrise	Superficie gérée en ha	Evolution 2015
Aisne	Manicamp Bichancourt	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	Acquisition	120	Extension de 0,5 ha
Aisne	Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	Bail Emphytéotique Convention AG *	30,5	Extension de 3,5 ha
Aisne	Coincy	La Hottée du Diable	Convention Prêt à usage	23,7	Extension de 6,7 ha
Oise	Varesnes Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Acquisition Convention	91,6	Extension de 9,5 ha
Somme	La Chaussée-Tirancourt Ailly-sur-Somme Breilly	Le Marais de Tirancourt	Acquisition Convention Convention AG *	49,5	Extension de 19 ha
Somme	Grattepanche	La Montagne des Grès	Bail Emphytéotique Convention	2,3	Extension de 0,2 ha
Somme	Gauville	Le Larris du Berger	Acquisition	1,38	Extension de 0,2 ha
Somme	Mareuil-Caubert	Le Genoive	Convention	13,6	Extension de 1,2 ha
Somme	Epagne-Epagnette	Les Marais d'Epagne-Epagnette	Bail Emphytéotique Convention Prêt à usage	130,7	Extension de 18,7 ha
Somme	Mareuil-Caubert	Etang le Maçon	Convention	9,7	Extension de 2,5
Aisne	Chermizy-Ailles	RNR - Les coteaux du chemin des dames	Bail Emphytéotique Convention	33,3	Nouveau <i>(Classement et nouvelles parcelles)</i>
Aisne	Chery-Chartreuve	Le Coteaux de Chery-chartreuve et Mont-Saint-Martin	Convention	26,5	Nouveau
Aisne	Concevreux	Les grèves de Concevreux	Convention	1,8	Nouveau
Aisne	Etampes-sur-Marne	La Conge	Convention AG *	1,9	Nouveau
Aisne	Largny-sur-Automne	La Carrière Warnac	Convention	0,3	Nouveau
Aisne	Merlieux-et-Fouqueroles	La Pelouse de Merlieux et Fouqueroles	Convention	0,9	Nouveau
Aisne	Reuilly-Sauvigny	Le Bois Brûlé	Convention	29,8	Nouveau
Aisne	Vassens	Carrière de Vassens	Convention AG *	10,4	Nouveau
Aisne	Vierzy	La Vallée de Clancy	Convention AG *	15,6	Nouveau
Oise	Bretigny	Les Prairies de Bretigny	Acquisition	16	Nouveau
Oise	Vez	Carrière Saint-Mard	Convention	1,3	Nouveau
Somme	Abbeville	Le Parc de la Bouvaque	Convention AG *	35,3	Nouveau
Somme	Domart-sur-la-Luce	Le Val Moinet	Convention	7	Nouveau
Somme	Fontaine-sur-Somme	La Vallée de Sorel	Convention	0,7	Nouveau
Somme	Gamaches	Le Larris de Gamaches	Convention	6,1	Nouveau
Somme	Lafresguimont-Saint-Martin	Les Cottés	Convention	0,001	Nouveau
Somme	Mareuil-caubert Abbeville	Les Monts de Caubert	Convention Convention AG *	23,6	Nouveau
Aisne	Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	Bail Emphytéotique	18	Renforcement 2015
Somme	Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Bail Emphytéotique	8,8	Renforcement 2015

AG *: Convention d'assistance à la gestion

Zoom sur quelques nouveaux sites

Dans l'Aisne la création de la Réserve naturelle régionale des coteaux du chemin des Dames permet d'intégrer de nouvelles pelouses sur les communes d'Aizelle, Beurieux, Moulins, Bouconville-Vauclair et Montchâlons. Le Conservatoire a également signé une convention pour la gestion de la pelouse de Merlieux-et-Fouquerolles située dans le périmètre du site Natura 2000 « Dépression de Cessières-Montbavin » et qui nécessitait une intervention urgente en faveur de la Phalangère rameuse. La signature d'une convention avec deux propriétaires-exploitants des coteaux de Chéry-Chartreuve et Mont-Saint-Martin et la Communauté de communes du canton d'Oulchy-le-Château permet d'intégrer des pelouses de caractère pré-continental de très grand intérêt. L'urgence de l'intervention réside notamment ici dans la restauration d'habitats favorables au Sonneur à ventre jaune qui était présent dans les zones de sources existantes sur les pentes.

En vallée de l'Aisne, la contractualisation avec un propriétaire privé permettra sur la commune de Concevrex de mener des actions de gestion de pelouses sur grèves originales où se développent la Molène Blattaire et la Bigrane gluante. Enfin, une convention d'accompagnement de gestion a été signée avec un éleveur du Soissonnais pour la gestion d'un vaste ensemble de pelouses situé sur la commune de Vierzy.

Trois propriétaires privés ont signé des conventions pour la gestion des landes de Bruyères-sur-Fère qui bordent le site communal de la Hottée du Diable de Coincy. Concernant les cavités à chauves-souris on notera la signature d'une convention avec la SARL Carrières de Vassens et d'une convention pour la gestion d'une cavité à Largny-sur-Automne.

La commune de Reuilly-Sauvigny, la Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie et l'ONF ont signé un partenariat avec le Conservatoire pour la gestion du Bois brûlé situé sur un plateau d'argiles à meulrières avec des zones humides très originales. On notera également dans le sud de l'Aisne la signature de la convention d'accompagnement de gestion avec la commune d'Etampes-sur-Marne pour l'Etang de la Conge. Enfin, la commune de Mâchecourt dans les Marais de la Souche et la commune d'Arcy-Sainte-restitue pour le Marais de Branges ont renforcé leur partenariat avec le Conservatoire en signant un bail emphytéotique.

En vallée de l'Oise, la parcelle des Pré Oins (à Brétigny) est une ancienne peupleraie en cours de restauration en prairie de fauche, mégaphorbiaies et boisements alluviaux. La nouvelle parcelle de prairie à Varesnes est encore occupée de peupleraies, de prairies pâturées et de boisements alluviaux. Leurs places dans le réseau de sites gérés (proximité du site de Varesnes / Baboeuf) ainsi que la présence à proximité de prairies mésohygrophiles patrimoniales et des espèces associées en font des sites à fort potentiel en terme de restauration de milieux ouverts favorables au Rôle des genêts et au cuivré des marais.

L'ensemble compte près de 25 hectares. Parmi les plantes, se retrouvent des espèces typiques de la Moyenne vallée de l'Oise : l'Oenanthe aquatique, l'Achillée sternutatoire, le Sénéçon aquatique, la Germandrée des marais, la Véronique à écusson et le Butome en Ombelle, espèces rares à assez rares en Picardie.

Les prairies de Brétigny ont été acquises grâce au programme Life Rôle des Genêts. Les prairies de Varesnes ont été cédées au Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels par la société Lafarge dans le cadre de mesures compensatoires.

Dans le cadre d'autres mesures compensatoires, le Conservatoire a également signé une convention pour la préservation de la cavité de Vez. Le Conservatoire préserve ainsi plusieurs cavités d'hibernation à chauves-souris d'un bout à l'autre de la Vallée de l'Automne. Dans cette dernière cavité, le Petit rhinolophe est présent chaque hiver.

En 2015, 6 nouveaux sites ont été contractualisés dans la Somme représentant plus de 70 ha. Egalement, 6 sites ont fait l'objet d'une extension, 5 partenariats arrivés à terme ont été reconduits et un a été renforcé. A noter en particulier :

- en moyenne vallée de la Somme, l'acquisition de parcelles attenantes au marais de Tirancourt par le Conservatoire et le Département de la Somme permet d'étendre le réseau de zones humides préservées dans ce secteur à 323 ha ; le larris des Monts de Caubert représente également une contractualisation intéressante car, avec ses 23 ha, il vient compléter le réseau de larris préservés en moyenne vallée de la Somme. Il héberge une pelouse calcicole d'une surface conséquente alors même que cet habitat est en forte régression et protégé à l'échelle européenne. Une des 5 stations picarde de Sténobothre nain, un petit criquet, serait présente sur ce site.

- le renforcement du réseau de pelouses calcicoles de la vallée de la Bresle représentant un fort enjeu pour l'accueil du Damier de la succise via la contractualisation du larris de Gamaches

- la contractualisation de la plus grosse station de Sisymbre couché de la Somme à Domart-sur-la-Luce



Chéry-Chartreuve



Les prairies de Brétigny



Etude du Sisymbre couché à Domart-sur-la-Luce

Quelques chiffres :

La RNR des coteaux du Chemin des Dames:

1 classement initial pour **15** ans

54 parcelles pour **32 ha 93** répartis sur **10** communes

8 communes propriétaires

10 propriétaires privés volontaires

25 espèces végétales légalement protégées

50 espèces végétales en liste rouge régionale

Extension de la RNN de Versigny :

16,11 ha d'extension pour **91,86** ha sur l'actuelle RNN

2 ha de pelouses sur sables acides (pour moins de **0,5** ha actuellement)



Le savant du Mont Bossu à Chevreigny est inclus dans la Réserve naturelle régionale des coteaux du Chemin des Dames



Visite du rapporteur du CNPN sur les prairies de la Ferme Neuve (Versigny)

Contribution du Conservatoire à la création d'aires protégées

Le classement de sites naturels en Réserve Naturelle régionale (RNR) ou en Réserve Naturelle Nationale (RNN) est une reconnaissance de la valeur écologique des milieux concernés, un atout supplémentaire pour leur préservation et leur valorisation.

Création de la Réserve naturelle régionale des coteaux du Chemin des Dames

Après trois années de démarches d'études et de concertation locale, la Réserve naturelle régionale des coteaux du Chemin des Dames a été créée par délibération du Conseil régional lors de sa séance du 13 novembre 2015. La délibération a également désigné le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la Communauté de communes du Chemin des Dames en tant que co-gestionnaires.

Cette réserve est constituée d'un ensemble de sites répartis sur 10 communes qui forment un réseau de pelouses calcicoles parmi les plus riches du nord de la France. Aux sites historiquement gérés par le Conservatoire comme le savant de Chermizy-Ailles ou le Mont Bossu à Chevreigny viennent s'ajouter de nouveaux sites sur les communes de Bouconville-Vauclair, Aizelles et Beurieux. La préservation d'un patrimoine géologique de grande valeur (inclus à l'inventaire régional) est également concernée.

Projet d'extension de la Réserve naturelle nationale des landes de Versigny

Le projet d'extension de la Réserve naturelle nationale des landes de Versigny a poursuivi son cours avec :

- la visite en juillet 2015 du rapporteur du CNPN, en présence des propriétaires et de l'exploitant concerné, qui a donné un avis favorable sur le projet,
- la tenue du 14 septembre au 15 octobre de l'enquête publique avec avis favorable
- comme celui de la commission départementale de la nature des paysages et des sites réunie le 9 décembre.

Restera pour 2016 un dernier passage en Conseil National de Protection de la Nature et la prise de l'arrêté ministériel.



Projet d'extension de la Réserve des landes de Versigny



Les prairies de la Ferme Neuve (Versigny)

Cession de prairies de la Moyenne Vallée de l'Oise au Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels : une première en Picardie

Le Fonds de dotation des conservatoires est maintenant propriétaire de près d'une cinquantaine d'hectares de milieux naturels, dont près de 10 hectares sont des prairies humides de la Moyenne Vallée de l'Oise localisées sur la commune de Varesnes, à proximité de terrains appartenant déjà au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Celui-ci en est devenu gestionnaire après la signature d'une convention avec le Fonds en fin d'année 2015. Le plan de gestion devrait être rédigé dès 2017 et dès que possible les peupleraies présentes devraient être en partie restaurées en prairies. Certaines autres parties pourraient être laissées en vieillissement naturel.

Ces parcelles se situent près de stations historiques d'Inule des fleuves, plante menacée de disparition au niveau national. Sénéçon aquatique, Achillée sternutatoire, Guimauve officinale, Pigamon jaune, Stellaire des marais témoignent de l'ancienne nature des prairies qu'il serait souhaitable de restaurer en ces lieux, fréquentés certaines années par le rarissime Râle des genêts, oiseau bénéficiant d'un Plan National d'Actions, et le Cuivré des marais, papillon d'intérêt européen typique des marais et des grandes vallées inondables.

Cette cession s'est faite dans le cadre de mesures compensatoires. Les terrains cédés par le Groupe Lafarge bénéficient désormais d'une protection durable grâce à l'inaliénabilité.

Mise en œuvre de mesures compensatoires

Le Conservatoire poursuit sa contribution à la mise en œuvre de mesures compensatoires associées à des projets d'aménagement dans l'optique de corriger leurs effets sur le patrimoine naturel ou la fonctionnalité des écosystèmes.

Dans le cadre des mesures compensatoires associées à **l'élargissement de la RN2 entre Villers-Cotterêts et Crépy-en-Valois**, le Conservatoire est intervenu pour le compte de l'Etat afin de travailler à l'aménagement de trois églises et à la préservation des chauves-souris en Vallée de l'Automne.

Une première phase de travaux s'est achevée en 2015. Lors de la rénovation de l'église de Vaumoise, les recommandations émises par le Conservatoire afin de rendre les combles plus favorables à l'accueil des chauves-souris ont dû être prises en compte. Le Conservatoire a lui-même procédé aux aménagements des combles des églises Saint-Sébastien de Coyolles, et de la Chapelle de Chavres : réfection des abat-sons, fermetures des autres accès, pose de nichoir à Chouette effraie, pose de micro gîtes à Chauves-souris.

Parallèlement, 3 cavités à chauves-souris ont été suivies entre 2013 et 2015, à Vez, à Largny-Sur-Automne et à Vaucienne. Près d'une centaine de chauves-souris ont hiberné dans ces cavités durant cette période, dont près de 50 petits Rhinolophes, et quelques grands Rhinolophes, Murins de Bechstein et grands Murins. 4 conventions ont déjà été signées pour la préservation des sites correspondants.

Au Plessis-Brion, le Conservatoire de Picardie, gestionnaire du Trou Bouilly, propriété de la Communauté de communes des deux vallées, a été associé au calage et au suivi de travaux de création de 2,3 ha de roselières, réalisés au titre de mesures compensatoires liées aux travaux de **déviations de la RD 1032 entre Ribécourt et Noyon**.

Les berges ont été remodelées en favorisant l'apparition de hauts fonds près des rives. Ailleurs des petits canaux ont été creusés diversifiant les milieux présents. Afin d'accélérer le retour des végétations palustres (roselières essentiellement), 40 000 pieds de végétaux ont été plantés. Parallèlement, le Conservatoire a rédigé un premier plan de gestion quinquennal, également financé dans le cadre de ces mesures compensatoires.

Le Conservatoire est aussi associé au suivi d'un ensemble de mares créées à cette occasion accueillant aujourd'hui populations de batraciens et herbiers de characées.

Quelques chiffres :

Le Conseil scientifique a validé l'intervention du Conservatoire sur **6** nouveaux projets de mesures compensatoires

Découvrir le Fonds de dotation des Conservatoires :

www.reseau-cen.org/fr/decouvrir-le-reseau/le-fonds-de-dotation





Aménagement de l'église de Coyolles

Il a également continué dans le cadre du partenariat avec le développeur éolien Enertrag à rechercher la mise en œuvre d'actions de préservation des habitats du Râle des genêts et à étudier la faisabilité de lancer en 2016 une étude bioacoustique sur le Râle. Ainsi en 2015 ont pu être poursuivies sur le secteur de Travecy – Achery – Mayot les actions mises en œuvres sur la ZPS Moyenne Vallée de l'Oise dans le cadre du programme LIFE (cf. p. 47). L'étude bioacoustique aura pour objet de vérifier la possibilité de distinguer chaque individu sur la base des caractéristiques de leurs chants. En cas de résultats positif nous pourrions ainsi vérifier très précisément le nombre de mâles chanteurs, en tenant compte de façon certaine d'éventuels déplacements entre 2 comptages successifs. En effet, cet aspect du comportement des oiseaux n'est pas encore bien connu.

Au-delà des programmes en cours, plusieurs notes des possibles ont été rédigées dans le courant de l'année, pour guider les pétitionnaires et les services de l'Etat dans l'examen de divers projets :

- à l'intention du Conseil départemental de l'Aisne dans le cadre des projets de **réalisation de vélo-routes-voies-vertes**. Dans ce cadre de nombreux sites d'accueil de mesures compensatoires ont été identifiés par le Conservatoire afin de répondre à plusieurs objectifs potentiels : acquisition de zones humides pour une préservation à long terme, restauration de Mégaphorbiaies à Laiteron des marais *Sonchus palustris*, restauration de prairies floricoles pour les lépidoptères, création de zones de quiétude pour le cortège des espèces des milieux aquatiques (avifaune paludicole, odonates...). Le Conservatoire a également fait des préconisations pour la réalisation et l'entretien des abords de la vélo-route en phase d'exploitation afin de permettre la restauration et l'entretien de milieux identifiés comme à enjeux, via la réduction de la largeur de la bande de roulement sur certains secteurs permettant de gagner de l'emprise pour une gestion différenciée des accotements.

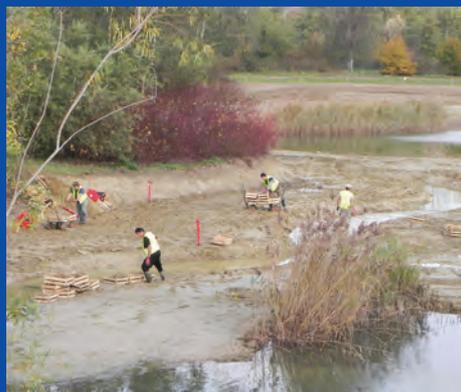
- à l'intention des services de l'Etat afin d'analyser de manière globale, à l'échelle du territoire, tout projet **d'exploitation ou d'atteintes aux lits d'argiles du barrémien en pays de Bray picard** (Oise). Un travail à une échelle territoriale plutôt que celle d'un projet ponctuel est une première pour le Conservatoire, qui a travaillé sur ce cas en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul.

En effet, de nombreux projets (ouverture de carrières à ciel ouvert, projets routiers, projets urbanistiques...) sont susceptibles d'impacter les végétations, la faune et la flore typiques de ces lits d'argiles, ainsi que le fonctionnement hydrologique global du ou des hydrosystèmes qui leur sont liés, notamment la vallée de l'Avelon. Ainsi une analyse à partir des données connues de la répartition actuelle de plusieurs espèces végétales et animales protégées par la loi typiques du pays de Bray et de certains habitats naturels, a permis d'identifier que les secteurs les plus riches, à préserver en priorité, se trouvent en grand majorité situés dans les bassins de l'Avelon et de l'Epte entre les communes de Ons-en-Bray-La Chapelle-aux-pots, à l'Est, et les communes de Saint-Germer-de-Fly - Villers-sur-Auchy, à l'Ouest. Mais il convient de conserver ou de restaurer au plus près de l'ensemble du cours de l'Avelon une continuité de zones humides protégeant la qualité des eaux de la rivière et son potentiel piscicole, et assurant une meilleure gestion des inondations et une lutte contre l'envasement de la rivière.

- pour un **carrier** dans le cadre d'un **projet d'exploitation à Mello** (Oise). Il s'agit notamment de préserver les chauves-souris et des pelouses à orchidées.



Travail des berges au Plessis Brion



Plantation de la roselière au Plessis-Brion



Quelques chiffres :

18 plans de gestion finalisés

3 évaluations intermédiaires

Le patrimoine naturel de la Picardie est pour beaucoup l'héritage de modes d'exploitation des ressources naturelles par différentes activités humaines (pastoralisme, activité de tourbage...), qui ont connu plus ou moins récemment des évolutions défavorables au maintien de certains éléments de biodiversité et qui pour certaines ont disparu. La conservation et la restauration du patrimoine naturel picard nécessite donc dans de nombreux cas et dans le contexte socio-économique actuel, une gestion anthropique active et adaptée des milieux naturels pour maintenir le patrimoine existant mais aussi pour le restaurer. Bien souvent, il s'agit d'ailleurs de rétablir des processus naturels comme le pâturage, forcément réduit par la disparition des grands herbivores sauvages (chevaux, bisons, élans...). Cela n'empêche pas de laisser par ailleurs de grandes surfaces en évolution libre, sans intervention, afin de favoriser le vieillissement de certains écosystèmes, notamment forestiers.

Liste des plans de gestion finalisés en 2015 :

Dept	Commune	Nom du site	Milieux dominants	Propriétaire	Surface
Aisne	Arcy-Sainte-Restitue	Les pelouses de Branges - La pente à Maugras	Pelouses calcicoles	Privé	3,59
Aisne	Coincy	La Sablonnière de Coincy	Landes Pelouses sur sable	Commune	2,28
Aisne	Condren Amigny-Rouy Beautor	Les Prairies de Condren - Beautor	Prairies alluviales	CEN Picardie	27,62
Aisne	Hirson	La cascade de Blangy	Marais tourbeux et étangs	Commune	57,61
Aisne	Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	Marais tourbeux et étangs	Commune	34,51
Aisne	Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	Marais tourbeux et étangs	Commune	13,86
Aisne	Vauxaillon	La Pelouse de Vauxaillon	Pelouses calcicoles	Privé	13,91
Oise	Attichy	La Ferme de l'Arbre	Pelouses calcicoles	Privé	20,46
Oise	Bretigny	Les Prairies de Bretigny	Prairies alluviales	CEN Picardie	15,97
Oise	Le Plessis-Brion	Le Trou Bouilly	Marais tourbeux et étangs	Commune	28,77
Oise	Plailly Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairies humides	Privé	62,46
Oise	Rhuis	La Pelouse de Rhuis	Pelouses calcicoles	Privé	17,75
Somme	Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Pelouses calcicoles	Commune	10,92
Somme	Equennes-Eramecourt	Equennes-Eramecourt	Pelouses calcicoles	Commune Privé	7,71
Somme	Grattepanche	Le Fort de Grattepanche	Cavité souterraine	CEN Picardie	0,01
Somme	Guizancourt	La Montagne de Guizancourt	Pelouses calcicoles	Commune	3,33
Somme	Mers-les-Bains	Les Larris de Mers-les Bains	Pelouses calcicoles	Commune	23,76
Somme	Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne de Montenoy	Pelouses calcicoles	Commune Privé	10,08

Quelques chiffres :

257 espèces végétales dont

60 espèces patrimoniales

317 espèces animales dont

53 espèces patrimoniales



Le Nacré de la Sanguisorbe



L'Agrion de Mercure



Les prairies de la Thève

Un plan de gestion pour les prairies de la Thève

Les prairies de la Thève constituent un des Sites d'Intérêt Ecologique les plus riches en espèces à responsabilité du territoire du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

Sous l'impulsion du Parc, le Conservatoire s'est rapproché il y a maintenant 7-8 ans de plusieurs propriétaires et éleveurs de ce territoire afin d'étudier le patrimoine présent et l'adaptation des pratiques agricoles en cours. Le Parc et la profession agricole ont même récemment travaillé à la mise en place de mesures agri-environnementales favorisant le maintien des bonnes pratiques.

Ces prairies concentrent notamment l'une des plus denses populations d'Agrion de mercure, demoiselle d'intérêt européen, et ont même accueilli ces dernières années quelques Râle des genêts, oiseau faisant l'objet d'un Plan National d'Actions.

Parc et Conservatoire se sont aussi rapprochés du SITRARIVE, gestionnaire de rivière, et de certains gestionnaires d'infrastructures linéaires tels la SANEF, gestionnaire de bords d'autoroute et le service des routes du Département, afin là aussi de préserver ou d'adapter certains modes de gestion favorables au patrimoine présent.

Au bout de quelques années d'investigations sur le terrain, il devenait possible et important d'engager la rédaction d'un plan de gestion multisites des prairies de la Thève. Cela a été permis en 2015 grâce au partenariat passé entre le Parc et le Conservatoire, et grâce à l'accueil d'un stage de Master II de l'Université de Poitiers.

Le plan de gestion n'est qu'encre qu'un document de travail qui doit maintenant être présentés aux différents éleveurs de la vallée afin d'adapter au mieux leurs pratiques aux enjeux identifiés avec eux lors de ce travail. Cela devrait être fait durant le premier semestre 2016 afin de pouvoir engager certaines actions dès la fin de cette année.

Le territoire des prairies de la Vallée de la Thève n'a jamais subi de remembrement, ce qui en fait un secteur très morcelé, qui compte près de 1070 parcelles. La majorité des parcelles appartient à des propriétaires privés soit 291 ha 43, le reste est à la Commune de Plailly ou à la Direction régionale de l'équipement. On compte environ 150 propriétaires sur l'ensemble du site.

Le Conservatoire a pu mettre en place des conventions de partenariat tripartite avec le PNR et les exploitants sur 28,40 hectares de prairies. La durée des conventions est variable et dépend des enjeux présents sur les parcelles considérées. Les conventions de partenariats concernent au total 57,53 hectares.

Les prairies de la Vallée de la Thève comptent 257 espèces végétales. Avec 60 espèces patrimoniales (23 % de la flore connue du site) le site à un enjeu fort à l'échelle régionale avec 2 espèces en danger critique d'extinction, 4 classées en danger, 10 vulnérables et 19 quasi menacées de disparition. 12 espèces sont protégées par la loi en Picardie.

Pour les espèces d'intérêt élevé à très élevé, l'état de conservation n'est pas optimum, et un grand nombre de ces espèces n'ont pas été revues en 2015. Les effectifs diminuent d'année en année et il devient vraiment urgent d'agir encore plus vigoureusement pour la conservation de ces espèces en ce lieu.

Le site accueille aussi au moins 317 espèces animales, dont 53 espèces patrimoniales (17 % de la faune connue du site). Le site a un intérêt au niveau national puisqu'il comporte 11 espèces pour lesquelles la responsabilité de la Picardie est élevée à très élevée. Au niveau régional, on dénombre 3 espèces en danger critique d'extinction, 4 sont en danger, 15 sont classées comme vulnérables et 14 comme étant quasi menacées. Les effectifs d'Agrion de Mercure par exemple sont parmi les plus élevés connus en Picardie.

Pour la conservation de la flore et de la faune, le plan de gestion préconise la conservation d'un équilibre entre prairies de fauche (100 ha) et prairies pâturées (120 ha), ainsi que la préservation d'une mosaïque d'environ 25 ha de roselières, mégaphorbiaies et cariçaies, toujours en collaborant avec les éleveurs locaux. Il est aussi proposé d'identifier certains boisements qui pourraient être laissés en libre évolution en étroite relation avec les propriétaires concernés.

Ça bouge au Marais du Pendé !

En 2015, il s'en est passé des choses au marais du Pendé (Somme) ! Des travaux qui n'avaient pas pu être réalisés en 2013 et 2014 à cause de niveaux d'eau trop élevés ont pu être menés à bien cette année :

- Près de 4 hectares de roselière, répartis sur les trois secteurs des Grands Viviers, Petits Viviers et de la Belle Nonette, ont été fauchés mécaniquement, permettant de rajeunir la végétation et de limiter le développement des ligneux,
- Une mare a été creusée dans la roselière des Grands Viviers, pour diversifier les milieux et offrir une plus grande surface de roselière en eau,
- Les matériaux extraits ont été utilisés pour renforcer les digues à plusieurs endroits le long du canal du Pendé, afin d'inonder la roselière plus longtemps, pour le plus grand bonheur des oiseaux !

Côté Belle-Nonette :

- Les élèves du bac pro GMNF de Dunkerque ont fauché environ 1 hectare de la prairie habituellement pâturée,
- Un secteur de mégaphorbiaie où se développe la Gesse des marais a fait l'objet d'une prestation de fauche d'entretien,
- Un secteur de bas-marais non pâturé a également été entretenu par de la fauche et de la coupe de rejets.

La mémoire du sol a encore parlé !

Le décapage des horizons superficiels du sol dans le but de remettre à la lumière les graines enfouies dans le sol est une opération qui a déjà fait ses preuves notamment sur la Réserve naturelle des Landes de Versigny avec la restauration de plusieurs hectares de landes sèches et humides et la réapparition du Lycopode des sols inondés ou encore à Royaucourt-et-Chailvet avec la redécouverte de la Rossolis à feuilles intermédiaires.

La tourbière de Laval-en-Laonnois hébergeait autrefois plusieurs hectares de landes et tourbières. Progressivement, ces milieux ont été remplacés par des boisements, issus pour partie d'une plantation de Pins à vocation sylvicole, pour subsister sur moins de 1000m² en 2014. L'exploitation d'une plantation de pin réalisée dans les années 80 a été l'opportunité de tester en 2014 un rognage des souches et un étrépage sur 6000 m².

En cette fin d'année 2015 des milliers de germinations de pieds de Bruyère à quatre angles et Callune étaient déjà observables. Plus remarquable encore est la découverte de plusieurs pieds de Genêt des anglais. *Fossombronina foveolata*, mousse rare profitant des sables nus a également fait son apparition. Le site héberge ainsi la 3^{ème} station connue pour la Picardie.

La Linaigrette à feuilles étroites, déjà favorisée par la remise en lumière du site avec la floraison de plusieurs milliers de hampes, colonise quelques gouilles issues des travaux d'essouchage et la Rossolis à feuilles rondes a vu sa population doublée (environ 300 pieds). La faune n'est pas en reste comme en témoigne la colonisation rapide des petites pièces d'eau par au moins 15 espèces de libellules dont le Sympetrum noir et la Dolomède, araignée de zones humides.



Fauche de la roselière



Creusement de mare

Quelques chiffres :

Au Marais du Pendé :

4 ha de fauche mécanique de roselières

1 ha de fauche manuelle de prairie humide et bas-marais

3 400 m² de fauche de mégaphorbiaies à Gesse des marais

3 800 m² de bas-marais non pâturé entretenu par fauche

L'aide de **20 élèves** du Bac pro GMNF de Dunkerque



Rossolis à feuilles rondes



Linaigrette à feuilles étroites



Sympetrum noir

Quelques chiffres à Rocquemont :

Sur **15** ha de pelouses calcaires :

Coupe de rejets sur **3,60** ha

2,82 ha fauchés

8,47 ha pâturés



Broyage de la lande à Rouville



Ratissage après broyage



Carte de localisation de l'Aster lanceolé à Fresnoy-la-Rivière

Des travaux de restauration à Rocquemont et Rouville

Le site de Rocquemont (vallée de l'Automne) a fait l'objet de nombreuses interventions au cours de l'année 2015. Sur ce site conventionné depuis 2006 et occupant 17 hectares (dont 15 ha de pelouses calcaires), la problématique de la dynamique des rejets ligneux (notamment les cornouillers) et des ourlets à Brachypode étaient traitées chaque année de manière partielle. Afin d'optimiser les opérations, il a été décidé en 2015 de traiter des surfaces plus importantes avec à la fois de la fauche, de la coupe de rejets et du pâturage. Les périodes ciblées ont permis de concilier ces interventions avec la préservation du patrimoine naturel le plus sensible. Ainsi ont été traités 3,60 ha par coupe de rejets, 2,82 ha par fauche et 8,47 ha par pâturage ovin et caprin : cela signifie que la totalité des zones ouvertes ont été concernées par au moins un type d'opération au cours de l'année. Les opérations seront moindres dans les années à venir, centrées sur d'autres sites, permettant ainsi une optimisation des financements. Espérons que ces efforts profitent aux nombreuses espèces patrimoniales du site !

A l'inverse, à Rouville (Bois du Roi), ce sont de petites surfaces qui ont été traitées lors d'un test de régénération manuel de la lande sèche. Ayant constaté depuis plusieurs années une dégénérescence régulière de la Callune sur de grandes zones, probablement liée à une Chrysomèle (un coléoptère dont la larve se nourrit de la plante), le Conservatoire a mis en œuvre un test de régénération par broyage exportateur, complété d'un ratissage fin. Effectué sur une surface de 250 m² en mars, il donne des résultats plutôt satisfaisants avec au moins 23 reprises et/ou semis recensés au printemps. Ces opérations seront donc reconduites annuellement afin de restaurer progressivement la lande sèche.

Restauration de zones humides en Vallée de l'Automne

A Fresnoy-la-Rivière, les travaux de restauration se poursuivent progressivement. Pour rappel, le Conservatoire est partenaire de la commune sur plus de 20 hectares de zones humides.

Au marais Malton, l'heure est à l'entretien, qui a nécessité en 2015 l'arrachage de plus de 750 jeunes semis d'aulnes : fastidieux mais indispensable !

Au marais de Pondron, les premiers travaux de restauration ont été engagés sur 7800 m², avec abattage des fourrés de saules puis fauche exportatrice. Grâce à ces interventions, en 2015 a été observé un papillon typique de ces milieux : le Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*), espèce classée « en danger » en région Picardie, se reproduisant notamment sur la Reine-des-Prés et a priori non revue en vallée de l'Automne depuis 1995. Un premier résultat encourageant !



Au marais Bourgon, ce sont les anciens fossés de drainage des peupleraies qui ont fait l'objet d'interventions. Après avoir obtenu l'accord des services de l'ONEMA et de la DDT, et en accord avec le SAGEBA, près de 20 anciens fossés de drainage ont été ou seront équipés d'un seuil, majoritairement réalisés en fascine de branchages récupérés sur le site. L'objectif est d'annuler l'effet drainant des fossés, d'accélérer leur comblement et ainsi de favoriser le maintien de l'eau dans les marais. La priorité est portée sur les fossés qui n'alimentent pas l'étiage de l'Automne. Enfin, sur les trois zones, le Conservatoire procède à des campagnes d'arrachage d'une espèce invasive, l'Aster lancéolé. Il espère ainsi préserver cette portion de la vallée de l'Automne de l'invasion par cette espèce exotique très dynamique.

Ces travaux ont été réalisés en régie grâce au dispositif Garde Zone Humide bénéficiant du soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie mais aussi du Conseil Régional de Picardie, du Conseil départemental de l'Oise et de l'Union européenne.

Evaluation intermédiaire du plan de gestion 2018-2017 des Marais de la Souche

Cette évaluation qui a porté sur la période 2008-2014 a permis au regard des actions engagées et des résultats de confirmer les objectifs à long terme du plan de gestion.

Parmi les principales actions et principaux résultats mis en évidence, on peut citer la bonne atteinte de l'objectif de restauration d'herbiers aquatiques à Utriculaire naine, Rubanier nain et Potamot coloré grâce à des actions d'essouchage et d'étrépage. La poursuite ou la mise en place du pâturage bovin en de nombreux secteurs a bénéficié au développement des végétations à Souchet brun et progressivement à la structuration de bas-marais alcalins à petites Laïches. Sur Marchais, l'entretien d'environ 4 ha de pelouses à Gentiane et Azuré de la croisette a été mis en place même si des efforts complémentaires doivent être menés pour lutter contre la reprise des épineux. Le retour sur les prairies du Routy à Chèvres-en-Laonnois du Cuivré fuligineux et du Demi-argus et le développement de l'Orchis négligé illustrent l'amélioration de la qualité biologique de la prairie.

La deuxième partie de la mise en œuvre du plan de gestion vise ainsi à poursuivre, compte tenu des niveaux trophiques initiaux assez élevés sur plusieurs sites, la restauration par pâturage de bas-marais oligotrophes dans un objectif d'atteinte du bon état de conservation à moyen/long terme. La restauration de prairies de fauches à Sélin à feuille de Carvi, habitat en voie de disparition, sera renforcée sur Marchais. Les bons résultats obtenus sur les herbiers aquatiques et les végétations de tourbière de transitions et tremblants seront maintenus par la mise en place d'un entretien adapté et des actions ciblées sur des habitats à très fort enjeu comme les végétations pionnières à Souchet jaunâtre seront poursuivies et renforcées.



Déboisement de la clôture à Lanches-Saint-Hilaire

Le larris de la Vallée du Chêne à Lanches-Saint-Hilaire fait peau neuve !

Un déboisement et un débroussaillage important du larris avaient été entrepris en 2014 sur une moitié du site, par le biais d'un contrat Natura 2000. Ces travaux ont été poursuivis en 2015, permettant ainsi de mettre en lumière plus de 7000 m² au total. L'ensemble de la végétation herbacée de ce larris est entretenue depuis plusieurs années par le pâturage de moutons appartenant à une éleveuse du village. Ces derniers ont été rejoints en 2015 par 4 chèvres naines qui s'occuperont, entre autre, de contenir les rejets ligneux suite au déboisement.

Notre équipe technique s'est, de son côté, attelée à remettre en état une partie de la clôture fixe, envahie par d'épaisses broussailles. Le linéaire a ainsi été débroussaillé sur environ 200m et 2 à 3m de largeur, permettant par la même occasion de procéder à des réparations aux endroits qui le nécessitaient. La végétation a, de plus, été broyée sur un secteur de replat, afin de compléter le travail des moutons, et de rajeunir la végétation à cet endroit.



Fauche à Pierrepont



Site de Laval-en-Laonnois après les travaux



L'Utriculaire vulgaire a bénéficié des travaux et de l'entretien mis en place dans les Marais de la Souche

Le pâturage 2015 en chiffres :

94 sites pâturés

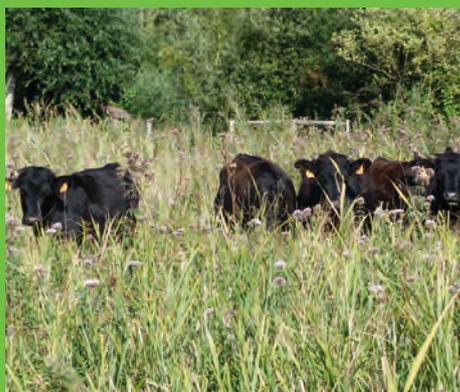
2 224 animaux sur les sites gérés



Vaches aubrac sur la Réserve de Versigny



Pâturage par des porcs à Plailly



Les Bœufs flamands à Morcourt

La gestion pastorale en 2015

Avec plus de 90 sites pâturés en 2015, le Conservatoire s'inscrit, cette année encore, comme un des gestionnaires incontournables d'espaces naturels en lien avec le monde de l'élevage.

Des marais tourbeux de Villers sur Authie à l'ouest, pâturés par les Henson, aux pelouses calcicoles de Sissonne, à l'est, parcourues par plusieurs centaines de brebis, du sud de la Picardie, dont les fougères des landes de Plailly ont fait le régal des porcs, au Nord du territoire où les chèvres du larris de Lanches-Saint-Hilaire et les brebis qui ont arpenté les coteaux de Grouches-Luchuel ont contribué à garder ces milieux ouverts, le pâturage a permis de préserver la biodiversité dans toute la région.

Des sites majeurs, comme les réserves de Versigny, de Boves ou de Saint-Pierre-ès-Champs ainsi que les grandes unités comme Sissonne ou les prairies alluviales de la moyenne Vallée de l'Oise et les marais tourbeux du bord de la Somme font partie depuis plusieurs années maintenant des sites pâturés annuellement et sur lesquels le pâturage fait partie des opérations de gestion habituelles du Conservatoire.

Mais il en va autrement des nouveaux sites, où les animaux mais aussi les éleveurs, les salariés et bénévoles du Conservatoire et le public doivent s'adapter à de nouvelles pratiques de gestion. Nouvelles, pas forcément. Lorsque le Conservatoire remet en place du pâturage sur les sites dont il a la gestion, il n'est pas rare que dans les villages reviennent la mémoire des sites pâturés dans les années 50 et que ces mêmes sites deviennent l'objet des ballades dominicales où l'on va voir qui les bondissantes chèvres des fossés dans la vallée de l'Automne, les ânes dans les landes d'Allonne, ou encore les rustiques vaches flamandes dans le marais de Morcourt (voir ci-dessous).

Peu de nouveautés « pastorales » donc, en 2015 sur les sites du Conservatoire, mais de la continuité et de la régularité comme le rappelle le dossier de la lettre d'infos 72 consacré à la gestion pastorale des sites naturels.

Qu'on ne s'y trompe pas, cette méthode de gestion aujourd'hui éprouvée, amène de plus en plus d'éleveurs à nous contacter pour trouver de nouvelles terres à pâturer pour des troupeaux de taille raisonnable et adaptée à ces milieux réputés peu productifs. Peu productifs ? Et pourtant, des fromages de chèvres des larris de Bouchon, aux carrés d'agneaux des moutons de Chermizy, en passant par les côtes de porc des cochons isariens et les entrecôtes des Nantaises de la vallée de la Somme, ces sites contribuent aujourd'hui raisonnablement, à intégrer des filières économiques qui restent encore à développer mais dont certains acteurs ont bien compris l'avenir, il suffit de voir l'engouement qu'a suscité la 4^e édition de la Transhumance de Sissonne (cf p 44).

Des Flamandes à Morcourt

Après plusieurs décennies sans pâturage, le marais à Vaches situé sur la commune de Morcourt, et contractualisé depuis 2015 par le Conservatoire de Picardie, a accueilli entre juillet et fin octobre 2015, 7 jeunes bœufs de race Flamande. Cette race locale, historiquement présente dans tout le nord de la France, est aujourd'hui menacée de disparition.

Suite à la pose de plus d'un kilomètre de clôtures, la mise en œuvre du pâturage a été possible grâce à l'établissement d'un partenariat entre le Conservatoire, le Centre régional de ressources génétiques du Nord Pas-de-Calais, (organisme public dont l'objectif est de sauvegarder et valoriser les races et variétés locales), et un éleveur du département du Nord, M. Vanbreemersh. Cette opération a également été réalisée avec le soutien de la mairie de Morcourt, dont l'un des conseillers municipaux, M. Potez, a participé activement au suivi des animaux.

Ce pâturage bovin vise à entretenir les prairies tourbeuses et végétations de bas marais alcalins restaurées dans le cadre des contrats Natura 2000 portés par la commune de Morcourt et le Syndicat de la Vallée des Anguillères entre 2008 et 2014. La grande rusticité des animaux a permis un abrutissement important des jeunes ligneux et des espèces de mégaphorbiaies, favorisant ainsi le rajeunissement de plusieurs patchs de prairies tourbeuses. En 2015, seuls 2,8 ha ont été pâturés, mais à terme, ce sont près de 12 ha qui pourront être gérés par pâturage, afin de préserver une mosaïque de végétations tourbeuses caractéristiques des marais tourbeux alcalins (prairies du Molinion, bas marais alcalins, mégaphorbiaies tourbeuses).

Lutte contre les Espèces exotiques envahissantes

En 2015, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est intervenu à de multiples reprises sur l'éradication d'espèces exotiques envahissantes soit de façon programmée dans les plans de gestion, c'est le cas pour la RNN de Boves sur le Buddleia de David et la Renouée du Japon, ainsi que de la RNR de Saint-Pierre-ès-Champs sur la Balsamine de l'Himalaya, soit de façon opportuniste comme sur les Pâtures de Villers sur Auchy en arrachant les Cerisiers tardifs, mais aussi par la continuation d'opérations spécifiques telles que la lutte contre l'Euphorbe fausse baguette, opération entamée avec des moyens lourds en 2014 et poursuivie en 2015, par arrachage manuel des rejets ou des zones n'ayant pu être traitées mécaniquement (cf p. 38).

Plusieurs techniques sont utilisées en fonction de la nature de l'espèce traitée - bien entendu on n'intervient pas sur la Balsamine comme sur la Renouée - de la nature du terrain et des possibilités de traitement que l'on peut réaliser, mais aussi de la période d'intervention, avec à ce jour de plus ou moins bons résultats.

La renouée sur la RNN de Boves par exemple, fauchée à partir de juin et jusqu'en septembre avec implantation d'essences locales qui viennent la concurrencer, régresse de façon conséquente, mais cette « lutte » dure depuis 2007, date d'implantation d'un géotextile et d'une haie d'essences indigènes.

A Epagne-Epagnette, ce sont les moutons et les chèvres qui interviennent depuis 3 ans maintenant sur cette même plante, avec des résultats significatifs, notamment grâce aux chèvres qui consomment prioritairement la renouée.

De même le Solidage sur le Marais du Château à Bourdon est consommé par les bovins, il apparaît donc de façon limitée dans les parcs pâturés mais est en expansion à l'extérieur des pâtures.

Par ailleurs, il semble que la proportion des sites Conservatoires « pollués » par les espèces exotiques envahissantes soit plus importante sur les sites de l'Oise et de la Somme que sur les sites de l'Aisne, peut-être est-ce liée à une pression anthropique moins élevée dans l'Aisne que sur les 2 autres départements picards et donc moins de sources de perturbation et de foyers de colonisation.

Enfin, bien qu'aucune recherche exhaustive n'ait encore été menée, des espèces exotiques envahissantes animales telles que l'Ecrevisse américaine, la Tortue de Floride, certains poissons ou encore certains mollusques (Palourde asiatique) sont présents sur certains de nos sites.

Pour traiter en amont la problématique et sensibiliser la population locale, des textes d'information ont été publiés dans plusieurs lettres d'informations produites en 2015 par le Conservatoire de Picardie (Orchis infos, la Lettre d'infos du Valois).



Renouée du Japon



Balsamine de l'Himalaya



Buddleia de David

Quelques chiffres :

Poursuite de la lutte par décapage sur **3 600 m²**

3 campagnes d'arrachage manuel sur les secteurs traités en 2014



La lutte contre l'Euphorbe fausse-baguettes a fait l'objet d'un stage en 2015



L'Euphorbe fausse-baguettes

Moins d'Euphorbe fausse-baguettes en moyenne vallée de l'Oise, mais la menace demeure

En 2014 d'importants travaux ont été menés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et l'Entente Oise-Aisne dans le but d'éradiquer cette espèce exotique envahissante de la Moyenne Vallée de l'Oise.

Le suivi scientifique mené l'année suivant les travaux (cf Rapport d'activités 2014), réalisé avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul, démontre une reprise de l'espèce surtout en périphérie des zones traitées et au niveau des rives de l'Oise. Globalement la surface occupée par l'espèce a régressé de plus de 90 %, mais il existe de nombreux foyers de redéploiement possible à partir de pieds isolés répartis sur l'ensemble des secteurs traités.

A ce jour, la quasi intégralité des reprises semble rhizomateuse, mais quelques observations pourraient suggérer une reprises par graines.

Les résultats sont malgré tout très satisfaisants à Brétigny et à Noyon. Ils sont plus contrastés sur Thourotte et Pimprez, et sont décevants en rives de l'Oise (où l'on constate 70% de reprise de l'Euphorbe fausse-baguettes) Ces rives constituent donc d'importants foyers de dissémination possible, notamment à l'occasion de l'érosion des bords de cours d'eau pour compléter les gros travaux 2014, d'autres actions ont été réalisées en 2015.

Aussi à Noyon, l'arrachage des pieds isolés a été effectué à trois reprises. Un arrachage partiel a aussi été pratiqué début juin à Thourotte.

Cela doit permettre d'évaluer l'efficacité d'une telle méthode dès 2016 et d'évaluer aussi le temps et le coût d'une telle pratique. L'objectif est de pouvoir au travers de l'arrachage répété épuiser progressivement les rhizomes souterrains.

En 2016, devraient pouvoir aussi être testés la pose de barrières anti-rhizomes et le pâturage par des brebis et des ânes.

Il est aussi proposé une réunion avec le monde agricole en début d'année 2016 afin de leur présenter ces résultats et les impliquer fortement dans la suite des travaux.

En effet, l'implication active des exploitants agricoles, premiers touchés par le développement de cette plante, est indispensable pour réussir à la contenir à long terme.



Travaux de lutte contre l'Euphorbe fausse baguettes en 2014



Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie préserve le patrimoine naturel régional. Cela passe par une gestion des espaces mais aussi par la sensibilisation de la population picarde pour favoriser l'implication de tous.

Sa mission de valorisation se décline en plusieurs points :

- la sensibilisation du grand public à la richesse et à la beauté des milieux naturels,
- l'implication de la population locale et des scolaires dans la préservation des sites naturels,
- la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux de préservation,
- la diffusion des connaissances acquises et la valorisation des données techniques et scientifiques auprès des naturalistes et leur vulgarisation auprès des non-initiés,
- et enfin, la communication pour renforcer la visibilité du Conservatoire

Afin de répondre à ces différents objectifs, un calendrier d'activités nature a été édité en 16 500 exemplaires en 2015. Ainsi, la programmation du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur ses sites d'intervention a permis de sensibiliser 5 985 participants. Chacune de ses activités a fait l'objet d'une communication auprès des communes et partenaires concernés. Retour sur quelques animations originales.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie se fait connaître

La palette d'outils de communication institutionnelle du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'est étoffée en 2015 de deux nouvelles plaquettes. La première intitulée «*Agir ensemble pour un bien commun : la nature*», présente le Conservatoire de Picardie et les différentes collaborations possibles avec des collectivités, usagers et propriétaires privés. La seconde «*Entreprenez pour la nature, devenez notre partenaire grâce au mécénat*» a pour objectif de faire connaître l'association aux entreprises privées en vue de tisser des relations partenariales.

Pour accompagner ces deux plaquettes, une pochette aux couleurs du Conservatoire a également été imprimée.

La Collection des plaquettes espèces continue en 2015

En 2015, deux nouvelles plaquettes sont venues compléter la collection engagée en 2011 : l'une consacrée aux Mammifères et l'autre à la Flore des boisements humides sur les sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

La Montagne de Frise au cœur d'une œuvre internationale

Dans le cadre du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, le site de la Montagne de Frise a été remarqué et choisi pour sa beauté par l'équipe de tournage d'un film néo-zélandais intitulé *No Man's Land*. Il s'agit d'une œuvre musicale et interactive, tournée sur des lieux symboliques du terrible conflit, et réalisée par M. John Psathas, compositeur contemporain néo-zélandais reconnu, à l'importante carrière internationale (musique de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, plusieurs longs métrages...). C'est ainsi que l'équipe de tournage de Mme Jasmine Millet et une dizaine de musiciens ont enregistré, le 15 septembre, des interprétations poignantes sur le coteau, sous un beau soleil. Le Conservatoire avait été préalablement sollicité pour donner son autorisation et accompagner ces personnes sur place. Extraits sur www.nomanslandproject.org

Quelques chiffres :

607 adhérents

4 505 h de bénévolat

51 conservateurs bénévoles

et **50** relais locaux

17 tenues de stand

219 sorties nature

5 985 participants



Tournage de No man's land à Frise



Retour sur des activités nature marquantes en 2015

Ça rame en Moyenne vallée de l'Oise !

Pour la 1^{ère} année, le Conservatoire a « inauguré » son partenariat avec l'association « *Au fil de l'Oise* » par une sortie entre adhérents et proches, en canoë de Varesnes à Baboeuf. Les participants y ont rejoint, à pieds, les prairies humides de la Vallée d'Or pour y traquer petits invertébrés et oiseaux typiques de ces milieux humides.

L'arôme de la Menthe aquatique les a suivi jusqu'à la mare où quelques tritons palmés et grenouilles rousses se sont laissés observer ! Il s'agissait d'une 1^{ère} édition test, rendez-vous en 2016 pour un mardi de l'été avec le grand public cette fois !

Chouette soirée à Saint-Pierre-ès-Champs

Plus de 20 curieux se sont donnés rendez-vous à la Réserve naturelle régionale des Larris et tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs pour y célébrer la Nuit de la chouette, opération nationale à laquelle le Conservatoire de Picardie participait pour la 1^{ère} fois !

Après un diaporama de présentation des espèces caractéristiques du Pays de Bray, les participants ont exploré la réserve et ses alentours pour y apercevoir la timide Chouette chevêche et la mystérieuse Chouette hulotte. Un petit verre de l'amitié a clôturé cette soirée « mystique » où la Chouette chevêche s'est exprimée durant quelques minutes avant de se montrer furtivement sous un lampadaire pour y attraper un insecte en vol...



Bourdon et Villers sur Authie en Festival !



Comme chaque année, le Conservatoire de Picardie s'associe au Festival de l'oiseau et propose, dans le cadre de l'évènement, quelques sorties nature. Ainsi, une sortie matinale a réuni une vingtaine d'amateurs naturalistes au marais du Pendé, à Villers-sur-Authie, pour y écouter les maîtres chanteurs du site : Gorgebleue à miroir, Phragmite des joncs, Rousserole effarvate, Vanneaux huppées, Bécassine des marais et Busards des roseaux ont été au rendez-vous ! Même un timide Renard roux s'est invité à la sortie...

Dans la même lignée, une autre sortie guidée a rassemblé une dizaine de participants qui ont pu observer quelques oiseaux depuis la hutte de chasse du marais du Château (Bourdon) mais surtout tester l'expérience de l'observation silencieuse... Un petit déjeuner bien mérité a clôturé cette matinée sympathique débutée dès l'aube.

Flamboyante soirée à la Réserve Naturelle des Landes de Versigny

Le 25 août 2015, 25 personnes ont suivi notre animateur et les conteuses de l'association « *Conte et raconte* » sur la réserve de Versigny ! Les particularités géologiques et patrimoniales de la réserve ont été dévoilées lors de cette soirée ponctuée d'histoires narrées par nos deux conteuses qui ont su transporter les promeneurs dans la légende des poulets-guerriers et autres lutins...

Traditionnelle retraite aux flambeaux oblige, la soirée s'est terminée dans la pénombre éclairée des torches, moment très apprécié clos par une petite dégustation de... Pulsatille, la bière du Conservatoire.



Sortie nature à la lueur des flambeaux à Versigny

Quelques chiffres :

16 500 exemplaires du Calendrier nature

Grand public :

102 sorties nature

2 180 participants

Groupes constitués :

16 sorties nature

386 participants

Sorties scolaires :

101 sorties scolaires

3 419 participants

Sorties nature labellisées (Fréquence grenouille, Festival de l'Oiseau..)

55 sorties nature labellisées

1 360 participants (grand public et scolaires)

Projet pédagogique - école élémentaire du Plessis - Brion de mars à mai 2015

2015 a été marquée par l'aboutissement d'un projet d'envergure mené à bien par les élèves de l'école élémentaire du Plessis-Brion. Toute l'école a pu participer à une animation portant sur les thématiques amphibiens, invertébrés aquatiques et flore des zones humides !

Un chantier nature a même été réalisé par la classe de CM1/CM2. Au programme : coupe de rejets et jeunes arbres sur la zone humide pour découvrir les mares temporaires aux abords du sentier aménagé. 97 élèves de la maternelle aux CM2 ont pu participer à ce projet !



Projet pédagogique avec l'école de Cambronne-les-Clermont

Une grande première pour le site de Cambronne-les-Clermont ! 90 élèves ont pu se rendre sur le site de la Vallée Monnet pour y découvrir la faune et la flore en ce début de printemps, plutôt frais...

Contes sur l'Arbre de printemps, recherche de petits invertébrés des pelouses et boisements ainsi qu'une belle carte postale nature furent réalisés par l'ensemble des élèves ! Un petit chantier nature a même été orchestré par Sylvain Thierry, Conservateur bénévole du site; il a consisté à arracher des jeunes pins sylvestres à la conquête de la pelouse ; résultat : plus de 1000 rejets ont été arrachés ! Bravo les jeunes !

Formation des enseignants à Etampes sur Marne

La circonscription de Château-Thierry a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie afin de proposer deux journées de formation en avril aux enseignants de primaire de la circonscription autour du site naturel de l'Etang de la Conge à Etampes-sur-Marne. L'objectif était de sensibiliser les enseignants à l'intérêt pédagogique des sites naturels comme support d'enseignements pour les sciences de la vie et de la terre. Cette formation a remporté un franc succès avec la participation de 45 enseignants volontaires qui ont découvert quelques clés et astuces pour emmener leurs élèves vers la nature.



Allier formation et gestion écologique des milieux naturels

Les partenariats du Conservatoire avec des structures éducatives et de formation se développent. Ces partenariats allient la sensibilisation voire la formation de jeunes à la réalisation concrète d'opérations de gestion écologique dont bénéficient les sites naturels ; ils réaffirment le rôle social du Conservatoire en participant à la formation et à la future intégration des jeunes dans la vie professionnelle.

Ainsi, en 2015, deux nouveaux partenariats ont vu le jour dans la Somme : avec le Lycée agricole de Dunkerque permettant la réalisation sur plusieurs jours de chantiers nature annuels au marais du Pendé avec le bac pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune sauvage) ; avec la MFR (Maison Familiale et Rurale) de Villers-Bocage pour la réalisation d'un projet de gestion du larris de Démuin.

Par ailleurs, le Conservatoire travaille également dans la Somme depuis quelques années, avec le lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville qui réalise des chantiers mensuels en autonomie sur le marais du Genoive et également un gros chantier annuel d'intégration sur le larris de Bouchon.



Les IME (Instituts Médico-Educatifs) d'Ailly-sur-Somme et de Dury sont également des partenaires importants ; ils participent à la gestion des sites de la vallée d'Acon et du Fond-Mont-Joye en y réalisant des chantiers nature hebdomadaires en autonomie.



Atelier de reconnaissance d'amphibiens

Quelques chiffres :

39 chantiers nature

834 participants

7 chantiers nature labellisés
(Festival de l'Oiseau, Chantiers d'automne..)

170 participants



Inauguration du panneau de Lanches-Saint-Hilaire

Nuit de la Chauves-souris à Naours

Le 21 août 2015 a été proposée la première Nuit de la Chauves-souris à la cité souterraine de Naours, 27 personnes ont assisté à cette sortie. Ce fut l'occasion de découvrir les chauves-souris présentes dans la Cité, en train de virevolter au-dessus des participants pour chasser les insectes. Un franc succès pour cette première.

30 millions d'amis au Château de Guise pour les Chauves-souris

Le Conservatoire de Picardie a été contacté par l'équipe de l'émission *30 millions d'amis* pour un reportage sur les chauves-souris. Le Château de Guise, par le biais du club du Vieux Manoir, a été choisi comme lieu d'accueil pour ce tournage.

L'angle retenu par l'émission était particulièrement intéressant : faire tomber les idées reçues concernant les chauves-souris (suceurs de sang, elles s'accrochent dans les cheveux...). Le reportage diffusé en janvier 2015 a montré les milieux naturels des chauves-souris en hibernation.

Des panneaux d'accueil pour découvrir les sites naturels

Avec ses 40 000 visiteurs chaque année, la Hottée du Diable, à Coigny, est un site touristique phare du Conservatoire de Picardie. Les deux panneaux d'accueil disposés aux deux entrées commençant à montrer des signes de fatigue ont été remplacés en 2015 par un panneau et un lutrin, plus adaptés à la configuration du site.

A cette occasion, une plaquette de découverte est venue compléter les outils de valorisation du site.



Dans l'Aisne, outre la finalisation des aménagements de la Réserve de Versigny (voir page 45), le Marais Saint-Boëtien a également bénéficié de l'installation de deux panneaux d'accueil qui permettront de sensibiliser les nombreux usagers du site. Ils s'accompagnent de panneaux posés le long des chemins informant de la fauche raisonnée pratiquée ici pour entretenir leurs abords.

Dans la Somme, trois nouveaux supports d'information ont également été installés début 2015, à Epagne-Epagnette et Grouches-Luchuel, deux sites qui n'étaient pas encore équipés, ainsi qu'à Lanches-Saint-Hilaire en remplacement d'un panneau vieillissant. Tous trois ont été inaugurés le 9 avril 2015 lors d'une journée consacrée à ces présentations officielles au public et à la presse locale.

L'achat du panneau d'accueil du Larris de Grouches-Luchuel a été possible grâce au mécénat de l'Intermarché de Doullens.

Le panneau d'entrée de la Réserve naturelle nationale de l'Etang Saint Ladre à Boves a également été remplacé permettant ainsi d'y intégrer les éléments de l'audioguide réalisé précédemment.

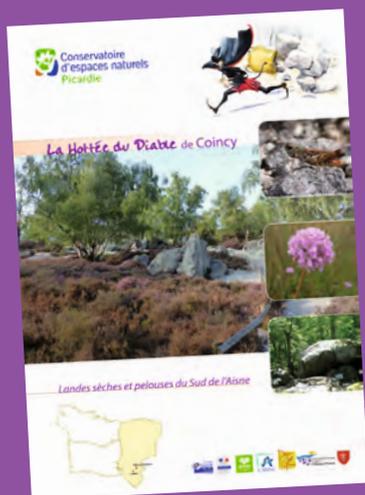
Un panneau d'information a été installé au cœur du village de Fignières pour guider les promeneurs jusqu'au larris.

Le 24 juin dernier, ont eu lieu les inaugurations du sentier de découverte de Reilly et du panneau d'information de Lavilletterte, dans l'Oise. Plus d'une centaine de personnes ont assisté à cette journée organisée par le Conservatoire et les deux communes.

Autre inauguration dans l'Oise, le sentier du Plessis-Brion! A l'occasion de l'Oise verte et bleue, a été inauguré le nouvel aménagement du Trou Bouilly composé de nouveaux panneaux d'information et équipements.



Une foule nombreuse à l'inauguration de Lavilletterte



La Montagne de Fignières prend la pose !

Patrick Carliez, Conservateur bénévole de la Montagne de Fignières depuis 2012 et photographe amateur, s'est exercé à sa passion sur le larris communal pendant plusieurs années.

Une exposition photo consacrée à ce travail a vu le jour début 2015 et a été inaugurée le 6 mai 2015 par Christophe Lépine, président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, et Martine Tellier, maire de Fignières, en présence de l'auteur. Le vernissage a réuni une trentaine de curieux de nature et de belles photographies, admiratifs du travail réalisé. Cette manifestation a été également l'occasion d'inaugurer le nouveau panneau d'information placé au cœur du village.

La compilation de photographies artistiques se compose de 41 clichés paysagers ou de macrophotographies d'espèces accompagnés de 2 visuels d'introduction de l'exposition. Après avoir été présentée aux habitants de Fignières en mai, une cinquantaine de personnes ont également pu découvrir l'exposition à l'Office de tourisme de Montdidier courant juillet. Un vernissage y a d'ailleurs été organisé le 21 juillet 2015, en marge de la sortie nature réalisée sur le site naturel de la Montagne de Fignières.



Vallées alluviales, falaises de craie, estuaires et cavités souterraines s'affichent

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le Conseil régional de Picardie ont débuté en 2012 une collection de posters sur les milieux naturels de la région. Déjà composée de 4 affiches, celle-ci s'est donc étoffée fin 2015 de 4 posters consacrés à quatre nouveaux milieux naturels, à savoir les vallées alluviales, falaises de craie, estuaires et cavités souterraines.

Sur le même modèle que les précédents (marais, coteaux calcaires, landes et milieux dunaires), les nouveaux posters se composent d'une grande photo paysagère en fond et de vignettes de photos d'espèces typiques du milieu (faune et flore). Un texte de présentation générale vient compléter cette composition de 68 cm de large sur 48 cm de haut.

Imprimés en 1500 exemplaires, ces posters seront distribués dès 2016 au grand public lors des manifestations auxquelles participe le Conservatoire de Picardie : stands, Assemblée générale, séminaires, sorties ...

Quelques chiffres :



Le panneau de présentation du larris de Fignières dévoilé au public



L'inauguration de l'exposition a permis à Patrick Carliez d'échanger avec le public

Les 4 posters 2015:



La 4^{ème} édition de la Transhumance de Sissonne franchit la barre des 400 participants

Devenue un rendez-vous incontournable au fil des ans, la Transhumance de Sissonne organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le GAEC Gosset a, pour sa 4^{ème} édition, battu un record avec plus de 400 participants !

Comme chaque année, des navettes ont conduit les randonneurs de la ferme de Montloué jusqu'à Sissonne pour parcourir les 22 km retour en compagnie du troupeau.

C'est ainsi qu'au petit matin, après cinq mois de pâturage sur le camp, les 350 moutons ont quitté leur estive pour rejoindre la bergerie où ils passeront l'hiver.

Enfin arrivées à Monloué, les brebis ont pu retrouver leur pâturage d'automne, et c'est dans la cour et la bergerie de l'exploitation du GAEC Gosset qu'a eu lieu la suite des festivités avec un marché du terroir accompagné d'un méchoui. Cette belle journée s'est terminée en musique par un spectacle de la « Compagnie Patrick Cosnet » réinterprétant le répertoire de Pierre Perret.

La presse avait elle aussi répondu présente, avec notamment un reportage de France 3 Picardie.



400 personnes ont suivi les moutons ce 3 octobre 2015



Quelques chiffres du chantier nature :

12 m³ de déchets collectés à la main puis triés

200 m² de clairière réouverte

20 m³ de branches broyées suite au chantier

Le chantier nature aux 100 bénévoles !

Ce même 3 octobre 2015, le Conservatoire de Picardie organisait un chantier nature exceptionnel sur le site naturel du Fond-Mont-Joye. Exceptionnel par son ampleur puisque une centaine de participants sont venus prêter main forte pour la gestion écologique de cet ancien terrain militaire, aux portes d'Amiens.

Trois ateliers étaient au programme de la journée : ramassage des déchets, débroussaillage de fourrés de prunelliers et débroussaillage de vieux fruitiers. Un repas convivial a été organisé à midi et un goûter offert par la Biocoop Berche du Bio de Dury.

Pour cette première, ce chantier a rassemblé 85 % de participants novices. A noter qu'un effort particulier de communication a été réalisé avec la réalisation d'un flyer de promotion de l'événement édité en 10 000 exemplaires, diffusé très largement dans la métropole amiénoise. L'action a fait l'objet d'une communication ciblée vers les salariés des organismes partenaires du Conservatoire ; également, nous avons pu en faire la promotion sur les panneaux d'affichage d'Amiens métropole et de la commune de Dury... Une page Facebook spéciale a été animée en amont de la manifestation et a permis de dynamiser notre participation aux réseaux sociaux.

Afin de réaliser cet événement d'ampleur, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a reçu entre autres, la Prime du bénévolat nature pour son action et le soutien de la Fondation Nature et découvertes pour l'achat du matériel du chantier.

La Réserve Naturelle nationale des landes de Versigny sur les pas de Zouzou

La Réserve des landes de Versigny a connu une longue phase de restauration (déboisement et étrépage) de ses 92 hectares de landes humides et sèches, de boisements et de prairies. Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a souhaité faire partager au plus grand nombre ce joyau de nature picard. Depuis fin 2015, les sentiers du Petit Zouzou et du Grand Zouzou guident le visiteur au travers de la réserve.

En suivant Zouzou...

Deux chemins de découverte parcourent la Réserve de Versigny. Du nom de l'habitant de la commune qui avait un temps élu domicile près de la mare, devenue depuis la Mare à Zouzou, le Sentier du petit Zouzou s'étire sur 1,5 kilomètres. A destination des familles, il est jalonné de bornes ludiques et pédagogiques sur le bois mort ou encore l'évolution des paysages.

Longue de 3 km, la boucle du Grand Zouzou permet de découvrir l'ensemble des milieux naturels de la réserve, grâce notamment à l'installation de panneaux d'information.

Pour les plus curieux, un livret intitulé « **Zouzou au fil du temps, Chroniques de la Réserve Naturelle des landes de Versigny** » vient compléter ces différents supports. Il permet aux visiteurs de préparer leur balade ou de compléter les supports d'interprétation rencontrés sur le site. Disponible auprès du Conservatoire de Picardie et téléchargeable sur : www.conservatoirepicardie.org.



La valorisation au cœur de la gestion du site

De lourds travaux ont été réalisés notamment pour la restauration de la carrière de sable. Après un diagnostic préalable des déchets enfouis et leur traitement possible, le front de taille a été restauré offrant un superbe profil géologique et pédologique aux visiteurs. L'aménagement des sentiers a été également réfléchi au travers de son futur entretien. Les emplacements des équipements pour la circulation des machines ou pour le pâturage ont également été pris en compte. Les aménagements lourds (tels que les platelages) pouvant impacter les milieux naturels remarquables ont fait l'objet d'une validation du CSRPN.

Inauguration et signature du jumelage avec la Réserve de Muir of Dinnet

Les sentiers de la réserve ont été inaugurés le 17 octobre 2015 en présence d'une centaine d'élus, partenaires et habitants de la commune, curieux de découvrir les nouveaux aménagements et le livret d'accompagnement. A cette occasion a été présenté le projet de pacte de jumelage entre la Réserve de Versigny et la Réserve de Muir of Dinnet en Ecosse.



Restauration de la carrière géologique



Le Petit Zouzou et le Grand Zouzou accompagnent le visiteur sur la réserve



L'inauguration a rassemblé de nombreux élus et représentants de l'Etat



Support pédagogique sur le thème de l'arbre mort

Propositions faites en 2015

2 nouvelles ZNIEFF de type 1

1 nouvelle ZNIEFF de type 2

3 ZNIEFF de type 1 actualisées

1 ZNIEFF de type 2 actualisée

Valorisation et porter à connaissance

42 fiches ZNIEFF mises à jour (en ligne sur l'INPN*)

5 436 données faune-flore valorisées

* INPN : Inventaire national du patrimoine naturel



Prunella laciniata, espèce des pelouses sur craie des coteaux de la haute vallée de la Somme.



Mythimna straminea, espèce déterminante présente dans les roselières et cariçaias humides d'Auger Saint-Vincent (Valois)

Accompagner les politiques publiques

Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les communes et intercommunalités, les agences de l'eau. Il s'attache aussi à promouvoir l'intérêt pour la conservation de la nature auprès des propriétaires privés afin que tous les citoyens agissent pour la préservation de notre bien commun. Ainsi, là où les objectifs convergent, le Conservatoire accompagne ses partenaires en proposant ses compétences scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel régional.

Actualisation permanente de l'inventaire ZNIEFF

L'inventaire permanent des Zones Naturelles d'intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie qui assure une mission de secrétariat scientifique en appui à la DREAL.

L'année 2015 a été marquée par la mise en place d'un groupe de travail réunissant de nouveaux contributeurs, notamment à travers la production des données naturalistes qui viendront enrichir l'inventaire permanent et continu : le Conservatoire Botanique National de Bailleul, Picardie Nature, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, le Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard et le Conservatoire du Littoral.

Les grands principes de fonctionnement à mettre en place pour optimiser les rôles de chacun ont pu être édictés. De même, de nouvelles pistes de travail ont été identifiées afin de garantir une meilleure cohérence de l'inventaire continu ; évolution des ZNIEFF en fonction des évolutions de l'occupation des sols, révision de la liste des espèces « déterminantes », prise en compte de la nouvelle méthodologie nationale produite par le MNHN... Dans les années futures, la mission de secrétariat scientifique est donc amenée à évoluer et un travail plus spécifique sera ciblé sur l'actualisation des ZNIEFF existantes créées lors de la modernisation de l'inventaire qui date de 2001. Dans le cadre de la fusion des régions, la portée géographique et l'organisation de l'inventaire ZNIEFF pourront également connaître des évolutions. Afin d'anticiper au mieux ces évolutions, une première journée d'échange avec le Conservatoire du Nord et du Pas-de-Calais a ainsi été organisée avec étude de quelques cas situés en plaine maritime picarde.

Dans la suite du travail réalisé depuis 2006, les équipes départementales ont parallèlement poursuivi le travail de terrain et contribué à de nouvelles créations et à des modifications de périmètres qui seront proposées en 2016 pour validation : sur le plateau Picard (Vallée de la Luce), en haute vallée de la Somme (Somme et Aisne), dans le Valois (vallées de la Sainte-Marie et de l'Aunette) ou encore dans le Vexin isarien et la vallée de l'Aisne.

Clôture du programme LIFE+ Rôle des genêts

A travers un programme LIFE+ depuis septembre 2011, de nombreuses actions issues de la déclinaison régionale du plan national d'actions Rôle des genêts ont été mises en œuvre concrètement sur le terrain. Ce programme bénéficiant de financements européens (50%), de l'Etat, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, des Départements de l'Aisne et de l'Oise, et de la Région, s'est terminé fin 2015 et il est donc temps d'en dresser un bilan, forcément succinct ici.

Le **suivi annuel de la population** en moyenne vallée de l'Oise a permis de relever un effectif de mâles chanteurs en 2015 estimé de 14 à 16 (27, 15, 32 respectivement de 2012 à 2014), dans la moyenne de ceux enregistrés depuis 1990.

Arrivé au terme du programme ce sont **26,9 ha qui ont été acquis** dont 9,4 ha en prairies, le reste en friches ou peupleraies. La restauration de ces dernières en prairies de fauche inondables a déjà démarré sur 12 ha et va se poursuivre après le programme LIFE, dans l'objectif de réinstaller une activité agricole favorable au Rôle des genêts (et à toute la faune et la flore associées à ces milieux fragiles). Deux baux ruraux à clauses environnementales ont pu être signés dans le cadre du projet sur une surface totale de 42 ha.

Parmi les actions importantes du projet se trouvait **l'évaluation de l'effet des MAE** (date de fauche retardée en particulier) sur la chronologie des fauches. La contractualisation montre son effet bénéfique par un décalage global d'environ un mois, renforcé les années pluvieuses en juin-juillet. Associée aux bandes refuges obligatoires (en MVO) et aux mesures d'urgence volontaires mises en œuvre dans le cadre du programme, des espaces favorables sont ainsi maintenus jusque tard en saison, permettant aux rôles de terminer leur cycle de reproduction. Ces **mesures d'urgence** présentent l'avantage d'une grande souplesse et adaptabilité à la réalité du terrain : en effet la fauche est retardée au 1/08 sur une zone d'environ 1 ha autour des postes de chants observés des mâles. La localisation est donc ciblée très directement sur les territoires occupés par les oiseaux au moment de la reproduction et les agriculteurs s'y engagent pour l'année en cours. Les suivis réalisés ont montré leur efficacité avec l'observation de jeunes non volants dans ces zones après la fauche du reste des parcelles. Il sera important dans les années à venir de poursuivre le financement de telles mesures.

Le maintien des dernières populations de Rôle des genêts est en effet aujourd'hui largement dépendant des MAEC. Pour assurer la préservation du Rôle des genêts et de ses nichées, les principaux éléments demandés aux agriculteurs pour gérer leurs prairies sont **l'absence de fertilisation** et **le retard de fauche**, sachant que, pour les besoins de l'espèce, il faudrait que les fauches soient réalisées après le 15 juillet et mieux, en août.

Une des missions du programme LIFE a donc été de proposer des améliorations pour les futures MAEC afin que les mesures soient plus attractives pour les agriculteurs et plus efficaces pour la survie du Rôle des genêts. A cet égard, l'une des réussites du programme a été la création de la **mesure bande refuge** dans la déclinaison nationale de la PAC, pour sa mise en œuvre là où elle n'existait pas. Il s'agit de maintenir une bande non fauchée de 6 à 9 mètres de large jusqu'en août/septembre, pour permettre à la faune de s'y réfugier. En 2015, 10 territoires ont proposé cette mesure aux agriculteurs.

Néanmoins, au vu de l'expérience antérieure en Moyenne Vallée de l'Oise, cet outil MAE peut encore être amélioré pour une meilleure acceptation par les agriculteurs et une plus grande efficacité (manque de souplesse dans sa forme actuelle pour s'adapter aux enjeux à la fois écologiques et d'itinéraire technique agricole).

Trois **barres d'effarouchement** adaptées à la fauche en prairie ont été produites et testées avec succès par plusieurs éleveurs. Les agriculteurs ayant testé les barres s'accordent pour dire que leur utilisation est peu contraignante : facilité d'installation, dispositif d'effarouchement ne gênant pas les manœuvres, pas d'impact sur la récolte du foin. Un programme de construction complémentaire est envisagé avec le Lycée agricole de Chauny afin de démultiplier les moyens.

Enfin, l'investissement des agriculteurs dans le projet, avec la création en 2013 de l'association **AEVO** (Agriculture-Environnement-Vallée de l'Oise), est à souligner (cf. page 50).

Pour en savoir plus :

Les publications du programme (Guide technique de bonnes pratiques, 4 Lettres d'information, les Actes des 3 séminaires, l'Exposition mobile, la Brochure bilan ou encore le Plan de conservation post-LIFE) et les différents rapports sont disponibles sur : www.rale-des-genets.fr/ ou sur demande en format papier.



Interventions au séminaire final :

GUISLAIN M.-H. 2015. Intérêt des bandes refuges pour l'avifaune prairiale. Séminaire de clôture du programme LIFE+ Rôle des genêts. Saintes, 8-9 septembre 2015.

GUISLAIN M.-H. 2015. Bilan des suivis des dates de fenaison en Moyenne Vallée de l'Oise. Séminaire de clôture du programme LIFE+ Rôle des genêts. Saintes, 8-9 septembre 2015.

QURIS O. 2015. L'association « Agriculture-Environnement-Vallée de l'Oise » (AEVO) et le projet CASDAR « Préservation et valorisation des prairies de fauche inondables de la vallée de l'Oise ». Séminaire de clôture du programme LIFE+ Rôle des genêts. Saintes, 8-9 septembre 2015.

QURIS O. 2015. Bilan des actions de maîtrise foncière et gestion réalisée sur les parcelles acquises par le CEN Picardie. Séminaire de clôture du programme LIFE+ Rôle des genêts. Saintes, 8-9 septembre 2015.

Prise en compte de l'enjeu Zone humide

La Cellule d'assistance technique zones humides intervient depuis 5 ans auprès des collectivités et propriétaires privés des départements de l'Aisne et de l'Oise pour les assister sur la gestion de leurs zones humides.

Elle peut intervenir sur de multiples projets et notamment sur les contrats globaux pour l'eau ou également dans le cadre de classes d'eau. Dans le premier cas, le Conservatoire assiste les animateurs des différents contrats globaux pour l'eau du territoire (nord et sud de l'Aisne notamment) pour l'inventaire des zones humides. Le Conservatoire intervient chaque année pour former les animateurs à la reconnaissance des espèces déterminantes de zones humides, assiste aux comités de pilotage et notamment sur le volet zone humide. Ce travail partenarial très fort permet notamment l'émergence de nouveaux projets avec des communes ou des propriétaires privés pour la gestion de leurs parcelles.

Ensuite, en 2015, le Conservatoire est intervenu auprès de deux classes d'eau pour sensibiliser les élus aux rôles des zones humides, les différentes actions pouvant être mises en place pour les préserver et les valoriser, et au travers de ces dernières, valoriser le patrimoine naturel de sa commune.

Pour faire découvrir à toutes les communes les différentes actions entreprises jusqu'ici dans le cadre de la CATZh, une 1^{ère} lettre d'info a été envoyée en 2015 : la Dol'eaumède. Ce bulletin annuel permet de présenter les aspects réglementaires liés aux zones humides ainsi que le travail réalisé au cours de l'année avec les différents partenaires pour la gestion de ces milieux remarquables.

Le maître mot de cette cellule : la concertation et l'implication des collectivités et des propriétaires dans la préservation et la gestion de leur patrimoine naturel.

Parmi les projets qui ont abouti dans le cadre des missions d'animation portées par la CATZH et qui illustre cette volonté de développer des projets concrets dans un cadre concerté et avec l'implication de tous, nous pouvons citer la signature d'une convention quadripartite entre la commune de Reuilly-Sauvigny, la Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie, l'Office National des Forêts et le Conservatoire dans l'objectif de concilier valorisation sylvicole et restauration de zones humides originales sur les plateaux d'argile à meulière de la Brie.

Des indicateurs pour le suivi de l'état et de l'évolution des Zones Humides

Afin de mieux préserver les zones humides, il est nécessaire de comprendre et suivre leur évolution (en surface, en qualité ou en fonctionnalité). Pour cela, des programmes se développent dans tous les bassins hydrographiques des agences de l'eau pour développer des outils de suivis à différentes échelles.

Un premier programme (RhoMeO = Observatoire des zones humides du bassin Rhône Méditerranée) s'est réalisé sur la période 2009-2013, aboutissant à une proposition de boîte à outils d'indicateurs de pression, d'état ou de réponse des zones humides. Depuis, les autres bassins ont emboîté le pas pour adapter la démarche.

Le Conservatoire de Picardie s'est investi sur les 2 bassins de son territoire d'intervention (Seine Normandie et Artois Picardie). Sur le premier il a proposé notamment le développement d'un indicateur de pression d'anthropisation basé sur la composition des communautés d'Orthoptères ; cet indicateur nécessite encore un travail de test à l'échelle du bassin pour être consolidé. Sur le bassin Artois Picardie, un travail spécifique a également été engagé en 2015 avec l'agence et plusieurs partenaires techniques pour développer un panel d'indicateurs susceptibles de répondre aux questions concernant l'évolution des zones humides à de larges échelles territoriales et également de suivre l'impact des travaux de restauration.

En plus de la déclinaison / adaptation de certains indicateurs issus de RhoMeO, un travail mené de concert avec le CEN Nord Pas-de-Calais porte sur le développement d'indicateurs en développement depuis plusieurs années sur le bassin et montrant un potentiel certain pour déterminer la qualité des habitats restaurés : il s'agit de la composition des communautés de Syrphes et de macro Hétérocères, dont les traits de vie renseignent sur la qualité et le type de micro-habitats présents.



Organisation d'une classe d'eau élus par l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Les 40 ans du Conservatoire du littoral

En novembre dernier, le Conservatoire du littoral fêtait ses 40 ans d'existence lors d'un forum réunissant l'ensemble de ses partenaires et gestionnaires à Marseille.

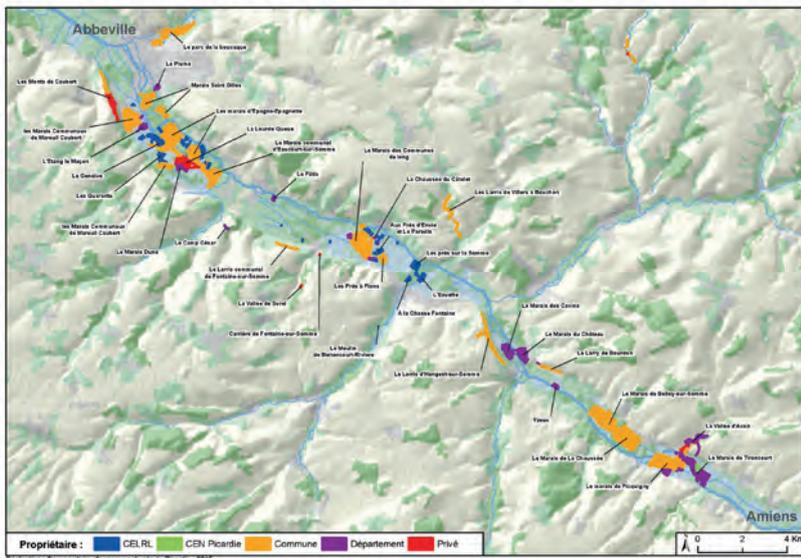


Le Conservatoire de Picardie est intervenu lors de ce forum afin de présenter le partenariat unissant les deux conservatoires depuis 2008 pour la mise en œuvre d'un programme de préservation des zones humides en moyenne vallée de la Somme. Ont pu être présentés le contexte de ce programme, son contenu et les premiers résultats de sa mise en œuvre. Au vu des autres

expériences relatées lors de ce forum, ce qui apparaît intéressant et novateur dans ce programme tient :

- à l'intervention du Conservatoire du littoral sur une zone humide intérieure ; ce qui reste marginal au niveau national alors que la loi sur le développement des territoires ruraux a donné cette compétence au CELRL en 2005
- au fait que ce soit une association qui soit gestionnaire des terrains du CELRL alors que ce sont majoritairement des collectivités (communes, syndicats...)
- au fait que les sites acquis par le CELRL viennent compléter un réseau de sites préservés pré-existant et déjà gérés par le CEN

Le réseau de sites préservés en Moyenne Vallée de la Somme



Le partenariat avec le Syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées

Le Conservatoire de Picardie a contribué à plusieurs reprises à la rédaction de la charte du projet de Parc Naturel Régional Picardie Maritime porté par le Syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées. En 2015, il y a de nouveau contribué en travaillant à l'identification des espèces à responsabilité pour le futur PNR sur son territoire.

2015 voit également la première mise en œuvre concrète de ce partenariat avec le lancement d'un projet de préservation et de valorisation du larris de Yonval. L'objectif de ce projet, travaillé en étroite collaboration avec les propriétaires du larris (commune et propriétaire privé) est de préserver le patrimoine naturel du larris via la remise en place de pâturage.

Ce projet pourra servir d'exemple pour la préservation d'autres sites naturels du territoire du SMBS3V.

Intervention :

COUTEAUX C. 2015. Le programme d'intervention coordonné pour la préservation des zones humides de la moyenne vallée de la Somme : une mise en synergie des acteurs pour la constitution d'un réseau de sites. Forum des 40 ans du Conservatoire du littoral. Marseille, 5-6 novembre 2015.

Quelques chiffres du Conservatoire du littoral en vallée de la Somme :

2008 : 1^{ère} acquisition nationale de zones humides intérieures en Moyenne Vallée de la Somme

8 ans de collaboration entre le CEN Picardie et le CELRL

77 ha de zones humides en propriété en Moyenne Vallée de la Somme

22 ha acquis en 2015 à Mareuil-Caubert et Epagne-Épagnette



Le larris de Yonval



Journée d'échange le 5 juillet 2015 avec les Chambres d'agriculture autour des MAE en vallée de l'Oise



Les prairies de la vallée de l'Oise sont fauchées ou pâturées



Quelques chiffres :

313 contacts de chauves-souris

6 espèces différentes

28 arbres potentiellement intéressants identifiés

Contribution du Conservatoire aux démarches agro-environnementales

Le Conservatoire a poursuivi ses actions d'accompagnement des Chambres d'agriculture et des porteurs de projets dans la mise en œuvre de démarches agro-environnementales sur les territoires. Il a ainsi apporté son expertise pour la réalisation des plans de gestion de mares en Thiérache et dans le Pays de Bray. Il a également accompagné la Chambre régionale dans le suivi des mesures « corridors », co-animé les MAE sur la Moyenne vallée de Somme et accompagné le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France sur des contrats prairies.

Comme tous les ans le Conservatoire a également été porteur et animateur, en étroite collaboration avec les Chambres d'agriculture de l'Aisne et de l'Oise, des MAE en vallée de l'Oise pour un total de 41 contrats déposés en DDT de l'Oise et de l'Aisne par les exploitants. Plusieurs plans de gestion pastoraux ont également été rédigés pour la gestion de pelouses sèches sur le camp de Sissonne, dans le Soissonnais et dans la Somme, sur le larris privé des Monts de Caubert.

Projet agro-écologique en moyenne vallée de l'Oise :

Le Conservatoire a poursuivi son appui à l'association AEVO (Agriculture Environnement Vallée de l'Oise) dans l'optique de la mise en place d'une filière de valorisation des foins de la vallée. Cet appui s'inscrit dans le cadre d'un projet agro-écologique financé sur la période 2014-2016 par des fonds CASDAR (Caisse d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural ») du Ministère en charge de l'agriculture.

Sur le modèle des Éleveurs des Basses Vallées Angevines, AEVO se donne pour projet de valoriser économiquement les pratiques agricoles permettant aussi la conservation des richesses biologiques des prairies alluviales de fauche. Son projet est d'étudier les possibilités de création d'une filière de commercialisation de foin, produit selon un cahier des charges qui prend en compte les enjeux environnementaux. L'association s'appuie sur des partenaires techniques et scientifiques pour mener les études : Chambre d'Agriculture de l'Aisne, CEN Picardie et l'école d'ingénieurs de LaSalle Beauvais.

Cette année a notamment vu la reconnaissance de l'association en GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) et l'élaboration du cahier des charges de production qui concilie la volonté de produire des foins de qualité tout en préservant l'écosystème exceptionnel des prairies alluviales de l'Oise. Ce foin sera notamment produit sans apports de fertilisants et avec le maintien de bandes refuges pour la faune. Dans le même temps AEVO et l'Institut LaSalle Beauvais ont poursuivi l'étude de marché.

Natura 2000

Premier inventaire des chauves-souris pour le site du Franc-Bertin :

Dans le cadre de l'assistance à l'animation menée par la Chambre d'agriculture de l'Aisne pour le compte de la Communauté de communes des Portes de Thiérache, le Conservatoire a réalisé cet été deux passages de nuit à l'aide d'appareils permettant de détecter la présence des chauves-souris. Avec 313 contacts, l'activité de chasse des chiroptères sur le site doit être considérée comme très importante.

Parmi les 6 espèces différentes contactées, les points les plus remarquables sont les nombreux contacts de Murin de Bechstein, espèce d'intérêt européen. Un individu a d'ailleurs pu être observé directement dans un arbre gîte lors d'une demi-journée dédiée à la recherche d'arbres présentant des cavités utilisables par les chiroptères. 28 arbres potentiellement intéressants ont ainsi pu être identifiés. La présence en nombre des chauves-souris illustre la bonne qualité écologique du bocage du Franc-Bertin.

Sites des coteaux du Tardenois et du Valois : une implication de tous les acteurs

La Communauté de Communes du canton d'Oulchy-le-Château, collectivité porteuse de la mise en œuvre du document d'objectifs, et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, assistant scientifique et technique pour l'animation, ont entretenu la dynamique en cours sur le site. Pour pallier la fermeture d'une pelouse, des travaux ont ainsi été menés sur environ 0,3 ha avec l'aide du chantier d'insertion de la Communauté de Communes et l'équipe technique du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Cette opération a été précédée d'une matinée de sensibilisation en salle et d'une visite de terrain.

Une nouvelle convention de partenariat a été signée entre la Communauté de communes, le Conservatoire et deux propriétaires-exploitants pour la mise en œuvre d'actions sur les pelouses à très fort enjeux de la vallée de l'Orillon. De premières actions urgentes de gestion devraient y être conduites en 2016, notamment au profit de la restauration d'habitats à Sonneur à ventre jaune.

Enfin, les actions de restauration des habitats d'intérêt communautaire développées en étroite concertation avec les locataires de la chasse se sont poursuivies sur les marais communaux d'Arcy-Sainte-restitue et de Lhuys. Elles se poursuivront dans les années à venir, les deux communes ayant choisi de renforcer sur la durée les partenariats avec le Conservatoire.

Evaluation de l'état de conservation des habitats de tourbières avec le Muséum National d'Histoire Naturelle

Le Muséum National d'Histoire Naturelle a engagé en 2013 un travail sur l'évaluation de l'état de conservation des habitats de tourbières. Ce travail s'inscrit dans la continuité d'autres travaux développés depuis quelques années par le Service du Patrimoine Naturel (SPN) sur les habitats de la Directive « habitats-faune-flore ». En parallèle, le Conservatoire Botanique National de Bailleul a quant à lui testé récemment une méthodologie d'évaluation de l'état de conservation en Picardie et a proposé un protocole qui a vocation à être utilisé dans le cadre notamment des suivis en site Natura 2000.

De son côté, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est régulièrement amené à définir l'état de conservation des populations d'espèces et des habitats dans le but d'évaluer la gestion qu'il mène. En 2013 à l'occasion de son programme « tourbières » la question de l'état de conservation a également été abordée, non pas à l'échelle des habitats, mais à l'échelle de la tourbière elle-même. En raison de la complexité de ce travail, une collaboration avec le SPN a donc été recherchée ; elle visait par la même occasion à valoriser les sites de la région en les proposant comme des sites tests pour les méthodes à l'étude au niveau national. Le conservatoire a donc convié le MNHN et le CBNBI à participer à 3 journées d'échanges techniques organisées sur des sites d'intervention du Conservatoire de Picardie.

Ces journées ont porté sur des habitats de tourbières choisis pour illustrer aussi bien la diversité des habitats eux-mêmes que les modes de gestion qui conditionnent leur état de conservation. Certains habitats très originaux et relativement atypiques comme les systèmes tourbeux mixtes acides/alcalins (Laonnois) et les tourbières flottantes des marais eutrophes (méandres de la haute-Somme) ont permis de réfléchir à la transposition des outils existants et aux développements de nouveaux indicateurs. Ce partenariat fructueux pourra être poursuivi pour les habitats de tourbières mais aussi les habitats aquatiques sur lesquels le MNHN va travailler plus spécifiquement en 2016.



Prospection à l'endoscope d'un arbre gîte potentiel



Le rare Sonneur à ventre jaune



Tourbière basse alcaline (Habitat 7230) groupement à Carex mairei dans les marais de Sacy-le-Grand (Oise)



Marais calcaire à Cladium mariscus (Habitat 7210 - prioritaire) dans le marais de Montbavin (Aisne)*

Quelques chiffres :

29 Conservatoires d'espaces naturels en France

1 Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

2^{ème} congrès commun CEN - RNF

± **650** congressistes

54 participants du CEN Picardie (salariés et bénévoles)



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie conçoit son action régionale comme un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. En ce sens le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie entend contribuer à des actions d'ampleur inter régionale ou nationale d'une part et bénéficier des expériences acquises au sein des différents réseaux auxquels il participe d'autre part ; sans négliger des réseaux plus locaux dans le domaine de la gestion d'espaces naturels notamment. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens pour une conservation de la nature plus efficace. L'année 2015 a vu en particulier démarrer une phase de rapprochement avec nos collègues du CEN du Nord et du Pas-de-Calais, avec qui de nombreuses actions seront menées en commun dans les années à venir au sein de la nouvelle région (cf chapitre structure p57).

Le Congrès annuel des Conservatoires, en commun avec Réserves Naturelles de France

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais a accueilli à Dunkerque le second congrès commun (après Aix-les-Bains en 2011) des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves Naturelles de France du 7 au 10 octobre 2015 sur le thème : « Agir pour la nature dans les territoires ».

Lors de ce congrès plus de 600 participants ont pu échanger autour de nombreuses séquences de travail, de visites de terrain et de moments de convivialité. Cette importante participation témoigne de la dynamique et des intérêts mutuels des deux réseaux avec la volonté de partager leurs expériences. La proximité et le soutien à nos amis nordistes ont conduit pratiquement l'ensemble des salariés et plusieurs bénévoles du Conservatoire de Picardie à répondre à l'invitation et à contribuer activement aux travaux.

Parmi ceux-ci, le Conservatoire de Picardie a contribué à la préparation et à l'animation :

- de la séance plénière consacrée à « la contribution des deux réseaux aux enjeux de la connaissance et de la conservation de la biodiversité », avec l'édition d'un document synthétique résumé de 4 pages,
- la conférence technique thématique « Contributions des 2 réseaux à la connaissance et aux politiques publiques de protection du patrimoine naturel »,
- la conférence technique thématique « Travaux de restauration et de gestion sur les espaces naturels : de la conception des cahiers des charges au suivi des travaux ».



Les Formations « Réseau »

Le Conservatoire de Picardie est intervenu de façon importante au titre de deux formations au bénéfice de l'ensemble du réseau CEN en 2015.

Il a tout d'abord organisé et accueilli une formation relative à la définition et la mise en œuvre des exigences des marchés publics dans le cas de structures telles que les Conservatoires d'espaces naturels. Cette formation sur 3 jours, en deux séquences, afin de capitaliser sur la première session, a rassemblé 17 stagiaires issus de 12 Conservatoires, au sein des métiers amenés à être en pointe sur cette thématique : direction, responsable administratif et financier, responsable travaux, assistant administratif.

A l'issue de cette formation le Conservatoire de Picardie est amené à faire évoluer légèrement ses outils et procédure ; il a confié, en partenariat avec le CEN Centre Val de Loire, une mission d'audit à un cabinet conseil pour les peaufiner.

Il a ensuite accueilli la 4^{ème} session de la formation ATEN « *Enrichir sa culture CEN* » destinée principalement aux personnels nouvellement arrivés dans le réseau, et ouverte également aux bénévoles. Cette formation s'est déroulée sur le site des Ateliers du Val de Selle de Conty (gérés par un ESAT), dans la Somme, et a permis de faire découvrir aux participants les sites gérés du larris de Grattepanche et de la Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre. Elle a réuni une dizaine de participants de 4 Conservatoires, avec des interventions de la FCEN et du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

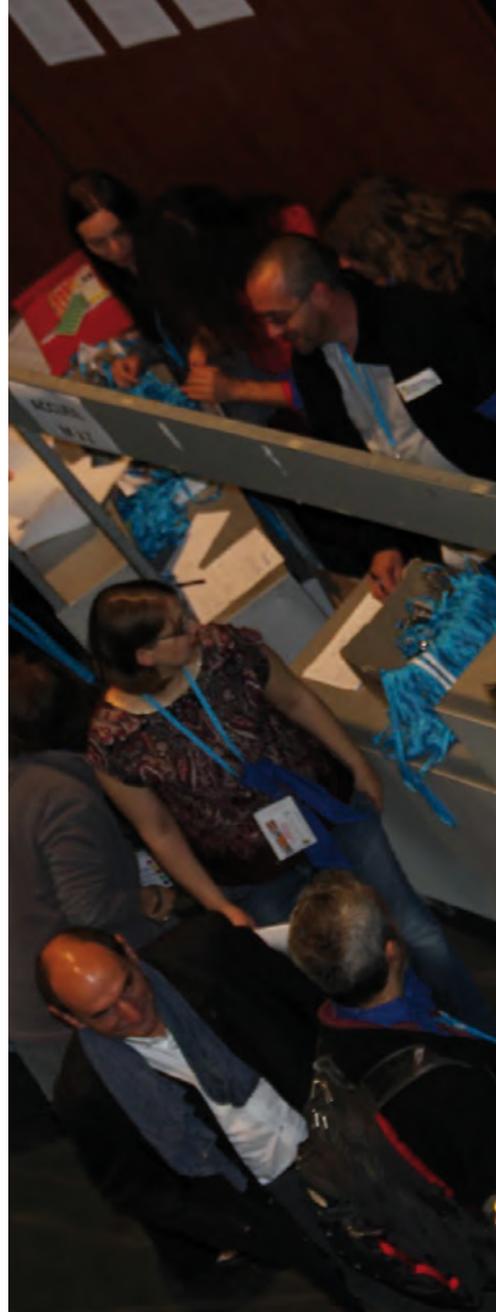
Les Conférences Techniques Thématiques : Structuration de groupes projets Mécénat, Foncier, Systèmes d'information.

Au sein du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, des échanges réguliers se réalisent à travers l'organisation de réunions thématiques, les traditionnelles CTT. Afin de structurer dans la durée ces échanges et de produire des outils utiles à tous, une structuration s'opère sur divers sujets autour de groupes projets. Ces groupes projets, animés par au moins un directeur référent issu du réseau et un autre salarié spécialiste de la thématique, produisent une feuille de route avec la mise en perspective d'actions concrètes à développer en commun. Le CEN Picardie s'est investi notamment sur 3 groupes en 2015 :

Mécénat : sur la base du besoin général de diversifier les ressources financières des CEN et de toucher le monde des entreprises privées, il a été décidé de dynamiser et structurer une animation thématique sur le mécénat à l'échelle du réseau afin d'aider chaque CEN à construire une stratégie de mécénat. Les objectifs généraux sont principalement de mutualiser les retours d'expérience et les savoir-faire développés dans chaque CEN, mettre en place des outils communs (stratégie, charte, conventions, plaquette, mode opératoire), contribuer à faire émerger une stratégie réseau et une stratégie fédérale. Le CEN Picardie est animateur du groupe.

Foncier : le foncier constitue historiquement le socle fondateur de l'action des CEN et de nombreuses compétences existent dans le réseau mais jusque-là peu structurées. L'enjeu général est de consolider et pérenniser l'action foncière des CEN, décliné selon les 5 thématiques : Partage et mutualisation des compétences, Conduire des réflexions de fond sur les stratégies foncières, Mettre en place des formations adaptées à nos besoins spécifiques, Produire des guides et des outils (ex = convention type validée par un juriste), Assurer une veille sur les évolutions législatives et apporter un appui technico-juridique.

Systèmes d'Information : le groupe des géomaticiens échange depuis longtemps pour consolider les compétences au sein de chaque conservatoire en matière de SIG et Bases de données. Il a pris une structuration officielle de groupe projet en 2015 à travers l'établissement d'une feuille de route validée par le réseau. Plusieurs projets se développent autour de nouveaux outils de bases de données partagées, de développement techniques, et de formations ad'hoc. Le groupe a été particulièrement sollicité en 2015 pour animer la remontée des données naturalistes du réseau vers le MNHN (cf. page suivante). Le CEN Picardie est impliqué notamment à travers un directeur référent, en plus de ses contributions techniques.



Quelques chiffres :

8 649 adhérents

3 091 bénévoles

2 921 sites gérés sur :

152 788 ha

± 25 % des Réserves naturelles gérées par des Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoires d'espaces naturels **MUSEUM** **RENTERIE NATURELLE**

Connaitre et protéger la biodiversité et la géodiversité
Relevés de la Région Nord-Pas de Calais

En quelques mois seulement, 3,7 millions de données validées sont remontées des Conservatoires d'espaces naturels et de Réserves naturelles de France vers le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ! Résultat d'un projet lancé il y a deux ans et un pont de nouveaux échanges entre les structures, plus de 96% de ces données répondent au format « standard » pour être versées à l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) ! Merci à tous les bénévoles et salariés des deux réseaux, ainsi qu'à l'équipe du Muséum, mobilisés pour ce travail important sur le rôle de nos deux réseaux en matière de biodiversité et de géodiversité.

Les éléments-clés présentés dans ce « 4 pages » sont un extrait des analyses effectuées. Une première étape pour illustrer l'importance de la contribution de nos deux réseaux à la connaissance et à la protection de la nature en France. Le Service du Patrimoine Naturel nous apprend notamment l'existence de 7000 taxons dans nos sites dont il n'existait pas encore de données dans l'INPN pour 76900 espèces connues en France métropolitaine). 47% des espèces prioritaires « SCAP » et 25% des espèces menacées sont présentes dans au moins un site CEN ou RN. Cette synthèse présentée au congrès commun des CEN et des RN en octobre 2015 ouvre à des échanges approfondis sur ces travaux et sur les actions à mener. D'autres publications, y compris scientifiques, sont envisagées pour valoriser l'importance de ce travail de terrain et de coordination entre gestionnaires.

L'analyse scientifique doit servir les politiques publiques de protection de la biodiversité et de la géodiversité pour accompagner les réseaux dans leur choix. Le congrès de Châtenay est une première étape pour affiner cette concertation sur des bases solides.

Bruno HOLLAND, Directeur de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
 Jean-Philippe SIBLET, Directeur du Service du patrimoine naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle
 Arnaud COLLIN, Directeur de Réserves Naturelles de France

Statistiques :

- 28 jeux de données envoyés par 41 organismes gestionnaires de données
- 96,3 des données validées pour les espèces (3 172 144 documents)
- 1 953 435 données fournies par les CEN (France métropolitaine)
- 1 759 709 données fournies par les Réserves naturelles

INPN

Valorisation des données naturalistes des réseaux CEN et RNF

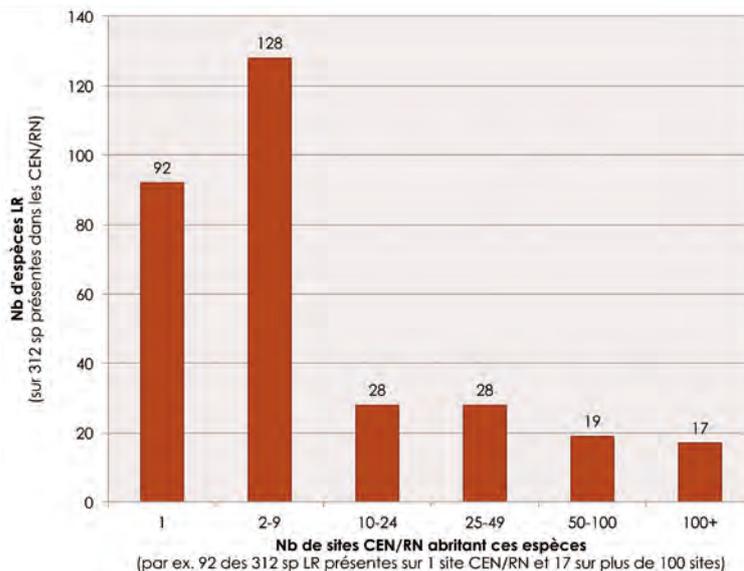
A l'initiative de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), un projet de valorisation des données naturalistes produites sur les réserves naturelles et les sites gérés par les Conservatoires a démarré au dernier trimestre 2014. Dans ce but un groupe de travail constitué de responsables scientifiques et de géomaticiens issus de plusieurs Conservatoires d'espaces naturels (dont celui de Picardie), de la Fédération des CEN et de RNF, s'est mobilisé intensément dans le courant de l'année 2015 afin de faire vivre une collaboration active avec le Service du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) qui a assuré l'analyse des données.

Il s'agissait pour nos deux réseaux de montrer leur contribution à la connaissance et à la préservation de la biodiversité d'une part et d'alimenter l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) d'autre part, obligation donnée par l'agrément Etat-Région. Ce travail a été mené en collaboration étroite avec le MNHN (en charge de l'INPN) qui en a assuré une première concrétisation par la présentation des résultats en séance plénière lors du congrès commun CEN-RNF. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, au-delà de l'animation du groupe de travail, a assuré la mise en page et l'édition d'un document résumé de 4 pages distribué à l'ensemble des participants au congrès.

En quelques mois seulement, 3,7 millions de données validées sont remontées des Conservatoires d'espaces naturels et de Réserves naturelles de France vers le MNHN ! Plus de 96% de ces données répondent au format « standard » pour être versées à l'INPN. Les éléments-clés de cette première étape illustrent l'importance de la contribution de nos deux réseaux à la connaissance et à la protection de la nature en France. Le Service du Patrimoine Naturel nous apprend notamment l'existence de 7000 taxons dans nos sites dont il n'existait pas encore de données dans l'INPN (pour 76900 espèces connues en France métropolitaine). 47% des espèces prioritaires « SCAP » et 25% des espèces menacées au niveau national sont présentes dans au moins un site CEN ou RN.

D'autres publications, y compris scientifiques, sont envisagées pour valoriser l'importance de ce travail de terrain et de coordination entre gestionnaires. L'analyse scientifique doit servir les politiques publiques de protection de la biodiversité et de la géodiversité pour accompagner les réseaux dans leur choix.

Enfin, en poursuivant la collaboration entamée avec le MNHN, les deux Conservatoires d'espaces naturels de la nouvelle région des Hauts de France vont travailler de concert en 2016 à réviser leur stratégie patrimoniale en utilisant des outils moderne d'analyse spatiale pour déterminer des « zones d'irremplaçabilité » de la biodiversité et ainsi tenter de mieux prioriser leurs actions.



Espèces de la «liste rouge nationale» avec au moins une occurrence dans les espaces CEN et RNF ces 25 dernières années

Quelques chiffres :

28 jeux de données envoyés par **41** organismes gestionnaires de données

1 953 435 données fournies par les CEN (France métropolitaine)

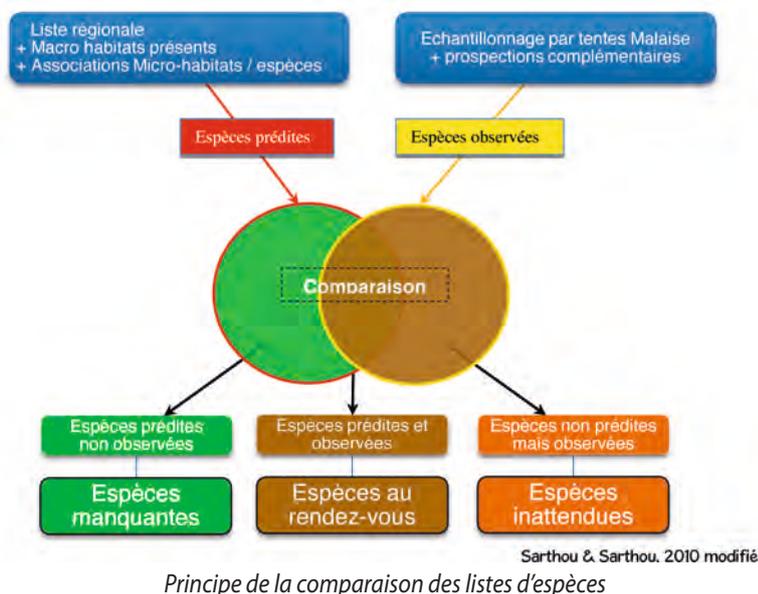
1 759 709 données fournies par les Réserves naturelles

Participation à un groupe de travail inter-réseaux RNF-CEN : utilisation des Diptères Syrphidés pour analyser l'intégrité écologique des milieux

L'étude de ces Diptères comme indicateur de la qualité de milieux naturels est actuellement impulsée au niveau national par un groupe inter-réseaux associant Réserves Naturelles de France et les Conservatoires d'espaces naturels. La coordination de ce groupe est assurée par Cédric Vanappelghem, responsable scientifique du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais.

La prise en compte de ces Diptères dans l'analyse de l'intégrité écologique d'un milieu a été permise notamment grâce au Docteur Martin C.D. SPEIGHT et à sa base de données sur les Syrphes européens appelée Syrph the Net (StN) où les traits de vie de presque chaque espèce sont détaillés.

Cette base de données permet donc d'évaluer de manière standardisé l'intégrité d'un habitat/d'un site par rapport à un état de référence suivant le principe ci-dessous :



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est associé à ce groupe de travail via la formation, sous l'égide de l'ATEN, d'un chargé d'études sur la détermination des Syrphes et l'utilisation de cette méthode grâce à une série de 3 modules. Ainsi, la première mise en œuvre picarde a été l'application aux secteurs humides de la RNR des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs. L'année 2015 a vu le dernier volet de la formation se réaliser ce qui a permis de présenter le poster associé à cette analyse au colloque «Les invertébrés dans la conservation et la gestion des espaces naturels» qui s'est tenu à Toulouse en mai 2015 (organisé par le CEN Midi-Pyrénées, le CEN Languedoc-Roussillon, l'OPIE, le MNHN et l'École d'Ingénieurs de Purpan).

D'autres projets sont en cours ou envisagés sur d'autres sites du Conservatoire : Plailly, Saint-Quentin, Moyenne Vallée de la Somme, Any-Martin-Rieux...

Pour relayer cette démarche et plus généralement pour avancer sur la connaissance de ces insectes en Picardie, un groupe Syrphes régional a de plus été créé fin 2014. Il est porté par trois structures : Picardie Nature, Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Association des Entomologistes de Picardie (ADEP).



Tropidia Scita



Tente à interception dite tente malaise



Les Syrphes jouent un rôle majeur dans la pollinisation



Quelques chiffres :

607 adhérents

48 salariés

45,88 ETP

6 emplois d'avenir

17 stagiaires accueillis

Structure et Gestion des ressources humaines

Effectif

L'effectif du Conservatoire s'élève au 31 décembre 2015 à 45,88 équivalents temps plein, dont 42 Contrats à durée indéterminée et six salariés embauchés dans le cadre du dispositif Emplois d'avenir sur des postes d'Agent technique pâturage et d'Agent technique entretien d'espaces naturels.

Accueil de stagiaires

Le Conservatoire a accueilli en 2015 17 stagiaires conventionnés avec des établissements scolaires pour des stages d'une durée plus ou moins longue, pouvant aller d'une semaine pour les plus courts, jusqu'à six mois pour les plus longs.

Le nombre de journées stagiaires en 2015 est égal à 1 370 jours.

Accueil de volontaires dans le cadre du Service civique

Le Conservatoire a également accueilli 2 volontaires dans le cadre du Service civique, pour une durée de 6 mois chacun (d'avril à octobre 2015). Ces deux Ambassadrices des espaces naturels, Camille Simon et Delphine Putot, ont sensibilisé et informé le grand public et assuré des missions de prévention sur la RNN de Boves, les Montagnes d'Eclusier-Vaux - Frise et la Vallée d'Acon.

Formations suivies en 2015

19 sessions de formation représentant 889 heures ont été suivies individuellement par les salariés du Conservatoire. En ajoutant la formation collective « Sauveteur Secourisme du Travail », cela s'élève à 924 heures.

Nombre de salariés concernés au total :

22 salariés concernés par une ou plusieurs actions de formation individuelle

24 salariés concernés en comptant la formation « Sauveteur Secourisme du Travail ».

Comme en 2014, une attention a été portée sur la formation des jeunes recrutés dans le cadre du dispositif « Emplois d'avenir », soit 6 salariés. Entre 2014 et 2015, ils ont pu bénéficier ou sont en cours de formation :

- du Permis EB
- d'une formation « Enrichir sa culture CEN »
- d'une formation CAPA Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, formation qualifiante, ayant démarré en juillet 2015 et s'achevant en mai 2016
- d'une formation Sauveteur Secourisme du Travail.

Formations dispensées par le Conservatoire en 2015

- Formation des enseignants de la circonscription de Château-Thierry (1 jour) à la demande de l'Inspection de l'Éducation Nationale

- Projets prioritaires de restauration : concerter, dialoguer et communiquer pour convaincre (0.5 jour) (intervention faite à la demande l'Agence de l'eau Seine-Normandie)

- Enrichir sa culture Conservatoire (2 jours), formation organisée conjointement par l'ATEN et la Fédération des CEN, interventions du CEN Picardie en complément des présentations de la Fédération des CEN

- Formation à la reconnaissance indicative de zones humides avec l'ONEMA (1 jour)

Dans le cadre des ateliers du patrimoine naturel coordonnés par la DREAL :

- Maîtrise des espèces exotiques envahissantes avec le CBNBI et Picardie Nature (1 jour)

- Sensibilisation à la connaissance et à la préservation de la flore avec le CBNBI (1 jour)

- Sensibilisation à la préservation des pelouses calcicoles avec le CBNBI (1 jour)

- Sensibilisation à la préservation des amphibiens avec Picardie Nature (1 jour)

- Sensibilisation à la préservation des chiroptères avec Picardie Nature (1 jour)

Fonctionnement de la structure

Conseil scientifique

Il n'a pu se réunir qu'une seule fois en 2015 et a été consulté 2 fois par voie électronique. Il s'est prononcé sur 6 projets de portage de mesures compensatoires en lien avec les projets suivants :

- Aménagements d'une voie verte entre Ormoy-Villers et Mareuil-sur-Ourcq (Communauté de communes du Pays de Valois).

- Déviation de Trie-Château et Déviation de Laigneville-Monneville (CD60).
- Remblaiement de zones humides à Saint-Pierre-ès-Champs (Commune).
- Extension d'exploitation d'argiles à Saint-Germer-de-Fly (Imerys Terre Cuite).
- Parc éolien d'Hangest sur Somme (Engie).

Le CS a également validé 3 projets d'acquisition de parcelles à La Chaussée-Tirancourt en vallée de la Somme, en larris à Gauville (Somme) et dans le marais de Marest-sur-Matz (Oise), et 3 projets de bail emphytéotique (nouvelles contractualisations ou renforcement). Malgré l'ampleur du travail réalisé par le CS dans le domaine de la validation des plans de gestion, la méthode actuelle ne permet pas d'être efficace du fait de la considérable production annuelle. Aussi une réflexion sera menée, dans le cadre de la fusion des Conseils scientifiques des 2 Conservatoires d'espaces naturels de la nouvelle région, afin d'améliorer la méthode de validation et l'apport du CS aux équipes.

Rapprochement des Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord Pas-de-Calais

L'année 2015 a été marquée par l'annonce de la fusion des Régions Picardie et Nord Pas-de-Calais. Les deux Conservatoires d'espaces naturels, comme dans les autres régions fusionnées de France, se sont donc attachés à préparer cette échéance afin de se coordonner au mieux vis-à-vis de nos partenaires communs.

Plusieurs démarches ont été mises en place : tout d'abord, un dispositif local d'accompagnement commun aux deux Conservatoires, procédure à destination des associations en vue d'accompagner le changement, a été lancé dans l'objectif de dresser un état des lieux des deux structures et étudier les modalités possibles de rapprochement. Cette étude se terminera au 1^{er} semestre 2016.

Depuis le début de l'année 2015, les Conseils d'administration se sont ouverts à des représentants (Administrateurs, Direction, représentants du personnel) de l'autre Conservatoire. Si les assemblées générales extraordinaires entérinent la proposition, chacun deviendra officiellement membre du Conseil d'administration de l'autre dès 2016. Les deux comités de direction se sont également réunis conjointement durant l'été.

Dès l'été, les deux Conservatoires ont produit une plaquette de présentation commune, illustrant la force des CEN au sein de la nouvelle région (près de 400 sites dont 27 réserves naturelles et 14 000 ha gérés, plus de 1000 adhérents).

Enfin, un séminaire rassemblant les équipes salariées et des administrateurs des deux structures s'est réuni sur une journée en novembre afin de plancher sur les mutualisations possibles, les activités et programmes à mener conjointement.

De l'ensemble de ces travaux a été tirée une feuille de route permettant d'acter une forme d'organisation partagée (à commencer par un conseil d'orientation rassemblant les Bureaux des deux Conservatoires et un conseil scientifique qu'il est prévu de fusionner) et des projets à développer. Les axes de travail concernent la stratégie générale, la gouvernance, les partenariats de dimension régionale, la communication externe et la vie associative, l'accompagnement des politiques publiques et l'animation de réseaux régionaux, et enfin un volet scientifique et système d'information. Autant dire que les projets communs ne vont pas manquer à l'avenir, à commencer par la construction d'un plan d'action quinquennal unique dès 2017.



Réunions institutionnelles et d'équipe

7 réunions du Conseil d'administration

10 réunions du Bureau

1 réunion du Conseil scientifique

4 réunions d'équipe plénières



A l'échelle de la nouvelle région :

4 des 10 Réserves naturelles nationales gérées ou co-gérées par les 2 CEN

23 des 32 Réserves naturelles régionales gérées ou co-gérées par les 2 CEN

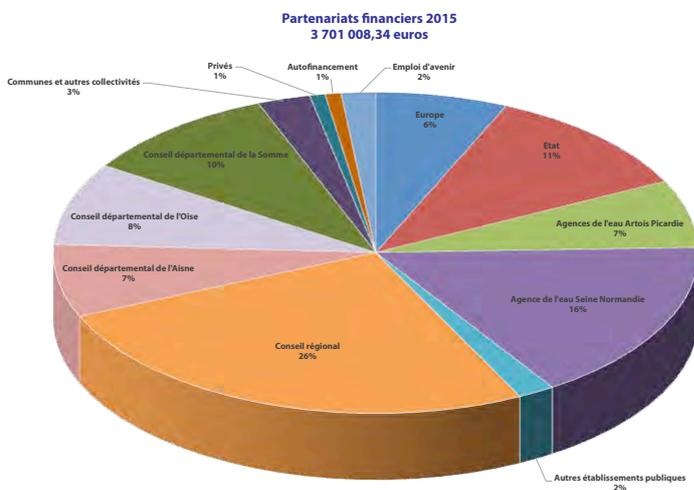
soit 27 des 42 Réserves naturelles de la nouvelle Région

Rapport financier 2015

Les comptes de l'exercice 2015 traduisent un résultat excédentaire de 8 501,63 euros. Ce résultat reflète une bonne gestion des projets et du budget de fonctionnement de la structure. En 2015, le Conservatoire a géré 248 projets d'activité soit 9 616 jours d'intervention pour l'équipe salariée.

Le compte de résultat

Les partenariats financiers sur les projets réalisés en 2015 sont en baisse de 126 838,62 euros et s'élevaient à 3 701 008,34 euros. Cette baisse est à relativiser par le fait qu'en 2014, deux projets à caractère exceptionnel ont été réalisés et achevés pour un montant de 348 189,10 euros. Alors qu'ils ont été financés par l'Europe et l'Agence de l'eau Seine Normandie, la non reconduction de ces projets a influé sur la structure des partenariats dont la proportion augmente pour la Région soit 26% et les 3 conseils départementaux soit 25%, l'Agence de l'eau Artois Picardie soit 7%, alors que l'Europe est stable à 6% et que baissent les contributions de l'Agence de l'eau Seine Normandie 16% et de l'Etat 11%.



Les produits d'exploitation représentent globalement 4 004 681,88 euros et sont en diminution de 138 398,05 euros par rapport à 2014. Les partenariats sur les projets gérés sont en baisse de 126 838,62 euros, les aides à l'emploi sont en baisse de 15 845,78 euros mais les prestations sont en augmentation de 5 994,89 euros. Les prestations sont composées des prestations d'animation et de formation.

Les charges d'exploitation sont en diminution de 121 415,28 euros. Cette diminution se justifie par les achats de prestations d'un montant de 743 251,95 euros en baisse de 341 832,22 euros. Le niveau de cette baisse provient des deux projets à caractère exceptionnel de 2014 non reconduits en 2015. Les charges de personnel augmentent de 158 512,04 euros. Cette augmentation se justifie par le recours à plusieurs Contrats à Durée Déterminée pour surcroît d'activité ainsi que par l'augmentation du nombre d'emplois d'avenir qui passe de 3 à 6. Les modalités d'exécution de certaines de nos conventions se sont traduites par une accélération des réalisations au cours de l'année 2015.

Le résultat d'exploitation s'élève à 53 085,54 euros et représente 1,3% des produits d'exploitation qui s'élevaient à 4 004 681,88 euros. Les charges d'exploitation, quant à elles, représentent 3 951 596,34 euros. Par ailleurs, le résultat financier et le résultat exceptionnel sont stables et s'élevaient respectivement à - 31 436,31 euros et - 12 156,60 euros. Après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 991 euros, le résultat net comptable s'élève à 8 501,63 euros.

	Exercice au 31/12/13 12 mois	Exercice au 31/12/14 12 mois	Exercice au 31/12/15 12 mois
RESULTAT D'EXPLOITATION	78 882,47	70 068,31	53 085,54
RESULTAT FINANCIER	-42 365,86	-33 120,43	-31 436,31
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 928,10	-13 299,74	-12 156,60
IMPOTS SUR LES SOCIETES NON LUCRATIVES	1 538,00	955,00	991,00
RESULTAT NET COMPTABLE	36 906,71	22 693,14	8 501,63

Compte de résultat simplifié

Le bilan

On constate une augmentation globale des immobilisations corporelles de 30 741,34 euros.

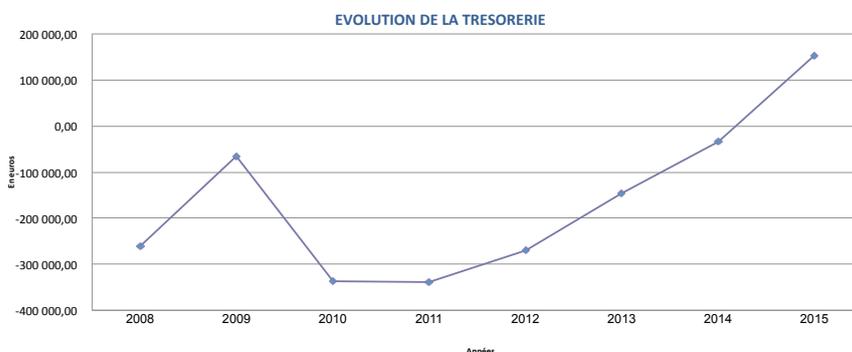
Cette variation est la compensation entre un important volume d'acquisitions de terrains qui augmentent de 142 647 euros passant de 1 405 032,16 euros à 1 547 679,16 euros et les autres immobilisations corporelles nettes qui diminuent de 111 905,66 euros en raison des amortissements.

La baisse de l'activité en volume financier se retrouve dans la diminution des créances à recevoir pour - 361 851,44 euros et, parallèlement pour un volume équivalent, dans la baisse des autres fonds propres pour -362 343,79 € essentiellement liés aux fonds dédiés aux projets en cours et aux subventions relatives aux investissements.

BILAN

Actif	2014	2015	Variation 2014/2013	Passif	2014	2015	Variation 2014/2013
Immobilisations incorporelles	8 240,52	3 554,01	-4 686,51	Fonds associatif	1 808 783,53	1 951 430,53	142 647,00
Immobilisations corporelles	2 530 089,55	2 560 830,89	30 741,34	Report à nouveau	-279 953,81	-269 281,24	10 672,57
Immobilisations financières	106 803,80	137 864,80	31 061,00	Résultat de l'exercice	22 693,14	8 501,63	-14 191,51
Actif immobilisé	2 645 133,87	2 702 249,70	57 115,83	Autres fonds propres	1 897 518,93	1 535 175,14	-362 343,79
				Fonds propres	3 449 041,79	3 225 826,06	-223 215,73
Stocks	2 778,39	551,83	-2 226,56	Provision pour risques et charges	87 630,00	113 640,00	26 010,00
Créances à recevoir	1 772 169,75	1 410 318,31	-361 851,44	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 086 703,40	1 208 461,13	121 757,73
Disponibilités financières	1 077 675,15	1 185 958,73	108 283,58	Partenaires avances	21 209,86	108 691,20	87 481,34
Charges constatées d'avance	13 187,20	16 275,67	3 088,47	Dettes fournisseurs	228 706,55	262 298,42	33 591,87
				Dettes fiscales et sociales	341 395,04	385 817,48	44 422,44
				Autres dettes	16 257,73	8 459,95	-7 797,78
				Produits constatés d'avance	280 000,00	2 160,00	-277 840,00
Actif circulant	2 865 810,49	2 613 104,54	-252 705,95	Dettes	1 974 272,58	1 975 888,18	1 615,60
Total général	5 510 944,36	5 315 354,24		Total général	5 510 944,37	5 315 354,24	

La trésorerie s'améliore encore cette année. En valeur nette elle représente + 152 389,29 € contre - 34 040,40 € l'année précédente. La dette fournisseur évolue peu soit + 33 591,87 € et représente 262 298,42. Les comptes bancaires sont tous positifs puisque nous n'utilisons plus de découvert bancaire mais seulement des cessions de créances DAILLY (emprunts à court terme). Les disponibilités en comptes bancaires augmentent de 108 283,58 € alors que parallèlement les dettes et emprunts augmentent de 121 767,73 €.



Valorisation du bénévolat

La contribution des bénévoles aux activités de gestion est une nouvelle fois en augmentation et représentent 3 499 heures d'interventions soit 500 jours valorisées à 61 556,71 euros. Par ailleurs les dons des bénévoles relatifs au frais de déplacement liés à leurs activités représentent 15 262,27 euros.

Utilisation des dons pour Acquisitions et aménagements de terrain

Grâce aux dons pour acquisitions et aménagements de terrain, une parcelle de 0,22 ha a pu être acquise sur le larris du Berger à Gauville (Somme) pour une valeur de 2550 €, permettant d'étendre la surface préservée par le Conservatoire, déjà propriétaire d'un peu plus d'1 ha sur ce site.

Conclusion

Le résultat net comptable représente 0,2% des fonds gérés au cours de l'exercice 2015. On notera que les marges de gestion, compte tenu des partenariats négociés, sont très faibles et qu'il faut une gestion très rigoureuse pour obtenir cet équilibre financier. Le moindre incident dans la vie d'un projet ou sur la structuration des cofinancements qui le compose peut amener à constater des pertes. Pour assurer une capacité à faire face à un environnement financier mouvant depuis 2015, le conservatoire doit envisager de faire évoluer certains partenariats. Ce travail de concertation sera mené en lien avec le comité partenarial.

Affectation du résultat 2015

Mesdames et Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2015 d'une valeur de 8 501,63 euros.

Affectation au report à nouveau 7 398,63 euros

Affectation au projet associatif «Acquisitions et aménagements de terrains» 1 103,00 euros.

Je vous remercie de votre attention.

Sébastien CAROLUS
Trésorier.

Découvrez la collection des plaquettes consacrées aux espèces présentes sur le réseau de sites du Conservatoire !

Déjà parus :

- les orchidées sauvages
- les amphibiens et reptiles
- les papillons de jour
- la flore des coteaux calcaires
- les oiseaux des zones humides
- les libellules
- les mammifères (nouveau 2015)
- la flore des boisements humides (nouveau 2015)



Le Conservatoire est sur Facebook !
Pour accentuer les contacts avec ses adhérents et "amis".
Partager, commenter et réagir... le Conservatoire :



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55
Mail : contact@conservatoirepicardie.org
Site Internet : www.conservatoirepicardie.org



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (www.reseau-cen.org)

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2016. Imprimé par Leclerc - papier 100% FSC

Crédits photo : E. Gosset - M. Courtois - P. Lefevre - E. Dewever/CEN NPDC - T. Sabine - A. Chorein - A. Hery - JC Demarest - M. Magoutier / AESN - O. Bardet, F. Boca, J. Boutet, T. Cherezy, G. Chevallier, F. Cominale, H. Decodts, R. François, D. Frimin, C. Froissart, I. Guilbert, MH. Guislain, C. Helie, C. Lambert, J. Lebrun, S. Maillier, A. Messean, R. Monnehay, C. Petit, L. Tailland, D. Top/ CEN Picardie